Class 271.3 Book J767
General Theological Seminary Library
CHELSEA SQUARE. NEW YORK

COLLECTION D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTS

TOME VI

CHRONICA FRATRIS JORDANI

Edidit, notis et commentario illustravit

H. BOEHMER

PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
(SOCIÉTÉ ANONYME)
33, RUE DE SEINE, 33

1908
Tous droits réservés.

COLLECTION

D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTS

SUR

L'HISTOIRE RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE

DU MOYEN AGE

TOME VI

COLLECTION

d'études et de documents sur l'histoire religieuse et littéraire du Moyen âge

★

Chacun des volumes se vend séparément. Les personnes qui désirent les recevoir au fur et à mesure peuvent s'inscrire à la Librairie Fischbacher, qui les leur expédiera directement, sans augmentation de prix.

EN VENTE

TOME I : **SPECULUM PERFECTIONIS SEU SANCTI FRANCISCI ASSISIENSIS LEGENDA ANTIQUISSIMA, AUCTORE FRATRE LEONE.** Nunc primum edidit Paul Sabatier, in-8° de CCXIV et 376 pages ..... 12 »

TOME II : **FRATRIS FRANCISCI BARTHOLI DE ASSISIO TRACTATUS DE INDULGENTIA S. MARIÆ DE PORTIUNCULA.** Nunc primum integre edidit Paul Sabatier, in-8° de CLXXXIV, X* et 204 p. ..... 12 »

TOME III : **FRÈRE ÉLIE DE CORTONE.** Etude biographique par le Dr Ed. Lempp, in-8° de 220 pages 7 50

TOME IV : **ACTUS B. FRANCISCI ET SOCIORUM EJUS.** Edidit Paul Sabatier, in-8° de LXIV et 272 pages ..... 10 »

TOME V : **S. ANTONII DE PADUA VITÆ DUÆ QUARUM ALTERA HUCUSQUE INEDITA.** Edidit, notis et commentario illustravit Léon de Kerval, in-8° de XIV et 314 pages ..... 10 »

TOME VI : **CHRONICA FRATRIS JORDANI.** Edidit notis et commentario illustravit H. Boehmer, in-8° de LXXXII et 92 pages ..... 7 »

SOUS PRESSE

THOMAS D'ECCLESTON, DE ADVENTU MINORUM IN ANGLIAM. Edition critique par A.G. Little.

FLORETUM S. FRANCISCI. Nouvelle édition par Paul Sabatier.

EN PRÉPARATION

SUPPLEMENTUM AD BULLARIUM TRIUM ORDINUM S. FRANCISCI.

SPECULUM PERFECTIONIS : ADDENDA ET CORRIGENDA. (Ce volume ne sera qu'un supplément du Tome I de la Collection).

VITA FRATRIS JUNIPERI, AUCTORE QUODAM FRATRE EI CONTEMPORANEO.

VITA BEATI FRATRIS ÆGIDII ASSISIENSIS, AUCTORE FRATRE LEONE.

LES SOURCES DE LA BIOGRAPHIE DE S. FRANÇOIS D'ASSISE.

FIORETTI DI SAN FRANCESCO, edizione critica.

EN VENTE

VIE DE S. FRANÇOIS D'ASSISE, par Paul Sabatier, 35e tirage, in-8° de CXXVI et 420 pages 7 50

OPUSCULES DE CRITIQUE HISTORIQUE. T. I, par A. G. Little, le R. P. Pierre Mandonnet et Paul Sabatier, in-8° de XII et 397 pages. (Ce volume renferme les fascicules I-VI, dont l'un est épuisé et plusieurs autres sur le point de l'être) ..... 12 »

FLORETUM S. FRANCISCI ASSISIENSIS : LIBER AUREUS QUI ITALICE DICITUR I FIORETTI DI SAN FRANCESCO. Edidit Paul Sabatier, in-12 de XVI et 250 pages. Epuisé.

UN NOUVEAU CHAPITRE DE LA VIE DE S. FRANÇOIS (L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE). Brochure in-8° de 24 pages ..... Epuisé.

DISSERTAZIONE SU RIVO TORTO E SULL'OSPEDALE DEI LEBBROSI DI ASSISI SPESSE VOLTE RICORDATO NELLA VITA DI S. FRANCESCO. Brochure in-4° de 24 pages ..... Epuisé.

VUE D'ASSISE ET DES ENVIRONS

Reproduction lithographique d'une gravure sur cuivre du XVIe siècle.

Cette lithographie permet de se rendre compte de l'aspect de la ville au temps de saint François. On y trouve l'indication de plusieurs édifices aujourd'hui disparus. Elle est accompagnée d'une notice.

Soigneusement roulée sur carton, franco pour tous les pays de l'Union postale, Prix : 3 fr.

COLLECTION D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTS

TOME VI

CHRONICA FRATRIS JORDANI

Edidit, notis et commentario illustravit

H. BOEHMER

PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
(SOCIÉTÉ ANONYME)
33, RUE DE SEINE, 33

—

1908
Tous droits réservés.

271.3
J767

72179

GEN. THEO. SEMINARY
LIBRARY
NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

1. **Découverte et éditions précédentes du libellus Jordani.** IX

CHAPITRE PREMIER. — SOURCES ET HISTOIRES DU TEXTE DU LIBELLUS JORDANI.

§ 2. **Les manuscrits** XII
I. Le manuscrit de Berlin. = B. XII
II. Le manuscrit de Karlsruhe. = K. XVI

§ 3. **Sources indirectes du texte** XIX
I. Komerowski. XIX
II. Glassberger. 1° Notice sur sa vie. 2° Sources de sa chronique. 3° Sa copie du libellus Jordani. 4° Relations entre sa chronique et la continuatio Saxonica. 5° La chronica Saxoniæ. 6° La chronique dite Anonyma, abrégé de la chronique de Glassberger. 7° Conclusion XXV
III. L'epitome Lipsiensis XLIX
IV. Gonzaga, Bürvenich, Hueber, Wadding et autres historiens. LII
V. La chronique de Bâle LIII

§ 4. **Résultats** LV

CHAPITRE II. — L'AUTEUR ET LA VALEUR HISTORIQUE DU LIBELLUS JORDANI.

§ 5. **Vie de Jourdain.** LVI

§ 6. **Valeur historique du libellus Jordani.** LXVIII

§ 7. **Etude sur la chronologie des années 1217-1219.** . LXXI

§ 8. **Les continuateurs du Libellus Jordani** LXXXI

§ 9. **Plan de la présente édition** LXXXI

1. Libellus Jordani 1
2. Continuatio Saxonica 63
3. Epistulæ duæ Jordani 72
4. Epitome Lipsiensis 76
5. Fragmenta Benosowiensia. 82

Index alphabétique. 87

INTRODUCTION

§ 1. Découverte et éditions précédentes du libellus Jordani.

Entre 1861 et 1871 Georges Voigt, professeur d'histoire à Leipzig, fouillant dans les papiers que lui avait laissés son père, le célèbre Jean Voigt, professeur d'histoire et archiviste à Kœnigsberg, tomba sur un manuscrit qui lui parut mériter un examen minutieux. Georges Voigt s'aperçut aussitôt qu'il avait sous les yeux une des nombreuses copies que son père avait fait exécuter vers 1830 aux archives de Kœnigsberg par un de ses aides et qu'il avait ensuite lui-même corrigée soigneusement sur le texte. Georges Voigt ne douta donc point que l'original de la copie ne se trouvât encore aux archives de Kœnigsberg ; cependant le Dr Meckelburg, de Kœnigsberg, qui avait été pendant de longues années le collègue de son père, l'assura qu'il se trompait. Meckelburg disait connaître assez à fond ses archives pour oser affirmer qu'une œuvre de ce genre ne pouvait pas lui avoir échappé. Georges Voigt chercha activement ailleurs l'original disparu, mais en vain et se décida alors à publier sa précieuse trouvaille d'après la copie moderne. Il l'édita en 1871, dans le 5e volume des « Abhandlungen » de l'Académie

royale des sciences de Saxe, section philologique et historique, p. 515-545, et l'intitula « Die Denkwürdigkeiten des Minoriten Jordanus von Giano. » Le texte est précédé d'une longue et savante étude (loc. cit., p. 451-512) : celle-ci renferme des observations excellentes, mais elle montre aussi que la perspicacité ne saurait préserver des erreurs. Le goût des combinaisons ingénieuses peut égarer même des chercheurs prudents, et les amener à prendre pour des résultats solides des hypothèses hasardées.

Heureusement pour la science historique, les renseignements donnés au professeur Voigt par le Dr Meckelburg étaient erronés. En dépit de ses assurances, l'original des mémoires de Jourdain de Giano, dont Voigt regrettait si vivement la perte, se trouvait encore à cette époque dans les Archives de Kœnigsberg. En 1875 seulement ce manuscrit passa à Berlin dans les Archives de l'Etat et peu après à la bibliothèque royale de Berlin. Il aurait pu néanmoins dormir longtemps ignoré dans les chambres obscures de cet institut, si en 1880 il n'était pas tombé par hasard entre les mains du Dr Perlbach. Avec l'aide du Dr Holder-Egger, Perlbach reconnut aussitôt en ce manuscrit le texte original des Mémoires publiés par Voigt. Il annonça immédiatement sa découverte dans un long article du « Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde, » t. 6, p. 602-612, traduit en français par M. Paul Sabatier (Collection, t. I, p. CLXXXVII ss.).

Ceci rendait possible la publication d'une édition meilleure que celle de Voigt. Les Pères du collège S. Bonaventure, à Quaracchi, furent les premiers à se mettre à la tâche. En 1885, ils publièrent dans le t. I des Analecta Franciscana (p. 1-19) le texte du manuscrit de Berlin d'après les collations du P. Victor Albers O. M. et du P. H. Denifle O. P. Mais cette édition elle-même ne répond pas à tous les desiderata : le texte n'en

est pas non plus exempt de fautes de lecture, il a même été çà et là amélioré — ou pour mieux dire empiré — arbitrairement par les Pères éditeurs. Ceux-ci ont aussi négligé de contrôler l'exactitude des renseignements fournis par Jourdain et d'en rechercher l'explication, Voigt leur avait pourtant ici montré la voie et donné de bons exemples. Le plus regrettable c'est que les éditeurs n'ont pas songé à prendre en considération pour la reconstruction du texte deux historiens franciscains de la fin du moyen-âge qui ont largement puisé dans les mémoires de Jourdain : Komerowski, l'auteur du *tractatus cronice*, déjà publié en 1874 par le Professeur Henri Zeissberg, et Glassberger, dont Evers venait précisément en 1882 de publier un important fragment.

Ces raisons auraient été suffisantes pour qu'une nouvelle édition du petit ouvrage de Jourdain ne parût pas inutile. Je ne me serais pourtant pas décidé à l'entreprendre si je n'avais pas eu le bonheur de découvrir un nouveau manuscrit des Mémoires. Comme les bibliothèques d'Allemagne, d'Autriche, de Pologne et de Russie, sont encore bien loin d'avoir toutes publié des catalogues complets et des descriptions exactes de leurs manuscrits, je ne désespère pas de voir revenir au jour encore d'autres manuscrits de notre texte. Cependant il ne me semble pas que ces découvertes probables puissent nous apporter beaucoup de choses nouvelles ; c'est ce qui me décide à publier mon travail sans plus tarder.

Chapitre premier. — Sources et histoire du texte

§ 2. Les manuscrits.

I. Le manuscrit de Berlin = B.

Le manuscrit theol. lat. quarto 196 de la Bibliothèque royale de Berlin forme un gros volume de 150 feuilles de parchemin de 280 × 260 millimètres, solidement relié avec des ais recouverts de cuir blanc, devenu aujourd'hui aussi noir que la peau d'un nègre. Il y a au dos deux bandes, l'une de papier blanc avec le titre suivant d'une main du XVII^e^ siècle : Chronica Ord. Min. S. Francisci Scripta, l'autre de papier rouge avec la cote actuelle : Ms. theol. lat. qu. 196. A l'intérieur se trouve l'ancien n° des Archives de Kœnigsberg, n° 689. La première feuille porte les indications suivantes : Ms. theol. lat. quarto 196 (cote de la Bibliothèque de Berlin). Puis d'une main du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle : *XXVI volumen pars veteris legende s. Francisci et plura de multis sanctis fratribus* | *et est fratrum minorum in thorun* | *Item miracula de indulgencia porciuncule. Item quomodo fratres intraverunt alemaniam, franciam, ungariam.* Au-dessous d'une seconde main du XV^e^ siècle : *pater XXI^m^* (sans doute l'ancienne cote du volume dans la bibliothèque des cordeliers à Thorn.) Ensuite d'une troisième main du XV^e^ siècle encore une fois le titre : *pars veteris legende sancti Francisci et plura sanctis fratribus* (!) *etc.* On lit au-dessous Acc. 10, 219 (registre des entrées à la bibliothèque de Berlin), puis d'une main du XVII^e^ siècle 92 (barré) et *B 3*. Enfin sur cette page se trouvent,

comme aussi au f° 150ᵇ les timbres des Archives de Kœnigsberg et de la Bibliothèque de Berlin.

Le manuscrit n'a de feuillet de garde ni au commencement ni à la fin. Le texte commence immédiatement, sans titre, au verso du f° 1 par les mots *Fac secundum exemplar* et donne jusqu'au f. 131ᵇ la célèbre compilation d'Avignon, qui nous est conservée aussi par les manuscrits Vatican lat. 4354, Liegnitz 12, Lemberg université 131.

Du f° 131-142 se trouvent plusieurs écrits concernant l'indulgence de la Portioncule. Enfin du f° 142-150ᵇ, sans titre, la chronique de Jourdain.

Nous n'avons pas besoin d'analyser ici avec plus de détail le contenu des f^os 1-142, car ce travail a été fait deux fois déjà dans le « Neues Archiv für ältere deutsche Geschichtskunde » 6, p. 606-612, par M. le Dr Perlbach, et dans le « Verzeichniss der lateinischen Handschriften der königlichen Bibliothek zu Berlin » II, 2 p. 786-788, par M. le Dr Valentin Rose. Ce qui nous intéresse, c'est de rechercher où et quand notre manuscrit a été composé. Selon le Dr Rose, la première partie, f° 1-139, est écrite en caractères fermes et arrondis par une main française de la seconde moitié du XIVe siècle. Les f^os 139-142 (en haut) ont été ajoutés par une main différente en caractères plus petits, mais du même type. L'écriture des f^os 142-150 b, (la chronique de Jourdain) est, il est vrai, du même temps, mais d'un autre caractère. L'encre qui a été utilisée est aussi plus pâle.

Une autre remarque est tout aussi importante. Le manuscrit se compose de 15 cahiers de 10 feuillets, mais les cahiers I-XIII sont seuls numérotés et le XV cahier a été ajouté après que le volume était déjà relié, car les ais de la reliure s'écartent un peu actuellement.

Que peut-on conclure de tout cela? C'est que les différentes parties de notre manuscrit proviennent d'épo-

ques et de régions diverses. Les f^os^ 1-142 (en haut) ont été écrits en France, comme le montre aussi la manière d'écrire les noms allemands f° 123^b^ : de *Nussia* le copiste fait *missia*, de *Torgowe* (Torgau) *torgune*, de *Magdeburg Mandeburch*, de *Kyritz kiris*. La chronique de Jourdain, au contraire, f° 142-150 b a été très probablement ajoutée en Allemagne et par un écrivain ALLEMAND, c'est ce que prouve de nouveau surtout l'orthographe des noms allemands. Ce copiste allemand voulait évidemment utiliser deux feuillets du volume restés blancs, dans ce but il glissa entre eux encore quelques feuillets de parchemin, sans se rendre compte que le volume devenait ainsi trop fort pour la reliure. Mais même ainsi il n'avait à sa disposition que 10 feuillets, et il était impossible d'ajouter encore un nouveau cahier sans briser la reliure. On est d'autant plus frappé de voir que le texte, à la dernière ligne du f° 150^b^ ne finit que tout contre le bord et sans aucun des signes usités comme finales. Cette remarque toute extérieure suffit à faire naître un soupçon : notre manuscrit pourrait bien n'être qu'un fragment considérable et non le texte complet du libellus Jordani.

En quel lieu devrons-nous chercher le copiste allemand qui a ajouté notre chronique au manuscrit français ? On songe d'abord, tout naturellement à l'endroit même, où nous trouvons notre manuscrit en premier lieu, au couvent des cordeliers de *Thorn*, dans la Prusse occidentale. Thorn était une ville allemande en plein pays polonais ; aussi les frères allemands n'ont-ils jamais dû manquer à ce couvent de cordeliers. Mais le contenu de notre manuscrit n'est pas favorable à cette hypothèse. Les cordeliers du couvent de Thorn se bornèrent, semble-t-il, à ajouter vers la fin du XV^e^ siècle, en marge du f° 124, deux notes sur quatre saints frères Mineurs prussiens. C'est tout. Ils ont sans doute acquis notre manuscrit dans sa forme actuelle. Où ? Nous n'en

savons rien. Nous devons nous contenter de dire que la Chronique de Jourdain a été ajoutée vers la fin du XIV^e^ siècle par un copiste allemand, sans pouvoir reconstituer exactement l'histoire du manuscrit.

Le manuscrit nous donne-t-il un texte exact et complet de la chronique ? Il suffit de parcourir rapidement les f^os^ 142-150 b pour s'apercevoir que le copiste a travaillé assez hâtivement. Il avait eu l'intention de marquer le commencement des paragraphes par des initiales ornées, mais le temps lui manqua et il a laissé un blanc à la place de chacune. De plus, il a souvent mis un mot pour un autre et parfois sauté des lignes entières de son original. Nous verrons pourtant que, selon toute apparence, cet original lui-même n'était pas exempt d'erreur. Nous ne pouvons donc pas nous contenter d'imprimer simplement le texte de Berlin, et nous sommes en bien des endroits obligés de le corriger. Mais ceci même ne suffit pas. L'état extérieur de notre manuscrit nous amenait déjà à supposer que B ne représente qu'un *fragment* de la chronique. Ce soupçon est fortifié par le fait que le récit s'arrête aux événements de l'année 1238, alors que Jourdain, d'après le prologue, ne dicta ses mémoires à frère Baudoin qu'après le chapitre de Halberstadt en 1262. Ce qui met la chose hors de doute, c'est le témoignage de deux chroniqueurs franciscains du XVI^e^ siècle, Nicolas Glassberger et Jean Komerowski. Le premier en appelle au témoignage de Jourdain pour un événement de 1240, le second, dans un passage de son tractatus cronice, dit que Jourdain a continué sa chronique jusqu'au temps du général Bonagratia. Nous aurons à examiner en détail ces renseignements. Il suffit ici d'établir simplement le fait que B ne nous fournit pas la fin du libellus Jordani.

Georges Voigt déjà s'était donné la peine de rechercher sur les catalogues de manuscrits, s'il n'y en aurait pas de notre chronique, mais il n'avait rien trouvé. Je

ne me suis pas laissé rebuter par cet insuccès et j'ai parcouru, moi aussi, page après page, les différents catalogues. J'étais sur le point d'abandonner cet ennuyeux travail, quand, par bonheur, au dernier moment, je tombai sur une indication qui me fit espérer la récompense de mes longs efforts.

II. Le manuscrit de Karlsruhe = K

Le manuscrit 357 de la Landesbibliothek de Karlsruhe n'est qu'un petit cahier de six feuillets de papier, de 205 × 142^{mm}, relié en carton jaune. On voit encore clairement que les feuillets avant d'être reliés, ont été exposés à l'humidité, le texte pourtant est encore partout lisible. L'écriture est d'une main ferme du XV^{e} siècle. Les lettres initiales sont toujours peintes en rouge : le copiste s'est aussi en général servi d'encre rouge pour les signes de ponctuation.

Sur la première page, en haut, à gauche, d'une encre fortement passée et jaunâtre, d'une main du XV^{e} ou du XVI^{e} siècle, se trouvent quelques mots indistincts. Je lis : ex vel q dicit^{r} coplato. Au milieu de la page, de la main même qui a écrit les six feuillets *in n'omine*[1] *Domini*. En marge, à droite, d'une main moderne : *est Jordani de reliquiis S. Francisci a 1230*. Dans la marge inférieure on remarque à l'encre rouge les chiffres 29, sans doute un reste de l'ancienne pagination.

Cette trace d'une ancienne pagination montre dès l'abord que ce manuscrit aussi est un fragment. Le texte commence en effet, immédiatement par les mots *et uno socio pro ministro*. Vient ensuite la seconde moitié du ch. 57 de notre chronique et le texte complet des ch. 58-62. Mais il s'y rattache une courte suite qui s'interrompt f. 4 avec ces mots : *Anno Domini MCCLIX in*

Lipzk electus fuit frater Ulricus de Indagine et celebravit capitula etc. Le copiste continue sur la même ligne : *De fratribus minoribus per quos Deus præclara facta dignatus est misericorditer operari in diversis partibus.* Pourtant il ne s'occupe d'abord que de saint François et de saint Antoine de Padoue. Il interrompt l'énumération des saints, f° 4 b, pour donner un catalogue des Généraux de l'ordre depuis saint François jusqu'à Gonzalve, puis revient à son thème avec les mots *Item de sanctis fratribus* et énumère, souvent sans donner d'explications, un grand nombre de miracles franciscains jusqu'au f. 6 b *alio medone bono replevit.*

On peut par ce sommaire se rendre compte sans difficulté du contenu de notre petit manuscrit. Il est, lui aussi, selon toute apparence un reste des riches « florilegia francescana » qu'aimaient à produire les frères Mineurs du XIV^e^ et du XV^e^ siècle *pro sua interdum devotione movenda seu potius excutienda pigritia*, selon la caractéristique expression du compilateur d'Avignon (voir Collection t. I, p. CLVIII). La prédominance des saints allemands dans le catalogue des saints, f° 4 b-6 b, et l'orthographe des noms allemands prouvent que l'auteur de ce *florilegium* était un Allemand. Nous pouvons même peut-être retrouver à quel couvent il appartenait : au f° 1 b une main du XV^e^ siècle a ajouté en marge au nom de *Conradus de Wormacia : iste non est frater* [*Conrad*]*us in Hildes*[*heim*] *sepultus* et f° 6 la même main ajoute en marge au nom de ce Conradus de Hildesheim le mot Nota. Nous en pouvons conclure que notre florilegium appartenait autrefois au couvent des cordeliers de Hildesheim, province de Hanovre. Ceci n'implique pas nécessairement, que l'auteur du manuscrit ait été un cordelier de Hildesheim, mais il est pourtant naturel de l'y chercher, d'autant plus que la proportion des saints saxons mentionnés est très considérable et que l'auteur ne donne le catalogue des

ministres provinciaux que pour la Saxe. Il ne sera sans doute jamais possible de retrouver par quelles vicissitudes notre fragment est arrivé de Hildesheim à Karlsruhe, par contre je ne serais pas étonné que les cahiers perdus de notre florilegium et en particulier les parties manquantes de la chronique de Jourdain reparussent à leur tour.

Quelle est l'importance historique de cette relique de la Bibliothèque de Karlsruhe, si peu utilisable en apparence ? Elle nous fournit 1° un nouveau texte des chapitres 57 et 62 de notre chronique. Ce texte n'est pas exempt de fautes, mais il nous permet pourtant en certains endroits de corriger le manuscrit de Berlin. 2° il nous donne la conclusion cherchée et la continuation de notre chronique. Le manuscrit B s'interrompt brusquement au milieu du récit des événements de 1238. Ici au contraire nous trouvons non seulement des renseignements sur la fin des négociations engagées à Rome (en 1238), mais il s'y rattache une courte exposition de l'histoire de l'Ordre et de la province de Saxe jusqu'au chapitre provincial de Halberstadt en 1262, celui-là même qui ordonna à Jourdain de mettre ses souvenirs par écrit. Notre texte rapporte encore avec assez de détails les événements relatifs à ce chapitre, comme la nomination du provincial Barthélemy dont Jourdain parle dans son prologue. Après cela la forme et le caractère du récit changent tout-à-coup. Il n'est plus question de l'élection ni des décisions des ministres généraux ; nous ne trouvons plus que des renseignements assez secs sur les provinciaux de Saxe, une sorte de catalogus provincialium Saxoniæ avec quelques indications sur ceux-ci et sur les chapitres qu'ils ont tenus. Le chapitre de Halberstadt marque donc clairement une coupure dans le récit. Jusque-là la forme et le contenu présentent tous les caractères de l'œuvre déjà connue de Jourdain. Ce qui suit donne au contraire

l'impression d'une suite écrite d'une autre main ; or nous savons que c'est immédiatement après ce chapitre de Halberstadt que frère Jourdain dicta ses souvenirs à frère Baudouin. Il semble donc que nous ayons du f. 1-3 b de notre fragment la fin perdue de l'œuvre de Jourdain, tandis que les f^os^ 3 b-4 n'en sont qu'une suite composée en Saxe ; pour abréger, nous appellerons cette suite Continuatio Saxonica.

Pourtant ne nous pressons pas trop de rien affirmer. J'ai déjà dit que la Chronique de Jourdain avait été connue dans un texte plus complet par deux chroniqueurs franciscains du XVI^e^ siècle ; nous devons examiner si ces chroniqueurs confirment ou infirment les conclusions suggérées par le manuscrit de Karlsruhe.

§ 3. Sources indirectes du texte.

I. Komerowski.

Le manuscrit de Berlin provient, nous l'avons vu, d'un couvent de l'ancien royaume de Pologne. Il y a été non seulement conservé, mais lu et étudié, comme le prouvent les indications du premier feuillet et les notes marginales du f^o^ 124. Rien d'étonnant donc à ce que, encore au XVI^e^ siècle, nous trouvions en Pologne un disciple et un continuateur de Jourdain. Ce disciple attardé qui ne peut toutefois en aucune façon lui être comparé, est le chroniqueur polonais Jean Komerowski.

Rassemblons d'abord les indications que nous pouvons avoir sur sa personne[1]. Au XV^e^ siècle existait en

1. Comp. l'Introduction de Xavery Liske et Antoni Lorkiewicz dans les Monumenta Poloniæ historica. Leopoli 1888, p. 1 ss.

Pologne une famille de Komerow[1] ou Komerowski. Trois membres de cette maison, Pierre, Nicolas et Martin ont même acquis une certaine renommée dans l'histoire de la Pologne. On serait assez naturellement porté à rapprocher de ces hommes si souvent nommés[2] notre célèbre chroniqueur Jean de Komerow ou Komerowski, et cela d'autant plus que Jean laisse entendre qu'il a par amour pour Dieu abandonné une belle situation dans le monde. Mais il ne faudrait pas trop presser ces paroles[3]. Lorsque nous rencontrons Jean pour la première fois en 1493[4] il est scriptor au service d'un magnat polonais. On peut en conclure avec assez de probabilité qu'il n'était pas d'origine nobiliaire et n'avait rien de commun avec les seigneurs de Komerowski de la célèbre maison de Konzak.

En bon moine Jean nous a laissé quelques indications sur les événements de sa vie monacale. Citons seulement les dates les plus importantes : le 8 sept. 1494 il prit l'habit des Franciscains-Observants au chapitre de Kosten (prov. de Posen)[5]. De 1511-1514 il fut gardien à Wilna[6]. En 1514 il obtint le même office au couvent de Varsovie[7]. En 1516 il fit le voyage de Rome pour assister en qualité de député de la province de Pologne au célèbre capitulum generalissimum[8] qui permit enfin aux Observants de se constituer en un ordre autonome. En 1518 nous le trouvons au second chapitre général

---

1. Il y a dans l'ancien royaume de Pologne 8 villes ou villages du nom de Komerowo, voir Ritter Ortslexicon à ce mot.
2. Comp. Niesiecki, Korona Polska, Leopol. 1738, t. 2, p. 567.
3. Memoriale p. 263 : *anno 1494 frater Johannes de Comorowo contemnens omnia que habuit in seculo propter sequelam Christi vestem religionis suscepit.*
4. Tractatus, p. 376.
5. Memoriale, p. 263.
6. Loc. cit., p. 304.
7. Loc. cit., p. 313.
8. Loc. cit., p. 314.

des Observants à Lyon où il prend part à l'élection du nouveau Général [1]. Deux ans après, le 27 août 1520, il fut élu pour la première fois provincial de Pologne [2]. Selon l'usage des Observants il occupa cette charge pendant trois ans jusqu'au chapitre de Varsovie, le 28 septembre 1523 [3]. En 1529 il fut réélu pour un second *triennium* [4]. Pendant ce second triennium, il eut la douleur de voir les frères de la Lithuanie se séparer de ceux de la Pologne pour former une nouvelle province [5]. Jean restait provincial de la province réduite de Pologne. Sa vieillesse fut troublée davantage encore par les progrès imposants du luthéranisme. Il mourut en paix le 3 novembre 1536, à ce qu'il semble, dans ce même couvent de Varsovie, où il avait exercé son activité pendant si longtemps et avec tant de savoir faire [6].

Ces quelques dates suffisent à montrer que Jean avait acquis dans son Ordre une position très en vue. Il avait sans doute un grand talent d'administrateur. Mais il désirait faire plus encore, il aspirait aussi à servir la plume en main la cause de S. François. En 1508 il fit imprimer un petit ouvrage intitulé : *Introductio in doctrinam doctoris subtilis modos distinctionum et identatum, alios quoque terminos obscuriores eiusdem doctrine declarans, antiquiorum Scotisantium solvens rationibus quorumdam recentiorum, quibus impugnatur, solutis.* C'est, comme ce long titre l'indique, un produit tout scolastique, mais qui eut malgré le sujet et malgré la forme pesante, un grand succès en Pologne puisqu'il fut réédité en 1512,

1. Loc. cit., p. 332.
2. Loc. cit., p. 334.
3. Loc. cit., p. 341.
4. Loc. cit., p. 347 s.
5. Loc. cit., p. 354 s.
6. Voir Liske et Lorkiewicz, loc. cit., p. 24 s.

1515 et 1519[1]. Vers le même temps Komerowski s'était à ce qu'il semble déjà essayé comme historien. Il avait écrit un sermo *de statu et contingenciis religionis nostre* qui n'est pas encore publié.

En 1512 il composa en se basant sur ce *sermo* le *Tractatus cronice fratrum Minorum observancie a tempore Constanciensis concilii et specialiter de provincia Poloniæ per fratrem Johanem de Comorowo eiusdem ordinis minimum,* publié par Henri Zeissberg dans l'Archiv für österreichische Geschichte, t. 49 (1872), p. 314-425. Mais cette nouvelle forme de son travail ne le satisfit pas encore ; en 1534-1535 il augmenta une seconde fois considérablement son œuvre et lui donna un nouveau titre: « *Breve Memoriale ordinis fratrum Minorum, maxime rectorum ipsius ordinis et contingencium in ordine, scilicet circa altercaciones, dissensiones eius ac turbaciones temporibus ac causis diversis, deinde et specialiter de provincia Polonie ac locorum fundacione cautelaque presencium et futurorum preter gracias vive vocis et privilegia, quia ista omnia sufficienter descripta sunt per regestra Ordinis, Firmamenta Trium ordinum, Speculum Minorum ac Supplementum seu Compendium.* » L'historia a été publiée d'après cette ultime rédaction ou édition dans les *Monumenta Poloniæ historica*, t. 5, p. 64-362.

Komerowski vivait et écrivait à l'époque des *Epistolæ virorum obscurorum,* et si les spirituels auteurs de cette célèbre satire l'avaient connu, ils ne l'eussent sans doute pas mieux traité que ses confrères de l'ordre de saint Dominique. Komerowski est le vrai pendant franciscain des viri obscuri ordinis Prædicatorum. Il est à peine possible de malmener la langue latine plus que ne le fait ce très respecté provincial de Pologne, et

1. Voir Zeissberg, loc. cit., p. 302.

il serait tout aussi difficile de traiter un sujet historique avec moins de clarté et d'ordre que ce barbare scolastique. Il est vrai que celui-ci est familier avec la *doctrina* du *doctor subtilis* comme bien peu parmi ses confrères polonais. Mais le talent de raconter simplement et d'une manière vivante, qui fait le charme des premiers fils de saint François lui manque totalement. Par bonheur ce barbare possédait au moins *un* art, celui du copiste; il ne s'est pas seulement copié et recopié lui-même, il a aussi mis à contribution toute une série d'œuvres imprimées et manuscrites.

Dans le Tractatus Cronice Komerowski donne quelques phrases de Jourdain tirées des chapitres 3, 5, 7, 8, 15, 16, 19, 29, 50-55, 61-63 du manuscrit B et copie presque mot à mot les chapitres 64-67, 70 du manuscrit K. Notre chronique est bien plus largement exploitée dans le Memoriale : nous y retrouvons en entier ou en partie les chapitres 3-6, 9-17, 19, 20, 22, 23, 25, 29, 61-67, 54, 55 et en outre de courtes indications se rapportant aux chapitres 31, 32, 51-53.

Le texte dont Komerowski s'est servi pour les chapitres 3-63 est si semblable à celui du manuscrit de Berlin qu'on pourrait à première vue supposer qu'il a eu connaissance de ce manuscrit à Thorn, et l'a copié directement. Nous rencontrons chez lui les mêmes erreurs et parfois les mêmes lacunes[1], mais son modèle présentait en outre des particularités que nous ne retrouvons pas dans le manuscrit de Berlin. Nous sommes donc amenés à penser que le texte de Berlin et le texte utilisé par Komerowski ont eu un modèle commun; celui-ci n'était pas non plus entièrement correct, nous pouvons lui attribuer toutes les erreurs et les omissions qui sont communes à B et à Komerowski. Ce texte était pourtant meilleur que B et que Komerowski, car

1. Voir ci-dessous les notes du texte du libellus Jordani.

ceux-ci peuvent çà et là servir à se corriger mutuellement, ce qui montre combien le travail des deux copistes a été fait d'une manière superficielle.

L'exemplaire du libellus Jordani qu'a eu Komerowski était sûrement plus complet que le texte du manuscrit B : non seulement nous y trouvons aussi les chapitres 63-64 du manuscrit K, mais Komerowski nous apprend lui-même dans le Tractatus Cronice (loc. cit., p. 316) que *frater Jordanus ... a principio ordinis scripsit cronicam usque ad tempora Bonagracie generalis et Nicolai III (!) qui regulam declaravit.* Frère Bonagratia fut Général de 1279-1283. La célèbre déclaration de Nicolas III *Exiit qui seminat* est datée du 14/15 août 1279. L'exemplaire de la chronique que consultait Komerowski allait donc jusqu'en 1279. Ceci semble au premier abord très extraordinaire, on pourrait se demander s'il faut en conclure que Jourdain continua sa chronique encore au-delà du chapitre de Halberstadt et l'amena jusqu'en 1279? En aucune façon : cette indication prouve simplement que l'exemplaire dont s'est servi Komerowski finissait par une notice sur le général Bonagratia et la déclaration *Exiit qui seminat*. En jetant un coup d'œil sur le manuscrit K, nous trouvons une notice qui a pu servir de base à l'affirmation de Komerowski : *Et cum irent ad capitulum generale celebrandum in Assisio, ubi declaracio regule. « Exiit qui seminat » etc. edita est, existente in regimine generalis ministerii fratre Bonagracia ... expiravit.* C'est le premier morceau de la Continuatio Saxonica. Ce morceau a été, semble-t-il, écrit peu après 1279 (voir ci-dessous § 6) ; rien n'empêche par conséquent de supposer que le frère Komerowski travaillait sur un exemplaire de la chronique de Jourdain qui se terminait par cette addition. Il aura donc attribué ces quelques phrases à Jourdain, faute d'avoir lu avec toute l'attention nécessaire le

prologue de Jourdain qui rend cette hypothèse inadmissible.

Komerowski n'est pas le seul chroniqueur franciscain qui ait connu et copié Jourdain. Trois autres avant lui avaient déjà puisé dans notre chronique : Glassberger, le chroniqueur de Bâle et l'auteur de l'Epitome Lipsiensis, mais il semble qu'ils aient eu sous les yeux un texte différent du nôtre.

II. Glassberger.

Parmi les chroniqueurs franciscains, il en est peu qui aient eu sur les écrivains postérieurs une influence comparable à celle de Glassberger. Gonzaga, l'auteur de la chronica anonyma, Luc Wadding, Fortuné Hueber et plusieurs autres ont puisé dans cette chronique ; et, grâce à Wadding, les renseignements que Glassberger donne sur le développement de l'ordre de S. François en Allemagne étaient devenus publici iuris, alors que sa chronique dormait encore, totalement inconnue, aux Archives Provinciales de Munich. Actuellement nous connaissons la vie et les œuvres de Glassberger bien mieux qu'il y a vingt ans. Les Pères du collège de S. Bonaventure ont publié la chronique en 1887 et ont donné dans l'introduction quelques indications sur la vie de l'auteur. Si utile et si méritoire que soit cette édition, elle laisse pourtant à désirer sous certains rapports. Ce qui est surtout regrettable, c'est que les Pères éditeurs n'aient pas indiqué en note sous le texte et par des caractères différents dans le texte même à quelle source Glassberger a puisé chaque morceau. Ce travail extrêmement pénible, qui seul rendrait le texte utilisable, est la plupart du temps laissé à la charge du lecteur.

La seule question qui nous intéresse ici, c'est de

savoir comment était l'exemplaire du libellus Jordani employé par Glassberger. Mais nous ne saurions y répondre sans connaître les sources que le chroniqueur a employées outre le libellus Jordani, et sans avoir d'abord établi la manière dont il a coutume de s'en servir. Nous avons besoin aussi de nous faire une idée de la personne de Glassberger et de ce qui l'intéressait. L'introduction des Analecta Franciscana, t. II, est, il est vrai, excellente, mais elle ne suffit pourtant pas pour s'orienter à fond.

1. *Notice sur la vie de Glassberger.*

Komerowski était Polonais, Nicolas Glassberger[1] était Morave de naissance. Il était originaire d'Olmütz[2], comme il le fait incidemment remarquer lui-même. Il ne comprenait donc pas seulement l'allemand, mais aussi le tchèque. En 1472, à Amberg, en Bavière, il entra dans l'ordre des Franciscains Observants[3]; il semble qu'en 1475-1476 il étudiait à Bâle[4]; en 1479 il entreprit un voyage dans sa patrie[5] et eut à maintes reprises l'occasion de discuter en langue bohème avec des Hussites. Après cela il paraît être retourné à Amberg[6], mais il passa aussi un certain temps à Munich[7]. A partir de 1483[8] il séjourne à Nuremberg[9].

1. Dans l'édition du *Trilogium* il se nomme Glasberg, dans son *collectaneum* il a écrit lui-même *Glasberger*. Les copistes de la chronique écrivent *Glassberger*, voir p. 2, p. 467.
2. Chr., p. 467.
3. Loc. cit., p. 452.
4. Loc. cit., p. 460 s.
5. Loc. cit., p. 467 ss.
6. Loc. cit., p. 470 ss.
7. Loc. cit., p. 472 ss.
8. Loc. cit., p. 488.
9. Le 25 mai 1488, il assiste à Nuremberg à un chapitre provincial, Chron., p. 505 *(expertus loquor)*. En 1496 il y reçoit une lettre du

C'est là qu'il composa sa Chronique [1], de 1506 à 1509, et c'est aussi là qu'il mourut, sans doute après 1509 [2].

Il y avait alors à Nuremberg deux couvents Franciscains Observants : le couvent de Saint François, où Glassberger était de famille, et le couvent des sœurs de Sainte Claire dont il fut pendant quelques temps le prédicateur et le confesseur. Tous deux étaient fort considérés dans la ville [3]. Au couvent de Nuremberg Glassberger rencontra nombre de vieux patriciens de la ville qui s'étaient retirés du monde pour y terminer leurs jours dans un pieux recueillement. Les sœurs de Sainte Claire devaient aussi former une véritable congrégation de filles de patriciens, tant sont nombreux parmi elles les noms des vieilles familles telles que les Tucher, les Ebner, les Waldstromer, les Muffel, les Vorchtel. Glassberger vécut donc plusieurs années dans un commerce étroit avec la meilleure société de Nuremberg. Il se trouvait en rapports suivis avec toutes ces familles qui ont fait la gloire de Nuremberg, familles pour lesquelles travaillait le génie des grands artistes Dürer, Krafft, Stoss, Vischer, et auxquelles rendait hommage l'éloquence des grands humanistes. Mais il semble que pour Glassberger la renaissance nurembergeoise n'ait pas existé ; et pourtant il a été longtemps le confesseur de Charité Pirckheimer et pendant des années le confrère de Jean Pirckheimer

---

frère Paulin de Lemberg, voir l'édition du *Trilogium animæ*, f. 1. En 1498, il y publie ce *Trilogium*. En 1501, il y lit une lettre circulaire sur les découvertes de Colomb en Amérique, Chron., p. 545. Le 20 juin 1506 il y reçoit quelques livres de la bibliothèque du Sénat nurembergois, voir Anal. Francisc. 3, p. 649. Il n'a par conséquent pas pris part au chapitre général qui eut lieu à Rome à la Pentecôte 1506.

1. V. ci-dessous p. XXXII.
2. Voir ci-dessous p. XXXIII.
3. Comp. Franz Binder, Charitas Pirckheimer, Fribourg, 1873.

l'ancien[1]. Les subtilités de la théologie scolastique intéressaient Glassberger plus que les grandes questions qui remuaient cette aristocratique société : une lettre d'indulgence du pape avait pour lui plus de valeur que tous les chefs-d'œuvre dont les Dürer, les Wohlgemut, les Vischer étaient en train d'orner Nuremberg. Pourtant le moine mendiant lui-même ne put se soustraire entièrement à l'influence du genius loci. Lorsque çà et là nous le voyons faire allusion aux événements de l'histoire profane, consacrer par exemple un long morceau aux découvertes de Colomb en Amérique[2], si par endroits il paraît s'efforcer de donner une teinte d'humanisme à son grossier latin de moine, si en somme il nous apparaît bien moins barbare que Komerowski, son confrère et contemporain polonais, cela est dû, sans nul doute, à son séjour prolongé dans la ville la plus grande et la plus éclairée de l'Allemagne d'alors.

Glassberger sut aussi fort bien utiliser les ressources qu'offrait Nuremberg sous le rapport des études et de la production littéraire. Il empruntait des livres à la bibliothèque du Sénat[3] ; il fut en relations avec les grands imprimeurs de la ville[4] et se procura ainsi nombre de livres qu'il eût cherché en vain dans les couvents franciscains. Mais à quelle sorte de livres allait son intérêt ? L'unique écrit que Glassberger ait fait imprimer nous l'indique déjà. Il s'agit d'une étude sur l'histoire de l'ordre, donnée comme appendice à une nouvelle édition du *Trilogium anime de frère Louis*

---

1. Jean Pirkheimer se fit moine en 1500. Charité entra au couvent de Ste Claire en 1478, voir Binder, loc. cit. Les documents et les actes des deux couvents se trouvent actuellement dans les archives de la ville, mais ils ne contiennent, à ce qu'on me dit, aucune notice sur Glassberger.
2. Chron., p. 525 ss.
3. Voir Anal. Francis. 3, p. 649.
4. Voir ci-dessous p. XXXI.

de Heilsberg, en Prusse, imprimée à Nuremberg dans l'officine d'Antoine Koberger en 1498. L'histoire de son Ordre, voilà ce qui l'intéressait particulièrement. Nous le voyons encore plus clairement par un recueil écrit de sa main qui se trouve aujourd'hui au couvent des frères Mineurs de S. Maria zu den Engeln à Hall en Tyrol.

Ce codex comprend : — 1° le *Fasciculus Temporum* du chartreux Werner Rolevinck qui, malgré son contenu pitoyable a été à cette époque si fréquemment imprimé [1]. — 2° une lettre de l'empereur Maximilien I au pape Jules II en faveur des Observants écrite en 1506 (voir Analecta Francisc. 3, p. 649 s.). — 3° des extraits du célèbre livre du pasteur Ludolf Suchen (Sudheim) *de Terra Sancta et itinere Hierosolymitano* souvent imprimé au XV^e^ siècle [2] (voir Anal. Francisc. 3, p. 650-654). — 4° des extraits du livre *De locis Terre Sancte*, écrit par le Franciscain Paulus Waltherus de Güglingen (voir loc. cit., p. 654 s.). — 5° une lettre des *nobiles Moraviae* au pape Alexandre VI en faveur des Observants, écrite le 24 avril 1498 (voir loc. cit., p. 655 suiv.). — 6° la table des matières du livre déjà mentionné de Paulus Waltherus (voir loc. cit., p. 656 suiv.). — 7° *De Maronitis in Terra Sancta conversis* (voir loc. cit., p. 657 et s.). — 8° sur frère Griffo (loc. cit., p. 658), extrait du livre de Paulus Waltherus. — 9° *De principio et origine ordinis Mariae Magdalenae* (loc. cit., p. 658-665). — 10° la chronique des XXIV Généraux. Glassberger termina cette copie, comme il le fait remarquer lui-même, le 24 déc. 1491, *in magno frigore et incommodo iuxta temporis qualitatem*. — 11° *Vita mirabilis Jacobi de Porta Basileae sepulto*, éditée par Anal. Francisc. 2, p. 617-629. — 12° extraits de la

1. Voir Potthast, Bibliotheca medii ævi, à ce mot.
2. Voir Potthast, loc. cit., à ce mot.

légende de Jean de Capistrano, écrite par Christophe de Varese (voir loc. cit., p. 640). — 13° Légende dite des Trois Compagnons. — 14° *De nominibus XII primorum fratrum Minorum* (loc. cit., p. 640 suiv.). — 15° *Instrumentum de stigmatibus s. Francisci* (loc. cit., p. 641-645). — 16° De secretis b. Francisco revelatis (loc. cit., p. 646). — 17° *De visione fratris Johannis de Parma* (loc. cit., p. 646-649) extrait d'un livre de la bibliothèque de Nuremberg, copié en 1506.

Que penser de ce recueil bigarré? Tout d'abord nous y voyons l'ardeur que Glassberger mettait à rassembler les documents historiques et nous nous apercevons aussi que tout en rassemblant et en copiant il était déjà tenté de s'essayer lui-même dans l'art du chroniqueur. Il a enrichi de notes historiques le Fasciculus Temporum et en plusieurs endroits il a si complètement remanié le texte de la Chronique des XXIV Généraux que plus tard il osait, parlant de cette œuvre, l'appeler sa chronique.

2. *Les sources de la chronique de Glassberger.*

Quand, vers 1506-1507[1], Glassberger, à la prière de Barthélemy Weyer de Nuremberg, se décida à écrire

1. Weyer, au moment où il chargea Glassberger de ce travail n'était pas vicaire provincial, mais gardien à Nuremberg (voir p. 1 suiv.). Donc Glassberger commença son travail après le 15 août 1506 où finit le premier triennium de Weyer (voir p. 548). La Chronique était déjà écrite jusqu'après la p. 456, avant octobre 1508 (voir p. 285, 452, 456). Comme cette chronique ne s'arrête pas en 1508, mais qu'elle va jusqu'au 11 juillet 1518, la question se pose de savoir si les annales de 1509-1518 sont aussi de Glassberger. Riezler (Die litterarischen Widersacher der Päpste zur Zeit Ludwigs der Bayern, p. 305 s.) le conteste en s'appuyant sur le changement d'écriture du manuscrit, mais ce manuscrit, comme le prouve Anal. Francisc. 2, p. X, n'est pas le manuscrit original de Glassberger. Les pères éditeurs de Quaracchi vont plus loin encore: ils pensent que la plus grande

l'histoire de la vaste province franciscaine de Strasbourg, il traita ses documents comme il avait fait précédemment, copiant et combinant librement les uns avec les autres des livres étrangers. Il ne se limita d'ailleurs pas strictement à la tâche qui lui avait été confiée, il ne donna pas seulement une histoire de la province de Strasbourg, mais aussi une histoire des généraux de l'ordre et des provinces de Saxe et de Bohême. En vue de ce travail : 1° il copia une série de documents et d'actes appartenant aux archives de Nuremberg et à celles de la province d'Ulm ; 2° il fit des extraits d'un grand nombre de livres déjà imprimés ; 3° il en fit aussi d'une foule de sources manuscrites. Il se borna à réunir cet énorme amas de documents et sa chronique se trouva terminée. L'œuvre n'est donc pas autre chose qu'un assemblage de matériaux divers ; mais ce qui ailleurs est un défaut devient ici un avantage : Glassberger, en négligeant de refondre les extraits qu'il faisait, nous a conservé une série de vieilles sources dont nous ne possédons plus l'original. Pour retrouver celles-ci il faut démembrer toute la chronique, en séparer les éléments, et essayer de reconstituer ainsi toute la bibliothèque qui garnissait la table de travail de notre chroniqueur dans son couvent de Nuremberg.

---

partie de l'ouvrage jusqu'en 1472 ou peut-être jusqu'en 1485 est bien de Glassberger, mais que le reste est l'œuvre de continuateurs postérieurs. Ils ne se sont pas aperçus que p. 467 ad an. 1479, Glassberger se reconnaît explicitement l'auteur de la Chronique et qu'il le fait encore implicitement ad an. 1489, p. 505 ; ad an. 1501, p. 525 (nobis in conventu Norimbergensi). Pourtant il y a réellement une coupure p. 550 l. 12 (Ulmae continentur). Jusque là le récit est très détaillé, tandis qu'après il devient plus bref : il est donc possible que les dernières pages, p. 550-561, aient été ajoutées en 1518 par une main étrangère ; mais il se peut tout aussi bien que Glassberger lui-même les ait ajoutées en 1518 : le style, à ce qu'il me semble, ne permet pas de décider la question d'une manière sûre. En tout cas la Chronique, jusqu'à la p. 550 l. 12, est l'œuvre de Glassberger et fut terminée par lui à Nuremberg en avril 1509.

Il suffit cependant, pour le but que nous nous proposons ici, d'établir quelles furent les principales d'entre ces sources et de définir brièvement la manière dont Glassberger les a utilisées. Il donne :

I° In extenso une centaine de lettres, documents ou actes.

II° Des extraits des ouvrages suivants déjà imprimés : 1. Rolevink fasciculus temporum (voir p. 37). — 2. Barthélemy de Pise, Liber conformitatum (voir p. 15, 28, 40, 104, 215 s.). — 3. Robert Gaguin, De origine et gestis Francorum (voir p. 216). — 4. Vincent de Beauvais, Speculum historiale (voir p. 4, 71).

III° Il utilisa plus souvent encore des chroniques manuscrites, il indique lui-même les suivantes : 1. *Scripta Baldevini de Brunschwick* (voir p. 21) ; *Libellus Jordani* (voir p. 56, 62). — 2. Les copies de sa collection historique : *a.* la Chronique des XXIV Généraux, sa source principale jusqu'en 1374 ; *b.* le livre *de principio ordinis S. Magdalenæ* (voir p. 37 s.[1], 47, 91) ; *c.* Paulus Waltherus, *De locis Terre Sancte* (voir p. 452 s.) ; *d. Vita Jacobi de Porta* (voir p. 146, 177). — 3. La chronique de Hermannus Gigas = *Flores temporum* (voir p. 100). — 4. Le Chronicon du chanoine Andreas de Ratisbonne (voir p. 151, 163, 164, 167 *b*, 177, 184, 192, 201, 223, 224, 237). — 5. Le *Speculum Minorum* du frère Jacobus Odonis Perusinus (voir p. 81). — 6. *La chronica Saxoniæ* (voir p. 85). — 7. Christophorus a Varisio, *Legenda s. Johannis a Capistrano* (voir p. 294, 372). — 8. Christophorus, *expositio regulæ* (voir p. 311). — Outre cela il cite à l'occasion le droit canonique, la Glose de Johannes Andreæ (voir p. 88, 104, 108) ; la Postilla de Nicolas de Lyra (voir p. 3) ; Robertus de

1. L'intérêt que Glassberger porte à cet ordre frappe au premier coup d'œil. Il s'explique par le fait que le couvent de S[te] Claire à Nuremberg était issu d'une « Sammung von Reuerinnen der hl. Magdalena.»

Licio, *tractatus de divina caritate* (voir p. 310); Prosper Aquitanus, Hermannus de Pelsteyn, Confessorum Casuum (p. 168), etc.

IV° Il a encore un certain nombre de sources qu'il n'a jamais clairement désignées, ainsi : 1. un catalogue des *ministri provinciales Alamaniæ superioris;* 2. un catalogue des *ministri provinciales Saxoniæ;* 3. une chronique inconnue de Bavière; 4. une source inconnue sur l'histoire de Bohême.

Examinons à présent de quelle façon Glassberger a traité ces sources. Il a fait exactement ce qu'il avait déjà fait pour la Chronique des XXIV Généraux dans sa collection historique. Il les copie rarement tout à fait mot à mot, il en altère le texte tantôt plus et tantôt moins. Parfois aussi il fond ensemble les textes de deux documents[1]; d'autres fois il donne à deux reprises, à des années différentes, un même récit provenant de la même source[2]; il lui arrive aussi de dater les événements tout à fait arbitrairement. Pour toutes ces raisons les renseignements fournis par la Chronique de Glassberger, ne peuvent jamais être acceptés sans vérification préliminaire. Si Glassberger est un compilateur laborieux il est malheureusement souvent peu exact et parfois maladroit : on ne peut donc se fonder sur lui que lorsqu'il nous indique à quelle source ses renseignements ont été puisés.

Les quelques remarques que nous venons de faire ont préparé la voie à la question qui seule doit nous occuper ici, celle de savoir quel était l'état de l'exemplaire

---

1. Voir p. 77 la notice sur la mort d'Urbain IV. Glassberger y combine le récit de la Chronique des XXIV Généraux avec le récit d'Andreas de Ratisbonne.

2. Voir p. 79 la notice sur le martyre des sept frères en Syrie. Elle est empruntée à la *Chronica Minor*, p. 82. Glassberger répète ce récit, mais ici il donne mot pour mot le texte de la Chronica Minor, voir ci-dessous.

de Jourdain dont s'est servi notre peu minutieux compilateur.

3. *L'exemplaire du libellus Jordani qu'a eu Glassberger.*

Après avoir ch. 17 et 18 donné presque littéralement *notre* texte de Jourdain, Glassberger ajoute, p. 21 : *iste fuit frater Jordanus diaconus de Yane vallis Spoletane qui supradicta de ipso coram fratribus recitavit in capitulo provinciali in Halberstadio tempore sancti Bonaventuræ anno Domini 1262 dominica Jubilate celebrato et frater Baldewinus de Brunschwick conscripsit instigante fratre Bartholomeo tunc ministro Saxoniæ. Qui quidem Jordanus tali eventu ad Theutoniam venit et Theutonicorum ferocitatem quam horruit evadens ordinem cum predicto Cesario in ea plantavit, ut latius infra dicetur. Hec ego ex memorati fratris Baldewini scriptis extraxi.*

On voit par ces quelques phrases 1° que les scripta Balduini qu'avait Glassberger contenaient les ch. 17 et 18 de la Chronique de Jourdain ainsi que le Prologue ; 2° frère Baudouin n'y est pas appelé de Brandenburck, mais de Brunschwick.

P. 56, Glassberger donne une citation textuelle du ch. 61 de notre chronique. Le texte concorde de nouveau presque mot pour mot avec celui du manuscrit, il indique ici comme source : *frater Jordanus custos Thuringiæ in libello suo.*

P. 62, il s'appuie encore une fois sur le témoignage du *frater Jordanus*, le passage qu'il a en vue se trouve ch. 70 du manuscrit.

Ces citations montrent que Glassberger s'est servi d'une source qui était fort semblable à la chronique de Jourdain. En comparant phrase par phrase le texte des manuscrits B et K et celui de Komerowski avec sa

chronique on s'aperçoit immédiatement que les *scripta Balduini* ou le libellus Jordani dont il s'est servi correspondent pour le fond presque complètement au Memoriale de Jourdain que nous connaissons aujourd'hui. En bien des endroits la correspondance est littérale; en d'autres, Glassberger a, suivant sa coutume, changé les mots. Une fois il a encore copié son texte d'une manière tout-à-fait inattentive: p. 29, il commence par donner un extrait du ch. 33, où Jourdain raconte que Jean de Piano Carpine fut nommé custode de Saxe au chapitre de Spire en 1223; puis il continue immédiatement par une phrase du ch. 35 : *et ipsum Johannem de Plano Carpinis fecerunt clericorum multitudini prædicare.* Il induit ainsi en erreur et donne l'impression que les événements racontés par Jourdain au ch. 35, après Hildesheim, auraient eu lieu à Spire. Cet exemple de son inattention est classique; pourtant les extraits donnés par Glassberger sont de la plus grande importance pour le texte de Jourdain. Quels que soient les changements qu'il a pu apporter au texte de sa source on reconnaît cependant 1° que les *scripta Balduini* sur lesquels il s'appuie sont identiques à *notre* Libellus Jordani; il n'a appelé cette source Scripta Balduini que parce que d'après le Prologue c'est Baudouin qui l'a écrite; mais on voit aussi 2° qu'il avait du Libellus un texte différent de celui de B, de K et de Komerowski, et que ce texte était meilleur que la version de B, de K et de Komerowski.

Ce qui montre le mieux que Glassberger s'est servi d'une version différente de notre chronique, c'est la comparaison de notre ch. 59 avec la p. 55 s. de sa Chronique. Celle-ci suppose un texte plus complet que celui de B et de K. 1° Glassberger nous apprend qu'en 1230 Jourdain se rencontra avec Thomas de Celano à *Assise*, 2° que Thomas de Celano lui fit cadeau de *capillis et vestimentis sancti Francisci*, 3° que les *fratres*

Thuringiæ avaient prié Jourdain de leur dire dans quelle maison de l'Ordre il pensait s'arrêter à son retour. Ces additions, qui n'en sont peut-être pas, ont bien pu appartenir primitivement au texte du Libellus Jordani.

Il en est tout autrement de la phrase suivante (p. 54) : *fuit autem idem frater Jordanus unus de primis fratribus a beato Francisco in Theutoniam missis, vir specie niger, statura pusillus, corde iocundus, benevolus et ad omne opus bonum paratus, vir magnæ obedientiæ, qui in fratre Minore nulla signa sanctitatis sine obedientia venerabatur aut alicuius momenti reputabat.* Il n'y a pas besoin de chercher des preuves pour voir : 1° que cette phrase n'est pas de Jourdain, mais a été ajoutée après la mort de Jourdain ; 2° qu'elle provient d'un homme qui a connu personnellement Jourdain. Comme on sait que frère Baudouin a servi de secrétaire à Jourdain et qu'on a des preuves de l'intérêt qu'il prenait à son œuvre, il est naturel de voir en lui l'auteur de ces additions. Pourtant sur ce dernier point il n'existe pas de preuve absolue, car les indications de Glassberger sur les scripta Balduini ne peuvent en tout cas pas être considérées comme telles. Nous constatons donc d'une manière certaine, qu'en *un* endroit la chronique de Jourdain a été enrichie d'additions anciennes. Et nous devons en conséquence nous demander si l'exemplaire de Jourdain dont s'est servi Glassberger ne contenait pas en d'autres endroits encore de semblables additions.

Si en lisant l'œuvre de Glassberger nous écartons les passages qu'il a empruntés à la Chronique des XXIV Généraux, et dont le contenu se retrouve dans le texte du libellus Jordani, il reste en effet quelques courts passages qui souvent se rattachent directement à des phrases du libellus Jordani et ont l'apparence de notes marginales ajoutées par un contemporain plus jeune.

1° A Jourdain ch. 24 : tres fratres cum fratre Josepho misit Ratisbonam, *ubi manserunt usque ad annum Domini 1229. Et tunc cœperunt ædificare solemne monasterium in eadem urbe, ut suo loco dicetur.*

2° Au chapitre 36 de Jourdain : *consimiliter fecit frater Angelus de Wormatia custos Bavariæ et Sueviæ. Et frater Marcus de Mediolano custos Franconiæ misit fratres in Bambergam qui ibidem susceperunt locum ubi modo leprosorium est. Sequenti anno misit fratres in inclytam civitatem Nuremberg ubi capellam sancti Pauli iuxta aquam Pegantiam ex opposito monasterii monacharum Cisterciensis ordinis, postea sollemne monasterium construxerunt.*

3° A l'année 1225 p. 38 : *eodem anno 1225 Engelbertus Coloniensis archiepiscopus occisus est a Friderico comite de Isenburg. Et cum Henricus Friderici imperatoris secundi filius hoc anno rex Alamanniæ esset declaratus et duxisset filiam Leopoldi ducis Austriæ nomine Margaritam, et cum ea præsentibus principibus regni nuptias apud Nuremberg solemniter celebraret et eodem etiam tempore et loco filius ducis Austriæ sororem Ludovici lantgravii duxisset in uxorem et nuptias celebraret, fratres Minores intraverunt in maiori numero in Nuremberg. Nam ante pauci numero illuc venerant et sic semper ibidem manserunt usque in hodiernum diem et continue.*

4° A Jourdain ch. 41. sur le couvent d'Eisenach : *quem locum beata Elisabetha, dum in vita fuit, sæpius visitavit.*

5° A Jourdain ch. 47 : *fratres vero in Herbipoli ad sanctum Bartholomæum primum consederunt, postea translati sunt ad locum ubi habitant in præsentem usque diem.*

6° Ad an. 1228 (p. 47, après un extrait de la Chronique des XXIV Generaux, p. 211 : *frater autem Helias vicarius generalis ministri in conventu Assisii pro*

constructione basilicæ dictæ ad civium instantiam fuit institutus.

7° A Jourdain ch. 55 [b] : Anno domini 1229 frater Johannes Anglicus primus visitator in Theutoniam est missus. *Qui cum omni tranquillitate et pace fratres caritative admonebat et informabat et ad patientiam inducebat. Et eodem anno fratres in Ratisbona de capella Salvatoris solemne monasterium auxilio nobilium de Drucksatz de Eckenmul et comitum de Pogen construxerunt et fundum dederunt nobiles de Paulstorff, etc.*

Arrêtons-nous un instant pour fixer la valeur et établir l'origine de ces extraits.

Les n^os^ 1 et 7 peuvent être examinés ensemble, car tous deux se rapportent à la fondation du couvent des frères Mineurs à Ratisbonne. Le n° 1 résume brièvement le contenu du n° 7 et n'est, me semble-t-il, qu'un simple renvoi à celui-ci, dû sans doute à Glassberger lui-même. Mais le n° 7 ? En continuant à feuilleter la chronique de Glassberger jusqu'à la p. 58, nous trouvons de nouveau une notice sur le même couvent : *anno Domini 1237 pontificatus domini Gregorii papæ IX anno XI regnante Frederico imperatore II dedicata est ecclesia Salvatoris fratrum Minorum in Ratisbona a venerabili domino Sigfrido Ratisbonensi episcopo pontificatus eius anno decimo in honorem summæ et æternæ Trinitatis et gloriosæ virginis Mariæ et beati Francisci confessoris et omnium Sanctorum.*

Cette notice se trouve au milieu d'autres extraits qui, comme nous le verrons plus loin, ne peuvent pas provenir de l'exemplaire qu'avait Glassberger du libellus Jordani — scripta Balduini, nous ne pouvons donc pas non plus faire remonter ce morceau-ci aux scripta Balduini.

Les n^os^ 2 et 3 se rapportent à l'arrivée des frères Mineurs à Bamberg et à Nuremberg. On serait tenté pour

l'un et l'autre d'en chercher la source dans les Scripta Balduini. Trois raisons s'y opposent : 1° le n° 3 est dans Glassberger sans aucun rapport avec les extraits que Glassberger donne des scripta Balduini ; 2° la première phrase du n° 3 correspond mot à mot à la Chronica Minor ad. an. 1225, ed. Holder Egger, Monum. Erphesfurtensia p. 651 ; 3° Glassberger qui vivait et écrivait à Nuremberg, recourait pour de semblables renseignements aux Archives du couvent des frères Mineurs et à celles des Clarisses de la ville. Il me semble donc très probable qu'il a fait ici usage d'une source de Nuremberg et peut-être d'un remaniement Nurembergeois de la Chronica Minor.

Le n° 4 n'est qu'une courte remarque sur sainte Elisabeth ; Glassberger peut l'avoir ajoutée de son crû.

Le n° 5 n'a absolument rien à faire avec le contexte du récit. Il est possible que Glassberger ait ajouté lui-même cette courte phrase, mais il n'est pas impossible non plus que nous ayons là une annotation au Libellus Jordani, qui, ajoutée d'abord en marge, aurait passé plus tard dans le texte.

Le n° 6 est une addition au texte de la Chron. des XXIV Généraux que Glassberger copie ici textuellement. Je ne sais où Glassberger a trouvé cette indication intéressante et exacte ; en tout cas ce n'est pas dans son exemplaire du Libellus Jordani.

De toutes ces additions il n'y en a donc qu'*une seule* que nous puissions, avec une apparence de raison, attribuer aux Scripta Balduini, le n° 5.

Nous trouvons encore dans Glassberger, p. 56-59, toute une série de renseignements précieux qui portent le cachet d'une tradition ancienne. Nous les avons rassemblés dans l'Appendice et nous y avons ajouté des notes critiques. Nous n'avons ici qu'à rechercher leur provenance.

Examinons dans ce but dans quel contexte ils se

trouvent. Glassberger commence par une citation textuelle de Jourdain ch. 61. Il termine par les mots *Hæc ille*. Il n'a par conséquent *pas* emprunté à son exemplaire du Libellus Jordani les renseignements qui suivent sur la diffusion de l'Ordre en Bohême. Ces renseignements vont jusqu'à p. 58 l. 12.

Glassberger donne alors l. 13-28 un extrait de la la Chron. des XXIV Généraux, p. 226 s. Puis de l. 29 à p. 59 l. 2 un extrait de Jourdain ch. 62, 61. Page 59 l. 3-8 nous avons de nouveau des renseignements sur les événements de Bohême. L. 9-12 un nouvel extrait de la Chron. Gener., p. 227. Le passage suivant, l. 13-40 reproduit textuellement Jourdain ch. 63, 64. Ensuite de nouveau un extrait de la Chron. Gener. qui va jusqu'au bas de la p. 60. Dans les pages suivantes Glassberger se borne aussi à placer bout à bout des extraits de Jourdain et de la Chron. Gener.

Dans ce passage de son livre comme déjà précédemment, Glassberger ne puise donc *en règle générale* qu'à deux sources, la Chron. Gener. et le Libellus Jordani. Comme les Notitiæ Bohemiæ ne se trouvent pas dans la Chron. Gener. on serait porté à supposer qu'il les emprunte à son exemplaire du Libellus Jordani. Mais les mots Hæc ille, de la p. 56 l. 23, interdisent une pareille conclusion et montrent que le compilateur ne lisait dans son exemplaire que les phrases expressément données comme citation et non la suite. Il faut donc penser que dans ce morceau, comme du reste dans d'autres encore [1], Glassberger n'a pas emprunté ses extraits à deux manuscrits seulement, il en a eu trois dont il met des fragments bout à bout. D'ailleurs dans d'autres parties encore de la Chronique de Glassberger nous trouvons

1. Comp. les Annales de 1227, p. 45-47 : il donne ici des extraits de la Chron. Gener., de Jourdain et de ses annotations sur l'Ordo Pœnitentium dans le codex de Hall.

sur la Bohême des renseignements qui ne viennent ni de la Chron. Gener. ni d'aucune autre source connue, ce qui vient corroborer l'idée qu'il les puisait dans quelque document particulier.

Pour plus de commodité je réunis tout de suite ici ces morceaux :

P. 72 : *anno Domini 1247 fratres Minores in Benosowia receperunt locum collatum per dominum Tobiam prepositum Pragensem. Qui Tobias postea in eodem loco factus frater Minor vitam finivit.*

P. 73 : *anno Domini 1254 consecrata est ecclesia fratrum Minorum in Benosowia.*

P. 75 : *anno Domini 1261 obiit frater Tobias quondam prepositus Pragensis qui ædificavit locum in Benosowia Bohemiæ, sepultus in medio chori eiusdem loci.*

P. 84 : ad an. 1274, un assez long morceau sur les rapports de la custodie de Cracovie avec la province de Bohême.

P. 125 : ad an. 1318, un assez long morceau sur le chapitre tenu à Saaz en Bohême et la citation de l'évêque Jean de Prague à Avignon.

P. 152 : ad an. 1334, sur le chapitre de Pilsen et une querelle entre les moines mendiants et le clergé séculier dans le diocèse de Prague.

P. 163 : ad an. 1335, sur l'évêque Przibislaus Bohemus.

P. 180 : ad an. 1341, sur le chapitre de Gratz.

P. 182 : ad an. 1343, sur le chapitre de Prague.

P. 185 : ad an. 1344, sur l'évêque Arnestus de Prague.

Puis suit : *Anno Domini 1345 XV die mensis Aprilis fuit quædam puella, filia filiæ Cunsonis de Wilmowitz in Bohemia submersa in fossato hora prima et hora sexta extracta mortua quæ facto voto a matre sanctæ Mariæ in Benosowia in conventu fratrum statim revixit.*

P. 188 : ad an. 1358, sur un miracle dont le roi Charles de Bohême et l'évêque de Breslau ont été témoins.

P. 128 : ad an. 1364, sur une grande inondation à Prague.

Après cela, dans la suite de la Chronique de Glassberger on ne retrouve d'indications supposant nettement une source bohémienne[1] qu'après 1419, et Glassberger ne donne les noms des vicaires de la province de Bohême qu'à partir de 1483[2].

Reste à savoir d'où viennent ces extraits sur l'histoire de l'Ordre dans la province de Bohême entre 1232 et 1364. Une lecture rapide suffit à faire remarquer que c'est du couvent de Beneschaû (au sud de Prague) qu'il est le plus souvent question. Les renseignements concernant ce couvent ont tant de précision qu'ils doivent provenir d'un frère qui y était de famille. On peut donc supposer que tous ces extraits bohémiens ont été empruntés à des Annales du couvent de Beneschau. Le fondateur de ce couvent avait été le Prévôt Tobias de Prague; rien d'étonnant donc à ce que nous trouvions aussi des indications détaillées sur les commencements de l'Ordre à Prague; ce qui est plus étrange c'est que cette chronique de Beneschau contient en deux endroits des notes sur le couvent des frères Mineurs à Ratisbonne et que nous y trouvons une allusion à la canonisation de l'archevêque Virgilius de Salzbourg. Cependant ces anomalies elles-mêmes pourraient s'expliquer. Peut-être le frère Mineur qui écrivit ces Annales de Beneschau était-il natif de la Bavière et avait-il fait partie du couvent de Ratisbonne.

Je n'oserais pas exprimer une opinion bien définie sur la formation de ces *Annales de Beneschau*. Il me semble qu'elles se divisent clairement en deux groupes.

---

1. Voir p. 273, 287 s, 299 s, 347.
2. Voir p. 487, 490, 504, 507, 511, 513, 515, 522, 530, 537.

On est frappé de ne rencontrer aucune notice qui puisse être rapportée aux années qui vont de 1261-1318. J'en conclus que la première partie aura été écrite vers 1261. Il y a une erreur dans l'extrait ad an. 1232, ce qui corrobore cette opinion. Depuis 1318 environ, on aurait, à Beneschau, ajouté aux Annales de nouveaux morceaux se rapportant aux événements du XIV^e^ siècle.

Nous n'avons pas ici à nous occuper davantage des Annales de Beneschau. Il nous suffira d'établir les points suivants :

1° L'exemplaire du Libellus Jordani employé par Glassberger correspondait, quant à son contenu, au texte de B, de K et de Komerowski. A un ou deux endroits seulement il s'y trouvait des additions qui selon toute apparence étaient dues à frère Baudouin de Brunswick ou à un autre contemporain et ami de Jourdain.

2° Outre le Libellus Jordani, Glassberger s'est servi pour les années 1224 ss. : 1° de notices des frères Mineurs de Nuremberg ou d'une continuation de la Chronica minor rédigée à Nuremberg et 2° d'Annales du couvent de Beneschau.

4. *Glassberger et la Continuatio Saxonica.*

Dans le manuscrit K, une suite, la *Continuatio Saxonica,* se rattache directement au Libellus Jordani. Glassberger a-t-il aussi connu cette continuation? Il suffit d'un coup d'œil jeté sur sa chronique pour répondre à cette question. Non seulement il a connu la Continuatio Saxonica, mais il en a eu, sans aucun doute, un texte qui était meilleur et plus complet que celui du manuscrit K. Dans le manuscrit K la Continuatio, nous l'avons dit, se rattache directement au Libellus Jordani, Komerowski et l'Epitome Lipsiensis supposent cette

même combinaison du *Libellus Jordani* avec la *Continuatio,* nous pouvons donc supposer que l'exemplaire du Libellus Jordani sur lequel travaillait Glassberger contenait lui aussi la Continuatio Saxonica. Nous remarquons seulement que celle-ci conduisait bien plus loin que dans le manuscrit K, elle se terminait sans doute par la note sur Eberhardus Hillemann, le 30e *minister Saxoniæ* (1480-1488), p. 471 de la Chronique.

Cette supposition ne pourrait-elle pas cependant paraître un peu risquée, puisque Glassberger (p. 85) indique lui-même au nombre de ses sources une *Chronica Saxoniæ?* Ne serait-on pas en droit de penser que toutes les indications qu'il donne sur les ministres provinciaux de la Saxe doivent être rapportées à cette Chronica Saxoniæ?

Il y a là une question à examiner.

5. *La Chronica Saxoniæ, récension disparue de la Chronica Minor.*

Glassberger fait remarquer, p. 85 : *Eodem anno* (1273), *secundum chronicam Saxoniæ, fuit frater Bonaventura generalis minister a domino papa Gregorio X. ad cardinalatum assumptus et ab eodem in propria persona Lugduni episcopus Albanensis ordinatus. Sed secundum Chronicam Ordinis fuit anno 1274 de urbe Parisiensi Lugdunum per dictum dominum papam vocatus et coactus recipere cardinalatum et episcopatum prædictum et tunc fuit generale concilium mense Maio ibidem inchoatum.*

C'est le seul passage où Glassberger cite expressément la Chronica Saxoniæ, mais ce seul passage suffit pour faire connaître quelles sont les relations de la chronique avec la Continuatio Saxonica. D'après le manuscrit K, l'Epitome Lipsiensis et Komerowski la

continuatio contenait *uniquement* des renseignements sur les Provinciaux de Saxe. La Chronica Saxoniæ donnait aussi, comme l'indique notre fragment, des notices sur les ministres généraux. Cette remarque suffit pour nous empêcher d'identifier purement et simplement les deux sources.

Mais il y a une autre raison plus concluante encore qui s'y oppose.

J'ai déjà dit que Glassberger avait connu la Chronique très répandue qu'un frère Mineur d'Erfurt avait publié pour la première fois en 1261 sous le titre de Chronica Minor. Il emprunte à cette chronique, p. 38 l. 24, la notice sur l'assassinat de l'archevêque Engelbert de Cologne = Chronica Minor, ed. Holder Egger, Monumenta Erphesfurtensia, p. 651; p. 71 l. 31, les renseignements sur le roi Henri Raspe = Chr. M., p. 662; p. 72 l. 7-19 des événements se rapportant aux années 1248-50 = Chr. M., p. 652-62; p. 74 l. 15, la notice sur la canonisation de S^e^ Claire = Chr. M., p. 663 s.; p. 75 l. 11-25, les indications concernant Ezzelino et la querelle des moines Mendiants avec la ville de Paris = Chr. M., p. 664-5; p. 76 l. 1-6, la notice sur la mort d'Alexandre IV = Chr. M., p. 666; p. 77 l. 23-26 = Chr. M., p. 667; p. 78 l. 1-3 = Chr. M., p. 670; p. 78 l. 26-30 = Chr. M. Continuatio I, p. 671; p. 72 l. 8-12 = ibid., p. 671 s.; p. 72 l. 18-32 = ibid., p. 672 ss.; p. 79 l. 33 = ibid., p. 673; p. 80 l. 7-15 = ibid., p. 675; p. 81 l. 5-13 = ibid., p. 677; p. 82 l. 7-23 = ibid., p. 678, 680, 681; p. 83 l. 1-2 = ibid., p. 682; p. 83 l. 3-6 = ibid., p. 684; l. 19-31 = ibid., p. 684 s. Avec l'année 1272 se termine la première Continuation d'Erfurt de la Chronica Minor publiée par Holder-Egger. Mais il en existait autrefois une seconde, comme le prouve la correspondance presque textuelle des passages suivants dans la Chronique de Glassberger et dans la Chronica S. Petri Erfordensis Mo-

lerne : Glassberger, p. 84 l. 32-85 l. 4 = Chronica Moderna, ed. Holder-Egger, l. c. p. 263 ; p. 88 l. 6-9 = ibid., p. 273 ; p. 89 l. 5-15 = ibid., p. 276 s. ; p. 101 l. 33-102 l. 5 = ibid., p. 288 s. ; p. 103 l. 3-23 = ibid., p. 289-291 ; p. 105 l. 21-28 = ibid., p. 292 ; p. 106 l. 30-107 l. 5 = ibid., p. 304.

L'auteur de la Chronica S. Petri Erfordiensis Moderna s'est visiblement servi de la Chronica Minor et de la Continuatio prima de cette Chronique. Or Glassberger a tout aussi visiblement puisé à ces sources ; d'autre part dans la suite il concorde encore textuellement avec certains passages de la Chronica Moderna. C'est prouve l'existence d'une seconde Continuation d'Erfurt à la Chronica Minor. Cette Continuation allait jusqu'en 1292. Le texte en est dans Glassberger mieux et plus complètement conservé que dans la Chronica Moderna. Ainsi l'examen que nous avons entrepris n'aboutit pas seulement à la découverte d'une nouvelle source de Glassberger, mais à celle d'une importante récension de la Chronica Minor.

Mais en quoi cette découverte nous concerne-t-elle ? Si nous lisons dans son contexte, à la p. 85 de Glassberger, le passage sur la Chronica Saxonie, nous voyons qu'il est immédiatement précédé d'un long extrait de la Chronica Minor et que Glassberger en cet endroit ne se sert réellement que de deux sources, la Chronica Minor et la Chron. XXIV Generalium, ce qui amène à une conclusion très simple : la source que Glassberger appelle *Chronica Saxonie* est une version manuscrite, jusqu'ici non encore retrouvée, de la *Chronica Minor*. Comme cette version est — on le sait — originaire d'Erfurt, le nom de Chronica Saxonie n'a rien d'extraordinaire et convient même très bien, quoique la Chronica Minor ne le porte dans aucun des rares textes qui nous sont actuellement connus.

Ainsi s'explique très simplement la mention énigma-

tique d'une *Chronica Saxoniæ*. Mais même si cette explication n'était pas confirmée il demeurerait certain que la Chronica Saxoniæ de Glassberger n'a rien à voir avec la Continuatio Saxonica.

Nous voici enfin au but et en mesure d'expliquer assez exactement comment était l'exemplaire du Libellus Jordani qu'avait Glassberger. Celui-ci s'exprime d'une façon si peu précise qu'on pourrait supposer qu'il avait entre les mains l'original de frère Baudouin de Brunswick, voir p. 21. Mais tout est contraire à cette hypothèse. Le manuscrit qu'il copiait si activement n'était, selon toute apparence, pas du XIII^e^ siècle, mais du XV^e^. Il ne contenait pas seulement une copie du Libellus Jordani avec les additions de frère Baudouin, mais aussi la Continuatio Saxonica avec des notes qui allaient jusqu'au provincialat d'Evrard Hillemann (1480-1488).

Ce résultat n'est pas sans importance pour une question très discutée de l'historiographie franciscaine. Depuis Wadding on a beaucoup parlé d'une chronique perdue de frère Baudouin de Brunswick ; nous avons vu qu'une telle chronique n'a jamais existé. Frère Baudouin a peut-être, en un ou deux endroits, fait au texte dicté par Jourdain, quelques additions qui dans certains manuscrits du Libellus Jordani avaient passé dans le texte, mais il n'a jamais écrit une chronique particulière et nous n'avons aucune raison de lui attribuer les premiers paragraphes de la Continuatio Saxonica.

Comment Wadding est-il donc arrivé à cette idée d'une chronique de frère Baudouin, qui a donné lieu à tant de discussions ? Une chronique éditée pour la première fois en 1885, dans le t. I des Analecta Franciscana, p. 219-291 : la *Chronica Anonyma* nous l'explique.

6. *La Chronica dite Anonyma.*

Dans les Archives du couvent de S. Isidore des Irlandais à Rome, se trouve un manuscrit de papier écrit au XVI[e] ou au XVII[e] siècle. La bande qu'il y a au dos de la reliure moderne l'intitule *Chron. parvum Ord. F. F. Min.* Il contient ce qu'on appelle la Chronica Anonyma et une étude sur l'introduction de l'Observance dans la province de Strasbourg, publiée dans les Anal. Francisc. I, p. 292-300. Le P. Denifle, dans l'Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte des Mittelalters 1, p. 630-640, a déjà fait remarquer que Wadding se sert de ce manuscrit et que c'est celui qu'il appelle Chronica Balduini de Brunswic. Il a prouvé aussi que cette dénomination n'est aucunement fondée et que la Chronica Anonyma n'est pas de Baudouin. Mais comme la chronique de Glassberger n'était pas encore publiée, Denifle ne put donner aucune indication sur les rapports de la Chronica Anonyma avec Glassberger.

Les éditeurs de Glassberger auraient bien pu résoudre cette question, mais ils ont préféré ne pas la trancher (Voir leur préface p. XV s.). Je crois que cette prudence était exagérée. Il suffit de comparer phrase par phrase la *Chronica Anonyma* avec la Chronique de Glassberger pour s'apercevoir qu'elle n'est qu'un extrait presque textuel de celle-ci. On peut dire la même chose de l'Etude sur l'introduction de l'Observance dans la province de Strasbourg, celle-ci aussi est tirée textuellement de Glassberger. Nous ignorons qui a fait ces extraits. Denifle suppose avec vraisemblance que Wadding les fit faire par un frère Mineur allemand. Wadding ne se doutait pas que le brave Père allemand se bornait à copier la Chronique de Glassberger, et il fut ainsi amené à prendre ce pastiche tout à fait moderne pour l'œuvre de frère Baudouin de Brunswick.

7. *Conclusion.*

Résumons brièvement en terminant les résultats de ces longues recherches. Nous avons établi :

1° Que la chronique appelée Chronica Anonyma n'est qu'un extrait de la Chronique de Glassberger.

2° Glassberger a employé, outre beaucoup d'autres sources et notes des frères Mineurs de Nuremberg, une version perdue de la Chronica Minor, les Annales des Mineurs de Beneschau, le Libellus Jordani.

3° Son exemplaire du Libellus Jordani contenait en un ou deux endroits des additions dues sans doute à la main de frère Baudouin de Brunswick et une continuation sur les Provinciaux de la Saxe allant jusqu'en 1488 (Continuatio Saxonica).

4° Cet exemplaire donnait aussi bien pour le Libellus Jordani que pour la Continuatio Saxonica, un texte meilleur et plus complet que celui des manuscrits de Berlin et de Karlsruhe ou que celui sur lequel travaillait Komerowski.

Nous avons la possibilité de contrôler l'exactitude de ces conclusions par une autre source, l'Epitome Lipsiensis.

III. L'Epitome Lipsiensis.

Le frère *Jean Rœtha* occupa vers la fin du XV^e^ siècle une place importante parmi les frères de la province de Saxe[1]. Après avoir étudié à Erfurt et à Magdebourg,

1. Comp. sur ce frère les documents et les notices dans le *Urkundenbuch der Stadt Leipzig*, 3, p. 266 ss. Dans l'unique manuscrit de la *Chronique de Glassberger* le nom de *Rœtha* ou *Rœthau* est cor-

il devint, en 1481, licencié à l'Université de Leipzig; en 1482, docteur en théologie; en 1485, vicaire du Provincial Hilleman alors malade, et enfin, en 1488, professeur de théologie à l'Université d'Erfurt.

Ce frère Jean Rœtha, entre 1454-1456, alors qu'il était étudiant à Erfurt et à Magdebourg, fit pour son usage un Collectaneum[2], où il mit tout ce qui l'intéressait : des extraits d'écrits théologiques, mais aussi un remaniement poétique des sentences de Pierre Lombard qu'il avait composé lui-même, et un Catalogus Ministrorum Provincialium Provinciæ Saxoniæ. Ce Collectaneum se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de l'université de Leipzig, où il porte le n° 1525. Les deux premières pages du Catalogus dont il a été question manquent. Il est écrit par Jean Rœtha jusqu'au f° 1b *1456 in festo Pentecostes*. Les notes suivantes sont d'une main postérieure. Jean Rœtha ne nomme pas la source à laquelle il a puisé, mais comme tout le Collectaneum date de son temps d'études à Erfurt et Magdebourg, il a dû emprunter aussi ce catalogus à un manuscrit des frères Mineurs d'Erfurt ou de Magdebourg.

En examinant ce texte de plus près nous nous apercevons aussitôt que le Catalogus n'est qu'un extrait d'une œuvre plus longue. L'Epitome donne textuellement ou presque textuellement les ch. 2, 50, 54, 56, 57, 58 du Libellus Jordani. En outre il contient des extraits des ch. 19, 33, 48, 52, 61, 69, 75, 78. Nous voyons de plus que dans l'exemplaire qui a servi de source le Libellus Jordani était aussi agrémenté d'une

---

rompu en *Rochaw*, voir p. 471. Jean écrit lui-même *Rothaw* ou *Rathaw*. Mais *Rœtha* est la forme correcte : voir la notice dans le *Urkundenbuch* de Leipzig.

2. Comp. la notice de F. Ehrle dans la Zeitschrift für katholische Theologie, 7, p. 77 ss. Ehrle y donne aussi le texte du *Catalogus* réimprimé dans les Anal. Francisc. 2, p. 583-585. Ce texte n'est pas exact.

suite. Celle-ci conduisait probablement jusqu'au commencement du XV^e^ siècle. Rœtha n'a sans doute ajouté de son crû que la notice sur le 28^e^ ministre de Saxe, Mathias Dœring.

Le texte de cette suite ne correspond pas tout à fait à celui que Glassberger suppose pour la *Continuatio Saxonica*. Il est non seulement souvent plus correct, mais aussi çà et là plus complet. Par exemple Rœtha y trouve des indications sur les chapitres provinciaux au temps des ministres Marquard et Conrad qui manquaient évidemment dans la source de Glassberger.

Nous voyons par là :

1° Que le Libellus Jordani fut régulièrement continué jusqu'au XV^e^ siècle.

2° Qu'il y avait au XV^e^ siècle dans la province de Saxe des exemplaires du Libellus Jordani continués jusqu'à l'époque contemporaine.

C'est d'un exemplaire de ce genre qu'a dû se servir Jean Rœtha à Erfurt ou à Magdebourg. De son côté Glassberger, au commencement du XVI^e^ siècle, en aura emprunté un semblable dans un couvent de la Saxe et se le sera fait envoyer à Nuremberg. La Continuatio Saxonica dans cet exemplaire était sans doute poussée jusqu'au temps d'Evrard Hilleman. Glassberger a très probablement incorporé l'ouvrage presqu'entier dans sa Chronique.

Ainsi, bien que l'Epitome Lipsiensis ne nous fournisse rien pour le texte de Jourdain, il vient confirmer nos conclusions sur l'histoire du Libellus Jordani et sur l'exemplaire qu'en avait Glassberger.

IV. Gonzaga, Bürvenich, Hueber, Wadding et autres historiens.

En 1587 le Général des Franciscains, Gonzaga, publia un gros volume *De origine Seraphicæ religionis*[1]. Il s'y montre extraordinairement bien renseigné sur les origines de l'Ordre en Allemagne, voir p. 761-766[2]. Des phrases entières du Libellus Jordani s'y retrouvent textuellement et sont en général citées très correctement. On pourrait donc supposer que Gonzaga a, lui aussi, puisé directement dans le Libellus Jordani. Mais la date de 1217 qu'il donne pour les missions des frères Mineurs au nord des Alpes et d'autres indices montrent que Gonzaga n'a pas copié Jourdain, mais Glassberger (Voir aussi son travail en ce qui concerne la province de Strasbourg, l. c., p. 822 ss.).

Il en est de même pour quelques autres chroniqueurs franciscains de l'époque, le P. Fortuné Hueber[3] et l'auteur anonyme de l'Historia Archivialis alumnæ provinciæ Bavariæ[4] dépendent visiblement de Glassberger. Luc Wadding lui-même n'a pas eu le Libellus Jordani en main, mais seulement Glassberger et le fameux extrait de Glassberger — notre Chronica anonyma — qu'il a audacieusement baptisé *Chronica Balduini de Brunswick*. D'autres, comme F. Adam Bürvenich[5] sur

---

1. Je me sers de l'édition de 1603.
2. Le nom de Jourdain est donné ici parmi les primi patres, mais Gonzaga lui donne le cognomen de *a Phano*.
3. Dreyfache Cronikh von dem dreifachen Ordem des h. Seraphischen Ordensstiffters. München 1686.
4. Manuscrit à la bibliothèque de Munich.
5. Ce chroniqueur mourut le 7 mai 1676 à Coblentz. Son histoire est intitulée *Annales Ministrorum provincialium ordinis fratrum Minorum anno MDCLIX conscripti*. Le manuscrit se trouve dans les archives de la ville de Cologne n° 999, où je l'ai examiné.

lequel Voigt appelle encore spécialement l'attention, l. c., p. 453 ont simplement copié Wadding.

Le Libellus Jordani était donc à la fin du XVI[e] siècle si complètement oublié que même Gonzaga et Wadding ne le virent pas ; ceux-ci pourtant avaient fait un sérieux effort pour se procurer les vieilles sources manuscrites.

V. La Chronique de Bâle.

Peu après[1] le chapitre général de Lyon du 26 mai 1325 un frère Mineur du couvent de Bâle rédigea une petite chronique. Le texte nous en est conservé dans le Ms. lat. 4349 de la bibliothèque impériale de Vienne ; il a été publié en 1900 par le P. L. Lemmens dans la Rœmische Quartalschrift, t. 14, p. 235-255. Le chroniqueur inconnu donne d'abord quelques indications d'histoire générale et d'histoire de l'Ordre puisées à ce qu'il semble dans une *Chronica mundi* et un *indiculus ordinum religiosorum*[3], f° 3[a]-4[a]. Puis f° 4 (vers le bas) — f° 5 (vers le bas) se trouve un extrait du *libellus Jordani*, l'auteur s'appuyant sur des sources diverses[4]

1. Je n'oserais pas fixer plus exactement la date de cette composition. L'auteur dit, p. 253, qu'après le chapitre provincial du 21 avril 1325 ne s'est tenu un tel chapitre *fere duobus annis minus 5 vel 4 septimanas*. Ceci est en faveur de la date donnée ci-dessus. Mais à la fin de la chronique il y a une liste des ministres généraux se terminant avec Guillaume Farinier (1348-1357), et une liste des ministres de la province de Strasbourg se terminant avec Albert de Marbach (1352-1372). Il me semble que ces listes doivent être des additions postérieures, mais pour décider la question un examen minutieux du manuscrit serait nécessaire.

2. Voir p. 250 « nobis », « nos », l'auteur était donc membre du couvent.

3. Comp. Holder-Egger. Mon. Erphesfurt. p. 707 ss.

4. Je n'ai pu vérifier ces sources.

donne enfin un précis des événements allant de 1250-1325; mais il ne parle en contemporain des faits racontés qu'à partir de 1318 environ.

Ce qui est important pour nous ce sont les pages contenant l'extrait du *libellus Jordani*. Celui-ci se termine par les mots : *Anno 1257 in capitulo congregato in purificatione frater Joannes de Parma, cum decem annis prefuisset, est absolutus et frater Bonaventura ei substitutus,* v. Jourdain, ch. 77. Vient ensuite : *eodem anno fuit rex Romanorum Richardus. Anno 1258 inchoata est vindemia in Alsatia,* etc., phrases tirées sans doute d'une autre source. Donc l'exemplaire du Libellus utilisé ici allait jusqu'à l'avènement de Bonaventure, mais il pouvait s'étendre un peu plus loin jusqu'au chapitre de Halberstadt mentionné par Jourdain dans son prologue et qui fut tenu sous ce généralat. Le silence de notre chroniqueur au sujet de ce chapitre s'explique facilement, car il néglige de même tous les renseignements du Libellus se rapportant à la province de Saxe. Ainsi la petite compilation de Bâle prouve, elle aussi, indirectement que l'œuvre de Jourdain ne s'arrêtait qu'avec l'année 1262.

Le compilateur, semble-t-il, n'a pas puisé directement dans le Libellus. Il a dû, à mon avis, copier une chronique perdue, où le texte de Jourdain était déjà fortement remanié, et çà et là fondu avec des notices d'autre origine. Ainsi notre compilation paraît parfois suivre littéralement le libellus [2], mais en règle générale elle se contente d'en faire le sommaire.

Le texte du Libellus utilisé ici soit directement, soit indirectement n'était pas mauvais [3]. Il est donc regret-

1. Comp. 238 : Anno 1234 sunt fratres in Ungariam destinati. P. 239 : Anno 1233 venerunt fratres in Daciam. — Anno 1240 eclipsis solis facta est in Dominica que tunc fuit Michælis, etc.

2. Comp. p. 230 et Jourdain ch. 57, 61, 62, 65.

3. Voir § 7.

table que notre auteur ou son devancier n'ait pas eu, comme la plupart des chroniqueurs du moyen-âge, la naïveté de copier mot à mot son original.

Glassberger n'a connu ni lui ni sa source probable, mais il est mieux informé que notre chroniqueur, même en ce qui concerne la province de Strasbourg. Comp. ses indications sur les ministres provinciaux. Anal. Franc. 2, p. 241 ss. Malgré cela, la petite compilation n'est pas sans valeur. Elle montre que deux siècles déjà avant Glassberger l'œuvre de Jourdain fut étudiée dans l'Allemagne du Sud et qu'elle le fut alors dans sa forme primitive.

§ 4. Résultats.

Résumons les résultats de cette étude sur le texte et l'histoire du texte du Libellus Jordani.

Nous avons vu que :

1° Le Libellus Jordani racontait primitivement les événements qui vont de 1207 à 1262.

2° Dès le XIII^e^ siècle on y ajouta une courte suite sur le second provincialat de Conrad de Brunswick. C'est la forme supposée par Komerowski, et aussi, semble-t-il, par le manuscrit de Berlin.

3° Au XIV^e^ et au XV^e^ siècle le Libellus fut encore régulièrement mis à jour. Nous possédons dans le manuscrit de Karlsruhe un exemplaire, avec suite jusqu'en 1360. L'Epitome Lipsiensis en a eu une qui allait jusqu'en 1425. Glassberger en suppose une qui s'étendait jusqu'en 1488. Le Libellus a donc été regardé en Saxe comme un Chronicon provinciæ Saxoniæ, la chronique provinciale de l'Ordre, et comme telle continuellement complétée et tenue à jour.

En ce qui concerne le texte, nous avons appris à distinguer deux versions du Libellus Jordani. L'une est représentée par les manuscrits et par Komerowski, l'autre par Glassberger. La version de Glassberger dénote bien en un ou deux endroits des additions, mais elle est en général plus correcte que celle que nous connaissons par B, K et Komerowski.

Le texte de la Continuatio nous est parvenu dans d'assez mauvaises conditions. Nous voyons par la Chronique de Glassberger que l'original : 1° mentionnait tous les chapitres tenus par les différents provinciaux ; 2° qu'en règle générale la date du chapitre était indiquée. Le manuscrit K ne mentionne les chapitres qu'occasionnellement ; l'Epitome Lipsiensis donne bien les chapitres, mais ne donne les dates que par exception. Glassberger est donc ici aussi — relativement — le meilleur témoin. Mais, selon son habitude, il n'a pas suivi mot à mot sa source et l'a même parfois copiée avec peu d'attention [1].

Chapitre II. — L'auteur et la valeur historique du Libellus Jordani.

§ 5. Notice sur la vie de Jourdain.

A plusieurs reprises Jourdain a rempli dans son Ordre des fonctions importantes. Malheureusement les frères Mineurs allemands sont loin d'avoir conservé leur histoire locale avec le zèle des Bénédictins allemands. Parmi les frères de son Ordre, un seul a dans

1. Voir p. LXXXVII

une note marginale au Libellus Jordani consacré quelques mots à l'honorable écrivain. La tradition se borne à indiquer le lieu de son tombeau.

Nous sommes donc obligés de nous contenter sur sa personne et ses aventures des renseignements qu'il a jugé bon de nous donner lui-même dans son Libellus. Heureusement pour nous, il n'était pas de ces natures réservées qui ne parlent pas volontiers d'elles-mêmes. Il n'est pourtant de longtemps pas aussi bavard et aussi vaniteux que son confrère Salimbene de Adamo. Il ne dit rien de ses parents, ni de ses frères, ni de sa famille, ni de ses *speciales amici*, rien des événements qui l'ont amené dans la société de S. François, ni de l'époque qui a précédé sa conversion. Sa vie ne lui paraît offrir d'intérêt qu'après son entrée dans l'Ordre. Il nous indique pourtant le nom de sa patrie et son état avant sa conversion. Il se présente lui-même à nous comme *Jordanus de Yano vallis Spoletanæ diaconus* (voir prol. ch. 18, 19).

Yano, Giano est un de ces nombreux petits villages ombriens, qui, du haut de leur montagne, contemplent la large vallée de Spolète. C'est là que s'arrête actuellement la route qui part de Foligno, se dirige vers le sud-ouest et, passant par Montefalco, gagne les montagnes. La petite cité ne reçoit que bien rarement la visite d'un voyageur, elle n'attire pas le touriste, comme ses voisines Montefalco et Bevagna, par l'intérêt de ses monuments, et n'éveille pas non plus comme celles-ci les touchants souvenirs de la légende franciscaine. Il n'est nulle part question de Giano dans les récits historiques ou légendaires de la vie de François et de ses compagnons. Le Provinciale ordinis fratrum Minorum de 1343[1] est le premier à nous apprendre que les frères Mineurs avaient fondé là aussi un couvent.

1. Ed. Eubel, Ad Claras Aquas 1892, p. 43.

Jourdain ne nous apprend pas la date de sa naissance. Comme il était diacre en 1221 il faut placer celle-ci en 1195 au plus tard et mieux quelques années auparavant, car selon toute apparence il était diacre déjà avant sa conversion. Il fait en effet mention de son ordination comme prêtre et aurait sans doute agi de même pour sa consécration au diaconat, si elle avait eu lieu dans l'Ordre.

Jourdain appartenait donc déjà aux ordres majeurs du clergé quand il devint frère Mineur, il ne nous dit pas à quelle époque. Glassberger, dans un passage de sa Chronique [1] qui remonte peut-être à frère Baudouin, nous dit que Jourdain y fut reçu par S. François lui-même. Si cela est exact, sa conversion serait antérieure au voyage du Saint en Orient, antérieure donc à l'été de 1219. Le fait qu'à partir de 1219 Jourdain raconte en détail l'histoire de l'Ordre concorderait avec cette supposition. Il nous dit bien ne pas pouvoir se rappeler exactement si les frères martyrisés au Maroc en janvier 1220 étaient partis en mission en 1219 ou dès 1218, mais dans un récit écrit quarante-trois ans après les événements ceci ne saurait créer la moindre difficulté. Jourdain nous dit encore, ch. 18, qu'il eût pu avoir l'occasion de faire la connaissance personnelle de ces cinq bienheureux et regrette de l'avoir négligée. On serait donc tenté, en s'appuyant sur Jourdain lui-même de placer sa conversion dès 1217 ou 1218.

Quoiqu'il en soit de cette question, il est sûr qu'il raconte en témoin oculaire les événements de 1220. Il est certain aussi qu'il séjournait alors dans l'Italie centrale et, semble-t-il, à Assise. Lui-même nous apprend, d'une manière très plaisante, comment au célèbre Chapitre des Nattes, il fut compris contre sa volonté parmi les frères destinés à la mission d'Allemagne (ch. 18.).

1. Voir ci-dessous, ch. 59.

En septembre de la même année, il partit donc avec frère Césaire de Spire et franchissant le Brenner arriva dans le pays de « ces féroces Allemands », ch. 9. En octobre, au chapitre d'Augsbourg, il fut envoyé avec les frères Abraham et Constantin à Salzbourg (ch. 24). Les frères étrangers y furent accueillis avec bienveillance par l'archevêque Eberhard II de Truchsess. Ils paraissent d'ailleurs avoir été bien vus aussi du reste du clergé et du peuple, car lorsqu'en avril-mai 1222 ils partirent pour se rendre à Spire en passant par Würzbourg, Mayence et Worms, au lieu de trois ils étaient déjà sept (ch. 27). Le chapitre de Spire (juin 1222) assigna à Jourdain les villes de Spire, Worms et Mayence pour champ d'activité (ch. 28-30). Comme il ne comprenait encore qu'imparfaitement l'allemand (ch. 27), son travail ne dut pas être facile; d'autant plus qu'il fut presque tout l'été entièrement seul dans cette contrée étrangère (ch. 30). Il semble qu'il supporta bien l'épreuve de cette difficile position, puisque, le 18 mars 1223, frère Césaire le fit ordonner prêtre, sans doute par l'évêque Bernger de Spire (ch. 30), et le nomma gardien de l'établissement qu'avaient les frères à la léproserie en dehors de cette ville (ch. 33). Jourdain nous apprend, non sans une pointe d'orgueil, que cette même année il eut l'honneur de chanter la messe au chapitre provincial réuni à Spire, le 8 septembre, par le second Minister Theutoniæ, Albert de Pise (ch. 33).

Il quitta Spire peu après pour devenir gardien à Mayence (ch. 38). Il n'y resta pas non plus longtemps. Comme les frères Mineurs avaient en 1223 commencé avec succès les missions en Saxe (ch. 34-36), Albert de Pise décida au chapitre de Würzbourg (8 sept. 1224) de les étendre à la Thuringe (ch. 38). Il confia cette besogne importante à frère Jourdain.

Le 27 octobre, celui-ci quitta Mayence avec sept frères d'origine allemande. Le 10 novembre il arriva

à Erfurt, où il fut tout de suite très bien reçu (ch. 39).

Le conseil et quelques ecclésiastiques prirent aussitôt des mesures pour assurer l'entretien des frères, le conseil leur nomma même un procurator et prit des dispositions pour la construction d'un couvent près de la Gera (ch. 43). Encouragé par cet excellent début Jourdain occupa à partir du commencement de 1225 encore d'autres villes de la Thuringe, Eisenach, Gotha, Nordhausen, Mühlhausen (ch. 40-42, 44, 45). Lui-même comme custode de Thuringe conservait la direction supérieure des nouvelles stations.

Nous ne savons pas exactement jusqu'à quand il conserva ces fonctions ; ce fut en tout cas jusqu'en 1231, peut-être jusqu'au chapitre général de 1239. Il ne nous apprend pas grand'chose sur son activité comme custode et ne raconte en détail que deux incidents : les deux voyages qu'il fit en Italie en 1230 et 1238. Le premier fut occasionné par la mort subite de Fr. Simon, ministre de Saxe, survenue le 24 juin 1230 (ch. 57-60). Les frères de la Saxe durent envoyer demander au ministre Général Jean Parenti un nouveau ministre et un nouveau lecteur pour Magdebourg. Jourdain fut chargé par le chapitre de Worms d'aller à Rome présenter ces vœux au Général. Il n'arriva par conséquent en Italie qu'après les événements tumultueux de 1230 et ne peut rien nous en dire comme témoin oculaire. Au retour, Jourdain passa par Assise (1231), où il fut amicalement accueilli par son ancien compagnon de travail et supérieur, Thomas de Celano (ch. 33). Il reçut quelques cheveux et quelques fragments des vêtements du saint, précieux présent de son hôte.

Le second voyage se place en 1238. Frère Elie, alors Général, s'était refusé à recevoir les plaintes que lui avaient adressées les frères au sujet des actes arbitraires que s'était permis « le visitator » qu'Elie

leur avait envoyé en 1237. Dans un chapitre tenu à Prague les frères de Saxe prirent la résolution d'en appeler du Général au Pape[1], et Jourdain fut chargé de cette délicate mission. Il s'en tira avec beaucoup d'adresse comme le montre son humoristique récit. Il prit aussi part à la réunion des députés venus des autres provinces à Rome pour le même motif. Il ne nous dit pas clairement s'il fut parmi les *20 fratres discreti et maturi* qui, au printemps de 1239 s'occupèrent de la réforme de l'Ordre et prirent part au chapitre général tenu à Rome à la Pentecôte (ch. 65 ss.) et si, par conséquent, il fit au printemps de 1239 une troisième fois le voyage d'Italie. Mais comme en 1238 il avait habilement défendu sa province, il est fort probable qu'il fut de nouveau choisi comme député et dut encore repasser les Alpes.

Jourdain ne nous apprend absolument rien sur sa vie durant les trois années suivantes. Mais, peut-être pouvons-nous combler cette lacune. Matthieu Paris dans les Additamenta de la *Chronica Maiora* publie plusieurs lettres sur l'invasion des Tartares du Batu, lettres qui lui avaient servi de source pour son récit[2].

L'une de celles-ci provient d'un *frater Jordanus ordinis Minorum vicarius provinciæ Polemie*. Une seconde du *frater Jordanus viceminister Bœmie et Polemie et frater A. custos Prangensis conventus*, une troisième du *frater R. de Ordine Predicatorum et frater I. de Ordine Minorum*. Il y a donc lieu de se demander : 1° Si le frère I. de la troisième lettre est, comme on l'a supposé, identique avec le frère Jordanus des deux autres lettres ; 2° si le frère Jourdain dont il est ici question est bien notre frère Jourdain de Giano.

Il est facile de répondre à la première question. Les

1. Voir fragmenta Benosowiensia, Appendice.
2. Edidit F. Liebermann SS. 28, p. 208 ss.

deux premières lettres ont été écrites à Prague en avril et en mai-juin 1241. Les auteurs de la troisième doivent être cherchés en Allemagne et plus exactement en Saxe. Or comme le *frater Jordanus* se trouvait d'après la seconde lettre, à cette même époque en Bohême, on ne saurait l'identifier avec le frère I. de la troisième. Celle-ci reste donc tout à fait en dehors de notre étude.

Mais le *frère Jourdain* des deux premières est-il bien notre *Jourdain de Giano*? Le nom de Jourdain ne suffit naturellement pas à le prouver, car ce nom n'était pas rare alors. Ce qui est favorable à cette hypothèse, c'est que l'auteur des lettres était selon toute apparence un Italien : 1° il compare l'étendue des deux custodies dévastées par les Mongols à celle de la Toscane et de la Lombardie ; 2° il emploie une fois le partitif italien : *due custodie de fratribus nostris*. Il faut aussi prendre en considération le latin tout à fait rustique des deux lettres ; l'auteur, comme notre Jourdain, n'avait donc pas reçu de culture supérieure. Enfin il y a lieu de remarquer que la Bohême et la Pologne avaient jusqu'en 1239 fait partie de la province franciscaine de Saxe[1], que les membres considérés de l'Ordre étaient souvent transférés d'une province dans une autre, et que notre Jourdain par sa longue activité en Thuringe et son intervention à Rome en 1238 avait acquis dans l'Ordre une situation très importante. Je n'hésite donc pas à attribuer les deux lettres à notre *Jourdain de Giano*.

Nous gagnons ainsi pour l'histoire de sa vie deux documents importants. Nous y voyons que Jourdain en

1. Selon les *Annales Polonorum* SS., 12, p. 632 ss. les frères Mineurs arrivèrent pour la première fois sur le sol polonais en 1238. Mais ce n'est qu'en 1245 qu'il est pour la première fois question d'un *minister Poloniæ* particulier, voir loc. cit., p. 634 s. : 1245 frater Remundus minister Polonie capitulum tenuit in Sandomiria.

1241 administrait en qualité de Vicarius la province franciscaine de Bohême et de Pologne. Mais comment était-il arrivé en Bohême? Lui-même nous apprend qu'au chapitre général de 1239 les provinces avaient été nouvellement délimitées. C'est aussi alors, ou au chapitre général de 1240, que la séparation des couvents de Bohême et de Pologne d'avec la province de Saxe aura été résolue. Comme l'élection des provinciaux, d'après les constitutions du chapitre de 1239, devait appartenir aux frères de la province, un *vicarius* aura été mis par le général à la tête de la nouvelle province, comme cela eut lieu plus tard en 1242 pour la province de Saxe. Rien d'étonnant à ce que le choix du Général se soit porté sur un frère de la province de Saxe, puisque jusqu'en 1239 ou 1240 la Bohême et la Pologne en avaient fait partie.

Pourtant le vicariat de Jourdain en Bohême-Pologne ne dura pas longtemps. Dès le 29 septembre 1242 nous le retrouvons en Saxe assistant au chapitre provincial d'*Altenbourg*. Là le Général Haymon le nomma vicaire de la Saxe[1]. Il exerça ces fonctions jusqu'à l'arrivée du nouveau provincial, Gotfrid, en 1243[2].

Après cela le nom de Jourdain disparaît de la tradition pendant près de vingt ans. Ce n'est qu'en 1262 que nous le retrouvons au chapitre de Halberstadt. Il était alors bien vieilli[3] et mourut sans doute dans les années suivantes ou encore la même année, à l'endroit où l'on montra plus tard son tombeau, c'est-à-dire à Magdebourg[4]. On ne peut malheureusement pas fixer cette

1. Voir Jourdain, ch. 71.
2. Loc. cit., ch. 71, 72.
3. Utpote senex et debilis. Prologus.
4. La première indication se trouve dans la Compilation d'Avignon « Fac secundum exemplar », voir le manuscrit B de notre texte f. 123' : *in Mandeburch frater Jordanus de Italia.* On la retrouve dans la Chron. XXIV Gener., p. 137, et dans Barthélemy de Pise, l. 1, fr. 8, p. 2, f. 69 a 2.

date exactement, car les documents et le nécrologe du couvent franciscain de Magdebourg qui devraient nous renseigner sont perdus[1].

Jourdain avait la culture qui était à cette époque celle du bas clergé italien. Ce n'était pas un savant. En homme qui se connaît lui-même il se dit « minus sapiens ». Il sait aussi fort bien qu'il n'écrit pas un latin élégant. Sitôt qu'il essaye de se servir de phrases un peu longues, comme dans le Prologue de son Libellus, son langage devient lourd ou offre même des défauts de construction. Son latin n'est pas non plus exempt de vulgarismes italiens, voir les partitifs : *de reliquiis*, ch. 59 ; *de aqua*, ch. 21 ; *de senioribus fratribus*, ch. 37 ; *de corpore capituli*, ch. 58 ; *verecundia* = vergogna, ch. 14 ; *subito* = tout de suite, ch. 15 ; turbari *de* aliqua re, ch. 15 ; *venire* = réussir ch. 17 ; *in partem* = a parte, ch. 17 ; præcipere *per* obedientiam, ch. 18 ; *de* licentia, ch. 19 ; *disponere* = disporre, ch. 10, 19 ; *de buccellis temperare*, ch, 21 ; *serum* = sera, ch. 21 ; *bancum* = banca, ch. 27 ; *culpare* = blâmer, ch. 27 ; *se intromittere* = intromettersi, ch. 58 ; *manum mittere* = mettere, ch. 63 ; *attediatus*, ch. 31, 75 ; *terminare*, ch. 17, 78.

Mais, peut-être précisément parce qu'il n'était pas lui-même un des savants de l'Ordre, Jourdain prisait fort la science. Dans son Libellus il n'oublie jamais en présentant ses personnages de relever leur *eruditio* comme un signe de haute supériorité[2]. C'est à ses

1. Voir *Magdeburgische Geschichtsblätter*, t. 5, p. 532. J'ai aussi cherché le nom de Jourdain dans tous les recueils de documents imprimés soit de la Saxe, soit de la Thuringe. Mais je ne l'ai trouvé nulle part.

2. Voir Césaire de Spire, ch. 9, 15 ; Pierre de Catane, ch. 11 et 12 ; Hartmodus, ch. 25 ; le frater Anglicus, ch. 32, l'évêque Conrad de Hildesheim, ch. 35, Nicolas de Rheno, ch. 47 ; Simon Anglicus, ch. 52 ; le frater Marquardus Longus, Marquardus Parvus, Conrad de Wormatia, ch. 54 ; le ministre Othon, ch. 57.

yeux un grand honneur que le Général Jean Parenti a fait à la province de Saxe en choisissant Magdebourg comme résidence du premier lector Theutoniæ (ch. 54). Ceci indique déjà que, malgré son admiration pour Césaire de Spire, il ne s'attacha pas au parti des zelanti. Cette tendance se montre sans aucun déguisement au ch. 72 dans la caractéristique qu'il donne du ministre Gotfrid de Saxe. Il le loue ouvertement d'être un « amator communitatis et singularitatum persecutor. » Donc dans la grande lutte entre la commune observance et les zelanti, il se met tout à fait du côté de la commune observance.

Cette préférence pour le parti de la commune observance s'explique sans doute en ce que Jourdain voyait dans les zelanti des fils insoumis de S. François. Frère Baudouin nous assure [1] qu'il ne plaçait aucune vertu au-dessus de l'obéissance. Il pensait que toutes les preuves de sainteté sont sans valeur quand l'obéissance manque; aussi était-il lui-même un *vir magne obedientie*. Pourtant il n'avait aucun goût pour l'humilité exagérée, si persuadé qu'il fût qu'un frère débordant d'humilité comme Nicolas de Rheno méritait le nom de saint (ch. 47). Il remarquait trop bien qu'un pareil excès d'humilité devient facilement gênant et peut faire rire.

Or Jourdain sait voir ce qui prête à rire ; il était d'un caractère gai (iocundus corde [2]) et aimait à raconter des histoires plaisantes — la moitié de son Libellus en est remplie — il raillait volontiers, et supportait bien la plaisanterie [3]. Le frère anonyme qui dans le voyage de Salzbourg à Worms trouva le fameux jeu de mots : « Istud God berad hodie nos reficiet » et qui sut ensuite par une ruse hardie extorquer aux impitoyables paysans bavarois, le pain, les œufs et le lait nécessaires aux

1. Voir ci-dessous, ch. 59.
2. Voir loc. cit.
3. Voir ch. 59.

sept voyageurs n'était sûrement pas autre que lui-même (ch. 27).

Le récit de son audience auprès du pape Grégoire IX est encore plus caractéristique. Si malgré l'ordre du pape il osa demeurer dans la chambre à coucher de sa Sainteté, s'approcher du lit, saisir le pied nu du pape et le porter à ses lèvres, en s'écriant : « Ecce tales reliquias in Saxonia non habemus ! » c'est que malgré la défaveur visible du pontife il ne perdait pas sa bonne humeur et cherchait à sortir d'une situation critique par une audacieuse plaisanterie (ch. 62). Ce goût de la plaisanterie, cette bonne humeur, qui dans les heures de difficultés ou d'angoisse se montre victorieuse, est un trait bien authentiquement franciscain : il n'a pas été étranger à S. François lui-même et apparaît aussi chez plusieurs de « ses chevaliers de la table ronde », il suffit de rappeler frère Egide et frère Junipère.

Ce n'est sans doute pas ce trait du caractère de Jourdain qui aura le moins contribué à le faire tant aimer de ses confrères [1]. Un homme d'humeur si gaie est partout le bienvenu, mais comme supérieur, dans les négociations avec les autorités étrangères ou dans les rapports avec une population méfiante il devient inappréciable. Si l'Ordre de S. François a si vite trouvé des amis parmi les joyeux bourgeois des villes de Thuringe, cela n'est pas dû sans doute uniquement aux exhortations et à la pénitence du frère Armand de Weissensee, ni même à l'aspect frappant des premiers frères; il faut laisser une part du mérite *au petit homme noir, bienveillant, toujours prêt pour toute œuvre bonne et toujours content* [2] qui s'est appelé frère Jourdain et qui pendant les années décisives a dirigé le travail des frères Mineurs dans ce beau pays.

---

1. Voir l'accueil que lui préparèrent à Eisenach les frères de Thuringe en 1231, ch. 59.

2. Voir p. 53.

Les hommes du caractère de Jourdain observent bien et volontiers, et généralement racontent de même bien et volontiers, surtout quand ils ont assisté à beaucoup d'événements qui méritent d'être retenus. Jourdain avoue lui-même que souvent dans ses vieux jours il n'attendait même pas d'en être prié pour raconter aux jeunes frères la vie et les actes de ceux qui les premiers travaillèrent en Allemagne. Il devait comme le font habituellement les vieilles gens, revenir toujours de nouveau à ces mêmes récits qui dans le Libellus se détachent en anecdotes bien arrondies et fortement constituées : l'histoire de la Mission de 1219, celle de ses aventures au chapitre de 1221, l'histoire du passage des montagnes par les frères en 1221, celle du voyage des sept frères de Salzbourg à Worms, l'histoire du frère Nicolas de Rheno, le voyage de frère Jourdain à Rome en 1230, etc.

On comprend que ces récits aient enchanté les frères et qu'ils aient souvent prié Jourdain d'écrire ses souvenirs sous forme d'Annales. Ils exprimèrent ce vœu d'une manière particulièremet pressante au chapitre de Halberstadt le 29/30 avril 1262. Frère Baudouin de Brunswick s'offrit de son propre mouvement à Jourdain comme secrétaire, et le provincial Barthélemy de Saxe ne se borna pas à lui permettre, mais lui ordonna même de rendre ce service au vieillard. Jourdain fut ainsi constitué officiellement historiographe de la province de Saxe.

Aussitôt après la clôture du chapitre il se mit à l'œuvre, au couvent de Halberstadt avec l'aide de frère Baudouin. Il dictait et celui-ci écrivait. L'ouvrage avançait ainsi rapidement et Jourdain termina sans doute son récit dès les premiers jours de mai. Donc notre Libellus Jordani fut écrit au couvent de Halberstadt dans les premiers jours de mai 1262.

Mais ce récit, écrit si simplement, sans aucune espèce

de travail préparatoire, sans l'appui d'aucun document ou chronique antérieure a-t-il quelque valeur historique, et, dans ce cas, quelle peut en être la base ?

§ 6. **Valeur historique du Libellus Jordani.**

On a coutume d'appeler les souvenirs de Jourdain Chronique de Jourdain. On pourrait tout aussi bien dire Annales Jordani, car ce que donne Jourdain ce sont des annales pour l'histoire de l'Ordre dans la province d'Allemagne et dans la province de Saxe entre 1209-1262 avec un prologue exposant les motifs qui ont engagé l'auteur à faire œuvre d'historien. Pourtant ces annales sont : 1° très incomplètes. C'est seulement pour la période 1221-1232 que Jourdain signale régulièrement *un* événement au moins par année ; avant et après il se contente d'indiquer quelques dates qui lui paraissent particulièrement importantes. 2° Le point de vue du narrateur se resserre à mesure qu'il se rapproche du moment où il écrit. D'abord il s'occupe avec assez de détails de l'histoire de l'Ordre entier, ch. 1-16; puis il raconte de préférence les faits et gestes des premiers frères en Allemagne, ch. 17-35 ; enfin il s'agit surtout du développement de l'Ordre dans la province de Saxe, ch. 36-78. Et plus le cercle visuel de l'historien se fait étroit, plus aussi le fond du récit laisse à désirer, il dégénère finalement en une sorte de catalogue des ministres de la province de Saxe. Le récit est donc fort inégal dans les différentes parties des annales : on voit clairement que l'intérêt du vieux conteur se porte de préférence sur les aventures gaies, les plaisanteries et les anecdotes qu'il a déjà souvent redites (voir p. LXIX).

Mais cette inégalité même prouve que les Annales Jordani sont bien de vrais Mémoires.

Nous avons là un document tout à fait original, reflétant l'état d'esprit, la manière de voir du narrateur à la fin de sa vie. Comme le théâtre du récit se rétrécit peu à peu, de même au cours des années l'intérêt de Jourdain s'était rétréci et borné de plus en plus à son entourage immédiat. Le bon frère était devenu presbyte, comme le sont tous les vieillards : plus un événement est éloigné dans le temps, plus ils le voient clairement et plus ils ont de détails à nous raconter ; plus au contraire l'événement se rapproche du présent, plus se fait indécise et incolore l'image laissée dans leur souvenir, et plus pauvre et plus incolore aussi le récit qu'ils en font.

Mais même pour les événements de sa jeunesse, Jourdain ne nous a transmis que ceux dont il s'est souvenu au moment où il dictait ; beaucoup de choses qu'il n'ignorait pourtant pas ont ainsi été oubliées. Il savait bien par exemple que Césaire de Spire avait étudié à Paris, mais il oublie de le dire clairement. Il aurait été en mesure aussi de nous renseigner sur la vie de S^e^ Elisabeth de Thuringe, puisque, comme custode de cette contrée il avait sûrement eu l'occasion de connaître la pieuse princesse, nulle part cependant il n'évoque d'une manière un peu détaillée le souvenir de la plus grande d'entre les filles de S. François en Thuringe. Il connaissait aussi très certainement la fin de Césaire de Spire, et, pourtant il perd de vue ce « saint » tant admiré, sitôt que celui-ci quitte le sol allemand. De même Jourdain aurait sans nul doute pu nous raconter encore bien des choses intéressantes sur sa propre vie, sur les Généraux de l'Ordre et les Chapitres généraux, sur le développemet de l'Ordre dans l'Allemagne méridionale et centrale, si dans ces journées de mai 1262 quelque hasard lui avait rappelé ces

événements ou si frère Baudouin, en secrétaire intelligent, avait su questionner à propos le loquace petit vieillard.

Quelque regrettables que soient pour nous ces lacunes, le Libellus Jordani n'en reste pas moins l'œuvre historique la plus agréable à lire et la plus intéressante que nous aient laissé les frères Mineurs d'Allemagne : il suffit pour s'en convaincre de comparer à Jourdain les deux essais historiques les plus anciens que nous ayons de Franciscains allemands, la Chronique d'Albert de Stade et la Chronica Minor. Et ici, il ne s'agit pas seulement d'agrément, notre Libellus est pour l'histoire des frères Mineurs allemands l'ouvrage qui a, au point de vue du fond, le plus de valeur. Jourdain est le seul auteur qui nous renseigne exactement sur les essais de missions de l'année 1219, le seul qui nous parle en détail de la crise de l'Ordre en 1220-1221, le seul qui nous esquisse une image claire du fameux chapitre des nattes en 1221, le seul qui nous offre un témoignage exact et vivant sur la propagation de l'Ordre hors d'Italie — car le De adventu Minorum in Angliam d'Eccleston ne peut en aucune façon être regardé comme une œuvre de même nature et placée sur la même ligne.

Mais précisément parce que Jourdain occupe une place à part parmi les historiens de son ordre, nous sommes très rarement en mesure de vérifier ses assertions. Quand nous le pouvons, il se montre, il est vrai, plus exact que les chroniqueurs locaux[1] et même que frère Léon d'Assise[2], sans parler de la Chronique des XXIV Généraux[3]. Nous trouvons une seule petite erreur qui lui échappe dans le récit du voyage de Trente

1. Voir ci-dessus, p. 32, n. 2.
2. Voir ci-dessus, § 7.
3. Voir p. 16, n. 2.

à Augsbourg[1], il a peut-être aussi une fois mal indiqué le nom d'un évêque allemand[2].

Puisque la mémoire de Jourdain paraît avoir été très fidèle, il reste donc à se demander si son témoignage n'est jamais partial, que ce soit volontairement ou involontairement. Nous n'avons pas là-dessus de réponse précise. Il parle ouvertement de la crise de l'Ordre en 1220, et convient de l'opinion humaine qu'il avait eue autrefois sur la sainteté de François. Tout ceci prouve en faveur de sa véracité. On ne pourra donc guère le soupçonner de travestir sciemment la vérité. Mais l'image du passé n'a-t-elle pas pu se modifier dans sa mémoire sans qu'il s'en soit lui-même douté, c'est ce que nous ne pouvons plus déterminer.

Il est *un* point pourtant où lui-même met ses lecteurs en garde, c'est à propos de ses indications chronologiques. *Une fois* même il avoue franchement qu'il n'est plus certain de la date d'un événement[3], pour ce cas particulier nous pouvons par hasard lever ses doutes ; en d'autres endroits nous reconnaissons sans peine que ses dates sont exactes[4]. Mais il soulève une question chronologique qui demande une étude détaillée, celle de la date des missions hors d'Italie.

§ 7. Chronologie des années 1217-1219.

Nous lisons dans le chapitre 3 de notre Libellus : « Anno vero Domini 1219 et anno conversionis eius 10 fr. Franciscus in capitulo habito apud sanctam Mariam

1. Voir § 7.
2. Voir p. 25, n. 5.
3. Ch. 7.
4. Voir § 7.

de Porciuncula misit fratres in Franciam, in Theutoniam, in Ungariam, in Hyspaniam et ad alias provincias Italie, ad quas fratres non pervenerant. » Les deux indications chronologiques *Anno Domini 1219* et *anno conversionis eius 10* ne concordent pas. Car la conversion du Saint eut lieu, d'après Jourdain, *anno Domini 1207*, donc la 10e année tomberait en 1217-1218. Mais laquelle de ces deux indications est-elle erronée? Nous trouvons la réponse à cette question dans la chronique de Bâle et dans le chapitre 10. La première écrit p. 238 : *A. D. 1219 et conversionis eius tertio decimo*, etc. Dans le chapitre 10 Jourdain nous apprend que François *eodem anno, quo alios fratres misit, videlicet anno conversionis XIII* partit pour l'Orient. Il s'en suit qu'au lieu de 10 nous devons lire 13 au chapitre 3. Cette correction est appelée par l'aspect même du texte de notre passage dans le Ms B. Les deux lettres *fr* devant le nom de François sont très frappantes, Jourdain nous apprend bien (ch. 17) que François *quasi per excellentiam* se faisait appeler *frater* (comp. ch. 13), mais lui-même ne le nomme jamais *frater* mais bien *beatus Franciscus*, voir ch. 8, 9, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 31, 50, 51, 53, 59, 61. De plus le copiste de notre manuscrit s'est rendu coupable précisément de plusieurs erreurs de nombres. Au ch. 6 il écrit qu'un frère, en Hongrie, perdit ses braies XV vicibus, d'après le ch. 18 ce malheur ne serait arrivé au même frère que VII ou VI vicibus. Au ch. 19 il donne 13 comme chiffre des laïques parmi les compagnons de Césaire de Spire, Glassberger dans son texte décidément meilleur lisait 15. Au chapitre 20 notre copiste écrit que les frères s'arrêtèrent à Trente, pendant un espace de VI jours ; la source de Glassberger donnait XV jours. Si nous remarquons encore que dans notre passage le copiste, ou sa source, a converti les chiffres romains en chiffres arabes le doute n'est plus possible.

10 fr. est une faute, Jourdain n'a sûrement pas écrit *10 fr.*, mais *XIII b.(eatus) Franciscus.*

Jourdain place donc ici (ch. 3) le commencement des missions de France, d'Allemagne, de Hongrie, d'Espagne en l'année 1219. Mais s'en tient-il toujours lui-même à cette date? Il écrit au ch. 7 : *De fratribus vero qui in Hyspaniam transierunt quinque sunt martirio coronati. Utrum autem illi quinque fratres de isto eodem capitulo vel de precedenti ut frater Helyas cum sociis suis ultra mare missi fuerunt vel non, dubitamus.* Il ne sait donc pas d'une façon certaine si les cinq frères qui moururent martyrs au Maroc, le 16 janvier 1220, avaient été envoyés en mission par le chapitre de 1219. Il nous apprend en même temps qu'à un chapitre précédent déjà — on songe d'abord à celui de 1218 — frère Elie et ses compagnons avaient été envoyés outre-mer. Il fait donc sous-entendre qu'avant 1219 il y avait eu des missions hors d'Italie, mais chez les infidèles. C'est en 1219 qu'eurent lieu les premières missions en pays chrétien, Espagne, France, Allemagne et Hongrie.

Le chapitre 10 montre que cette explication est exacte. Jourdain compare la mission des frères délégués par le chapitre de 1219 à celle de François en Orient. Les frères ont été envoyés *ad incerta pericula et inter fideles*, François s'en va *ad certa pericula et inter infideles.* Jourdain ne se contredit donc pas, il distingue deux sortes de missions ; avant 1219, mission inter infideles ultra mare ; au chapitre de 1219, mission inter fideles, ultra montes, dans l'Espagne chrétienne, la France, l'Allemagne et la Hongrie.

Pouvons-nous vérifier ces renseignements de Jourdain ? Voici d'abord un témoin de premier ordre, frère Léon. Il parle à deux reprises de l'envoi de beaucoup de frères *inter infideles :* 1° Vita Ægidii, ch. 2, ed. Anal. Francisc., p. 78 : *S. Franciscus cupiebat causa*

prædicationis fratres aliquos mittere ad Saracenos et alios infideles et ut pro confessione fidei si foret necessitas morerentur. Et videns fratrem Ægidium idoneum et voluntarium ... ipsum ad gentes barbaras destinavit. Qui cum Tunicium devenisset, etc.

2° Dans un chapitre du Speculum Perfectionis qui provient des rotuli ou cedulæ de frère Léon, nous lisons, (Spec., éd. Sabatier, c. 65, p. 118) : *Finito illo capitulo in quo multi fratres missi fuerunt ad quasdam provincias ultra marinas ... Franciscus dixit ... : eligo provinciam Franciæ.*

Mais comme François se dirige vers la France, il rencontre à Florence le cardinal Hugolin évêque d'Ostie et celui-ci : *non permisit eum ire in Franciam, sed beatus Franciscus misit illuc fratrem Pacificum cum multis aliis fratribus. Ipse vero in vallem Spoletanam reversus est.* Ainsi d'après frère Léon aussi, il y eut une *missio ultramarina,* et celle-ci eut lieu l'année où François rencontra le cardinal Hugolin à Florence. Pouvons-nous fixer la date de cette rencontre ? 1 Celano 74-75 nous donne en tout cas le terme ante quem. D'après lui c'est là, à Florence, que François fit pour la première fois la connaissance personnelle du cardinal. Or, dès le 27 août 1218, le pape Honorius III autorise Hugolin à accepter des terrains pour la construction d'un couvent de Clarisses (Potthast n° 5896). Et peu après, il s'entend avec François et rédige une règle pour les Clarisses (Potthast 10748). Le cardinal connaissait donc bien François personnellement avant le 27 août 1218, et la rencontre de Florence doit être placée avant cette date. Nous ne pouvons pas fixer aussi sûrement le terminus post quem de l'entrevue. Hugolin fut légat apostolique en Toscane aussi bien en 1217 qu'en 1218. Pourtant en 1218 sa présence à Florence ne peut pas être prouvée avant octobre. (Cf. Guido Levi dans l'Archivio della società Romana

di storia patria, 12 p. 243.) En 1217, il séjourna deux fois en Toscane, au printemps et au commencement d'août, mais il est probable que déjà en juin il vint de Lerici en Toscane. (Cf. Levi, loc. cit., p. 241 s.) Donc la rencontre du cardinal et de François eut probablement lieu en juin ou juillet 1217, c'est-à-dire peu après le chapitre de 1217 (14 mai), et ce fut aussi probablement ce chapitre de 1217 qui décida la mission des frères dans les *provinciæ ultramarinæ*. Mais ceci n'est pas absolument certain. En 1218 Hugolin quitte Rome déjà en avril (voir Ehrle dans la Zeitschrift für Kathol. Theologie, 11 p. 734 ; il n'est donc pas impossible qu'il soit venu cette année-là à Florence, déjà en juin ou juillet, bien que sa présence dans cette ville ne soit pas signalée avant le 4 octobre. La phrase de Jourdain *de precedenti capitulo* serait en faveur de 1218. Mais d'autre part 1217 est plus probable parce qu'Innocent III déjà avait fixé le terme de juillet 1217 pour le commencement de la grande croisade pontificale. De nombreux croisés s'assemblaient alors en Italie et faisaient voile vers S. Jean d'Acre. La confraternité des frères Mineurs ne pouvait guère échapper à cet entraînement, elle tenait d'ailleurs de très près à la curie, qui, cette fois, organisait elle-même l'expédition. Nous ne risquerons donc guère de nous tromper en voyant dans la décision, prise par la confraternité, d'envoyer des missionnaires parmi les infidèles, un contre-coup de l'enthousiasme pour la croisade, enthousiasme qui était pour ainsi dire dans l'air en 1217, et en plaçant par conséquent cette décision au chapitre de 1217.

Quelles étaient les *provinciæ quædam ultra marinæ* que le chapitre avait en vue comme champ des missions? Frère Léon nous en nomme une, la Tunisie (Vita Aeg., loc. cit.), province qui fut confiée à frère Egide ; mais il va de soi qu'on projetait avant tout une mission en Syrie : ce fut la province assignée à frère Elie et à ses

compagnons. On pourrait penser aussi à l'Espagne sarrasine. Jourdain, ch. 7, n'exclut pas cette hypothèse et la vieille relation de la Chron. Gener., ed. Anal. Franc. 3, p. 10, paraît la recommander. Mais la tradition est trop pauvre et trop incertaine pour qu'ici aussi nous puissions aller au-delà d'une simple hypothèse.

Le récit de frère Léon dans le Speculum c. 65 est très instructif parce qu'il nous montre l'envoi des frères dans les *provinciæ ultramarinæ* éveillant aussitôt en François le désir de passer dans une *provincia ultramontana*, la France. Ce projet échoua. Mais François envoya à sa place frère Pacifique au delà des Alpes. D'après frère Léon ceci aurait eu lieu peu après la rencontre avec Hugolin, donc encore en 1217.

Il y a lieu de se demander si cette assertion de frère Léon se justifie. Paul Sabatier dans l'Appendice de son édition du Speculum Perfectionis a publié une lettre, qui, au premier abord paraît favorable à la thèse de frère Léon : une epistola encyclica de *frater Gregorius servus et minister fratrum Minorum qui sunt in Francia*, datée de la manière suivante : *Actum anno Domini MCCXVIII XIII Kalendas Januar. in festo SS. Fabiani et Sebastiani.* Sabatier montre lui-même que l'indication du jour et du mois ne concorde pas avec la date : le jour des SS. Fabiani et Sebastiani était le 20 janvier, non le 20 décembre. Puisque la date du jour est inexacte, on ne peut pas se fier non plus à celle de l'année. Et celle-ci en effet est sûrement fausse. Henri de Villeneuve, évêque d'Auxerre, dont parle la lettre, n'occupa cette charge que le 20 sept. 1220 (Cf. Eubel Hierarchia catholica medii ævi, p. 121); on sait encore que le doyen M(ilo) de Cicuus n'exerça ses fonctions qu'après octobre 1223 (voir Gallia Christiana 12, p. 352). Mais ces preuves mêmes sont inutiles. La lettre est depuis longtemps connue dans un meilleur texte :

Gallia Christiana 12, instr., p. 158, la date est ici : *actum anno Domini MCCXXVIII, XIII Kalendas Februarii mense Januario in festo SS. Fabiani et Sebastiani.* Cette date n'est pas seulement par elle-même tout à fait concordante, elle cadre aussi parfaitement avec le contenu de la lettre. On ne peut donc pas arguer de l'épître de frère Grégoire en faveur de la thèse de frère Léon. Mais n'existe-t-il aucune autre preuve certaine ? Le P. Ehrle (Zeitschrift für Kath. Theologie 12, p. 733) croit pouvoir en produire une ; il renvoie à la bulle pontificale « Cum dilecti filii » du 11 juin 1219 (Potthast n° 6081), qui recommande les frères Mineurs aux évêques « sicut catholicos et fideles ». Comment les frères auraient-ils pu être pris en France pour des hérétiques, s'ils avaient pu montrer une pareille bulle aux évêques ?

La bulle ferait donc présupposer que déjà avant 1219 des missions avaient eu lieu en pays chrétiens. De plus Jourdain raconte que les frères, après ces premiers essais complètement manqués, seraient revenus auprès de S. François : or celui-ci, en 1219, était parti pour la Syrie.

Je réponds : 1° Jourdain ne dit nulle part que les frères soient revenus auprès de S. François. Il dit seulement (ch. 5 et 6) : *in Italiam sunt reversi ;* 2° D'après Jourdain les évêques français avaient pris connaissance de la Règle des frères, mais ils doutaient qu'elle fut *authentica.* Ils étaient tentés de voir dans les frères Mineurs des falsificateurs de documents et demandèrent pour cette raison à la curie des renseignements au sujet de ces nouveaux prêcheurs de pénitence. Honorius III leur répondit par la bulle *Pro dilectis filiis* du 22 mai 1220 (Potthast n° 6263). Cette bulle confirme entièrement le témoignage de Jourdain. Quelques évêques français malgré les lettres de recommandation pontificales n'ont pas reçu les frères Mineurs dans leurs

diocèses. L'argumentation du P. Ehrle ne tient donc pas. La bulle pontificale du 22 mai 1220 prouve que les frères Mineurs ne sont arrivés en France qu'en 1219. Donc les renseignements de Jourdain sont plus exacts que ceux de frère Léon.

Cette conclusion est confirmée par l'examen d'autres passages où les indications de Jourdain doivent aussi être préférées à celles de frère Léon : frère Léon (Speculum, ch. 68) prétend que le chapitre des nattes avait réuni 5000 frères, Jourdain n'en compte que 3000. Frère Léon dit que ce chapitre fut présidé par le cardinal Hugolin, Jourdain dit avec raison qu'il le fut par le cardinal Raynier Capocci, voir p. 16, n. 3.

Nous n'avons donc aucune raison de rejeter la chronologie de Jourdain. Or il distingue deux sortes de missions : 1° les missions dans les provinces « ultramarinæ » ; Tunisie, Syrie et peut-être aussi l'Espagne sarrasine ; 2° les missions en pays chrétien : France, Allemagne, Hongrie, Espagne et quelques provinces d'Italie qui n'avaient pas encore été parcourues. Il n'indique pas exactement la date des missions « ultramarinæ » : « capitulum precedens. » Ici 1 Celano, frère Léon et les registres du cardinal Hugolin le complètent, et montrent que ces « missiones ultramarinæ » furent organisées par le chapitre de 1217. La seconde mission, la *missio ultramontana*, ne fut décidée, d'après Jourdain, qu'au chapitre de 1219. Nous avons même une preuve documentaire de cette date dans la bulle d'Honorius III du 11 juin 1219, car cette bulle doit, le texte le prouve, servir à introduire les frères Mineurs dans les pays chrétiens.

Mais dans ce cas, d'où vient la tradition vulgaire qui place en 1217 le commencement des missiones ultramontanæ ? Autant que nous pouvons le voir, elle remonte à la Chronique des XXIV Generaux (ed. Anal. Francisc. 3 p. 9 suiv.). Nous y lisons : *anno vero Domini*

MCCXVII ab inceptione vero ordinis XI computando a prima conversione beati Francisci ... in generali capitulo apud Portiunculam celebrato assignatæ sunt provinciæ et electi ministri qui cum multis fratribus missi sunt per universas mundi provincias in quibus fides catholica celebratur. S. François choisit pour lui-même la province de France, mais va d'abord à Rome où les apôtres Pierre et Paul lui apparaissent. En route pour la France il est arrêté à Florence par le cardinal Hugolin, qui exerçait en Toscane les fonctions de légat d'Honorius III. François rebrousse chemin, mais envoie à sa place frère Pacifique qui devient le premier ministre provincial de France et administre sagement cette province.

Sabatier a déjà fait remarquer combien ce récit se rapproche de celui du Spec. c. 65 (Voir son éd. du Spec., p. 122 n. 2). Mais le chroniqueur ne donne-t-il vraiment qu'une reproduction fort exactement résumée de ce chapitre de frère Léon ? Je ne puis partager cette opinion. Le chroniqueur en sait plus long que Frère Léon. Il sait : 1° que le cardinal Hugolin était alors légat pontifical en Toscane ; 2° que la rencontre avec le cardinal Hugolin eut lieu en 1217 ; 3° que frère Pacifique a été le premier ministre provincial de France, or ce dernier détail peut être déduit de Spec., ch. 65 ; 4° que François avant de partir pour la France fit le pélerinage de Rome avec frère Masseo ; ceci est emprunté à la Vita Massei que le chroniqueur donne longuement p. 117. Mais d'où viennent les indications exactes sur la date de l'entrevue et sur la légation d'Hugolin ? Devons-nous admettre qu'à deux reprises le chroniqueur a deviné juste ? Ceci tiendrait du miracle. Il est bien plus naturel de supposer que le chroniqueur avait ici une troisième source ou une ancienne Vita Francisci qui dépendait elle-même de frère Léon et qui lui fournissait ces détails.

Mais bien que ce récit paraisse reposer sur une tradition ancienne, cela ne suffit pas à prouver que ce qu'il dit du chapitre de 1217 soit exact. Il est ici en contradiction non seulement avec Jourdain et frère Léon, mais aussi avec les bulles pontificales du 19 juin 1219 et du 19 mai 1220. Le chroniqueur ou le témoin qu'il suit s'est rendu coupable d'un péché très habituel aux chroniqueurs, il a amalgamé des événements qui se ressemblaient, faisant de la *missio ultramarina de 1217* et de la *missio ultramontana de 1219* une seule *missio universalis* qu'il place en *1217*.

Cette confusion a eu des conséquences fatales ; de la Chronique des XXIV Généraux, elle a passé dans celle de Glassberger (Voir Anal. Francisc. 2, p. 9), dans Gonzaga (De origine seraphicæ religionis 1, p. 18), dans le Tractatus Cronice et le Memoriale de Jean Komerowski, dans Marc de Lisbonne (Chronica, parte 1, l. 1, c. 31), dans Wadding, Annales Minorum, etc.

Toute la tradition postérieure a donc été rendue obscure par cette confusion de la Chronique des XXIV Généraux, jusqu'à ce qu'enfin la découverte du Libellus Jordani et des Rotuli de fr. Léon ait rendu possible la correction de cette vieille erreur.

Ce *seul* exemple suffira pour montrer ici la valeur de la Chronique de Jourdain même au point de vue de la chronologie de l'histoire de S. François et de son Ordre. Je suis persuadé qu'on en arrivera de plus en plus à reconnaître qu'après les opuscula S. Francisci, les opera Thomæ a Celano et les opera Leonis, le Libellus Jordani est la source la plus importante que nous possédions pour l'histoire de S. François et de son Ordre.

§ 8. Les continuateurs du Libellus Jordani.

Le Libellus Jordani a été, comme nous l'avons vu, continué à plusieurs reprises dans la province de Saxe. Pouvons-nous marquer l'époque de ces continuations et déterminer leur valeur historique ?

En examinant la première partie de ces continuations, celle que nous lisons dans le manuscrit K, on a l'impression que les différents paragraphes ont dû être écrits peu après chaque provincialat et ajoutés à mesure au Libellus. Çà et là même on s'aperçoit que celui qui écrit a pris part aux événements racontés. Il en est de même du morceau pour lequel Glassberger et l'Epitome Lipsiensis sont nos seuls garants.

Ceci suffit pour juger de la valeur historique de cette continuation. Le peu qu'elle fournit mérite toute créance. Ce peu est, il est vrai, presque sans portée pour l'histoire générale de l'Ordre. Mais pour l'histoire locale de la Saxe et de la Thuringe ces sèches notices pourront parfois être utilisées.

§ 9. Plan de la présente édition.

Je publie en commençant :

1° Le *Libellus Jordani*. Pour les chapitres 1-62 j'ai pris pour base le texte du manuscrit de Berlin = B. Pourtant j'ai à diverses reprises corrigé ce texte d'après Kom. 1 = Komerowski tractatus cronice, Kom. = Komerowski Memoriale, G. = Glassberger Chronica. Je donne les Ch. 63-78 d'après le manuscrit de Karlsruhe = K., mais ici aussi je corrige le texte d'après Kom. 1, Kom. et G.

Au texte du Libellus Jordani viennent s'ajouter :

2° Les deux lettres du *fr. Jordanus vicarius Poloniæ* qui, pour les raisons que j'ai exposées plus haut sont à mon avis de *notre* Jourdain. Ces lettres se trouvent, comme je l'ai dit, dans les Addimenta de Matthieu Paris à ses Chronica Maiora. Matthieu Paris a toujours traité fort arbitrairement les documents qu'il a utilisés et parfois les a copiés avec inattention. On s'aperçoit qu'il en a été ainsi du texte de nos deux lettres : dans l'adresse de la première, il a probablement omis après *Polonie* les mots *et frater A. custos* ; de *Polonie* il a fait *Polemie* ; de *Pragensis Pringensis* (voir la suscription de la seconde lettre) ; à la date il faut sûrement au lieu de *Pyng* lire Prague et au lieu de 1242, *1241*, car nous voyons par la lettre elle-même que l'auteur écrivait peu après le 7 avril 1241. Le texte de la seconde lettre est encore moins bien donné. La formule *Vale* qui la termine n'est sûrement pas originale, sans doute Matthieu a ici sauté une description plus longue des mœurs des Tartares.

3° La *Continuatio Saxonica*. Le texte de la première partie est donné d'après K., j'ai essayé de reconstruire celui de la seconde d'après Glassberger.

Je donne encore :

4° L'*Epitome Lipsiensis* d'après le manuscrit décrit plus haut Lips. 1525.

Suivent les anciennes notes sur l'histoire des frères Mineurs de Bohême qui ont servi à Glassberger :

5° *Fragmenta Benosowiensia*.

Ces fragments sont textuellement empruntés à la Chronica de Glassberger.

Prologus

Fratribus ordinis Minorum per Theutoniam constitutis
frater Jordanus de Yane vallis Spoletane
in presenti in bonis perseveranciam et in futuro
cum Christo gloriam sempiternam.

Cum me referente aliquociens aliqua de primitivorum fratrum in Theutuniam [a] missorum et conversacione et vita fratres plerique audientes edificarentur, a multis multotiens sum rogatus, ut et narrata et alia que ad memoriam revocare possem conscriberem et annos Domini quibus fratres in Theutuniam [a] missi sunt et quibus hoc vel illud accidit annotarem. Sed quia, ut dicit auctoritas, *crimen ariolandi est nolle acquiescere et scelus ydolatrie nolle obedire* fratrum devoto desiderio statui annuere, maxime fratre Baldawino de Brandenburch [b 1] me ad hoc instigante, qui et sponte et a fratre Bartholomeo [2], tunc ministro Saxonie, iussus se obtulit ad scribendum.

1 Reg. 15, 23

Anno ergo Domini M° CC° LXII° post capitulum Halberstadense [3], in Dominica Jubilate celebratum [c], in loco capituli remanentes me narrante et fratre Baldewino scribente utcumque desiderio [fratrum statui] [d]

1262

a. sic B. — b. *Brunschwick* G. — c. *celebrato* B. — d. quæ uncis inclusi supplevi, quædam in B. hic excidisse patet.

1. Sur ce frère, V. Introduction.
2. Élu provincial par le chapitre de Halberstadt, Cf. ch. 78.
3. Halberstadt, prov. de Saxe.

satisfacere. Et siquidem bene hoc, et ipse velim. Sin autem condescendendum est, quia, ut scitis, ut minus [a] sapiens hoc aggrederer, vos me coegistis. Super annorum vero numero, sicubi per oblivionem utpote iam senex et debilis ut homo erravi [1], veniam postulo a lectore, monens, ut ubicumque me errasse invenerit, caritative corrigat et emendet. Similiter et stilum scriptoris et ruditatem dictaminis qui verbis magis politis ornare voluerit, bene volumus. Sufficit enim materiam dedisse dictatoribus eximiis et dictandi arte politis [b].

Consideranti mihi meam et aliorum qui mecum sunt missi in Theutoniam humilitatem et ordinis nostri qui nunc est [c] statum et gloriam in memetipso confusus divinam in corde meo extollo clemenciam et ad vos extollere cogor hanc vocem apostolicam : *videte, fratres, vocacionem vestram, quia non multi sapientes secundum carnem*, qui ordinem nostrum sua sapientia confinxerint [d], *non multi potentes*, qui ipsum violenter servandum indixerunt, *non multi nobiles*, ob quorum favorem observandum susceperunt. *Sed que stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes, et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia, et ignobilia mundi elegit Deus et contemptibilia et ea que non sunt, ut ea que sunt destrueret, ut non glorietur omnis caro in conspectu eius.* Ad gloriandum ergo in Deo, qui hunc ordinem sua sapientia adinvenit et per servum suum Franciscum mundo in exemplum posuit, et non in homine, quando et qualiter et per quos ad nos devenerit in sequentibus manifestius apparebit.

1 Cor. 1, 26-29

a. unus B, *minus* coniecit ed. 2. cf. 2 Cor. 11, 23 : ut minus sapiens dico. — b. *peritis* coniecit Voigt. — c. *et* B. — d. sic B.

1. Sur cette phrase, V. Introduction.

1207 **1.** Anno Domini 1207[1] Franciscus vir negotiator officio compunctus corde, afflatus Spiritu Sancto in habitu heremitico modum penitentie est aggressus. Et quia de modo conver [f. 142 b] sionis eius satis in Legenda[2] declaratur, hic supersedemus.

1209 **2.** Anno Domini 1209[3] anno conversionis sue tercio audito in ewangelio, que Christus discipulis suis ad predicandum missis dixit, statim baculo et pera et calciamentis depositis habitum mutavit et eum, quem fratres nunc portant assumpsit imitator ewangelice paupertatis effectus et sedulus ewangelii predicator.

1219 **3.** Anno[a] vero Domini 1219[4] et anno conversionis eius 10 frater Franciscus in capitulo habito apud Sanctam Mariam de Porciuncula misit fratres in Franciam[5],

a. sic B, *Anno deinde MCCXVI° conversionis beati Francisci anno decimo frater sanctus Franciscus* Kom. a. *d. 1216, conversionis anno eius decimo* Kom. 1.

1. Les renseignements que nous avons sur l'*annus conversionis s. Francisci* manquent de précision : 1° Celano 119, frère Léon, vita Ægidii (éd. Anal. Francisc. 3, p. 75), Albéric des Trois-Fontaines (SS., 23, p. 887 suiv.), l'Anonymus Perusinus (éd. van Ortroy, Miscell. Francisc. 9, p. 36) placent la conversion en 1207. De même la Chronica Minor ad 1216, p. 654 : *huius pape Innocentii III pontificatus anno X, anno vero ab incarnatione Domini M CC VI,* car la 10e année d'Innocent III est l'année 1207/8. La date de 1206 est donnée par 1 Celano 109, Albert de Stade, Annales Stadenses, SS. 16, p. 354. L'Anonyme de Pérouse b. c. et Komerowski, p. 66, savent même la date du jour de la conversion. Elle doit avoir eu lieu le 16 avril. Mais cette indication est peut-être déduite de la Vita Ægidii, p. 75. Je n'ose donc pas en défendre l'authenticité.

2. Jourdain connaissait non seulement la première et la seconde légendes de Celano, V. ci-dessous, 29, mais aussi celle de Julien de Spire. V. ch. 53. Le texte des ch. I et II rappelle 1 Celano 21-22 : *Habitum ferens heremiticum... cum die quadam evangelium, qualiter Dominus miserit discipulos suos ad prædicandum... legeretur..., solvit protinus calceamenta de pedibus, baculum deposuit e manibus,* etc.

3. La même date se trouve : Vita Ægidii, p. 75.

4. Sur ce chapitre, Cf. Introduction, § 5.

5. Sous la direction du frère Pacifique, V. Speculum Perfectionis, 65, et ci-dessus.

in Theutoniam, in Ungariam, in Hyspaniam et ad alias provincias Ytalie, ad quas fratres non pervenerant.

4. Fratres vero, qui in Franciam venerunt, interrogati si essent Ambigenses [a] [1], responderunt quod [sic] [b], non intelligentes quid essent Ambigenses, nescientes tales esse hereticos et sic [c] quasi heretici sunt reputati. Episcopus [2] vero et magistri [Parisienses] [d] tandem [e] eorum regulam perlegentes et ewangelicam et katholicam videntes super hoc dominum papam Honorium consuluerunt. Qui eorum [f] regulam autenticam utpote [g] a sede [apostolica] [h] [con]firmatam [i] et [j] fratres speciales filios Romane ecclesie et vere catholicos suis litteris declaravit et sic eos a suspicione heresis liberavit [3].

---

a. sic B, *Ambienses* Kom. — *b.* ita Kom. — *c.* om. Kom. — *d.* add. Kom. — *e. eorum regula perlecta videntes eam catholicam* Kom. — *f.* om. Kom. — *g. et* Kom. — *h.* add. Kom.; om. B. — *i. confirmatam et approbatam* Kom. — *j. et esse viros catholicos suis scriptis declaravit* pergit Kom.

---

1. Lisez Albigenses.

2. L'évêque de Paris était alors Pierre de Nemours 1208-1219.

3. V. la bulle d'Honorius III du 29 mai 1220, Sbaralea, Bullarium Franciscanum 1, p. 5, Potthast, Regesta Pontificum m. 6263 : *Venerabilibus fratribus archiepiscopis et episcopis ac dilectis filiis abbatibus, prioribus et aliis ecclesiarum prælatis per regnum Francie constitutis salutem et apostolicam benedictionem. Pro dilectis filiis fratribus de ordine fratrum Minorum direxisse vobis recolimus nostra scripta* (scilicet la bulle *Cum dilecti filii* du 11 juin 1219, Sbaralea 1, p. 2), *ut eos haberetis divini amoris intuitu commendatos. Sed sicut intelleximus, quidam vestrum quasi habeant de ipso ordine conscientiam scrupulosam — cum nihil in eis suspicionis dignum invenerint, sicut ab aliis intelleximus, quibus adhibere possumus plenam fidem — ipsos in suis manere diœcesibus non permittunt, licet ex eo solo, quod litteras nostras eisdem concessimus, nihil sinistri de ipsis debuerint opinari. Unde universitati vestræ volumus esse notum, quod nos ordinem talium de approbatis habemus et fratres ordinis ipsius viros recognoscimus catholicos et devotos. Quare monendos vos duximus et exhortandos per apostolica scripta præcipiendo mandantes, quatenus ipsos tanquam vere fideles et religiosos in vestris diocesibus admittatis, habentes eosdem pro divina et nostra reverentia propensius commendatos. Datum Viterbii quarto Kal. Junii Pontificatus nostri anno quarto.*

5. In Theutoniam [a] vero [b] missi sunt fratres [c]... Johannes [1] de Penna [d] cum fratribus fere 60 vel pluribus [e]. Hii cum partes Teutonie introissent et lingwam ignorantes interrogati, si vellent hospitari [f], comedere vel [g] huiusmodi, responderunt [h] « ia » [2] et sic a quibusdam benigne sunt recepti. Et videntes quod per hoc verbum [i] « ia » [j] humane [k] tractarentur, ad quelibet interrogata « ia » debere [c] respondere decreverunt. Unde accidit, ut [l] interrogati, si essent heretici et si ad hoc venissent [m] ut Teutoniam [n] inficerent sicut et Lombardiam [o 3] pervertissent [p] et respondissent « ia » [q], quidam ex ipsis [r]

---

a. *Theutuniam* Kom. — b. om. Kom. — c. *frater* G, Kom.; ex plurali *missi sunt* nomen unius fratris excidisse suspicor. — d. *Parma* Kom. — e. *vel pl.* om. Kom. et pergit : *ipsi ibi intrantes et eorum linguam ignorantes sunt interrogati.* — f. *hospicium* Kom. — g. *et* Kom. — h. *respondebant io et aquibusdam* Kom. — i. *unum* Kom. — j. *bene* Kom. — k. om. — Kom. — l. *quod sunt* Kom. — m. *venirent* Kom. — n. *Teutuniam* Kom. — o. *Lombordiam* B. — p. om. Kom. — q. *io* Kom. — r. *eis* Kom.

---

1. Il faut se garder de confondre cette localité appelée *Penna San Giovanni* (province de *Macerata*) avec la ville de *Penne* dans les Abruzzes, à peu près à égale distance de Chieti et de Teramo, V. Sabatier, Collection 4, p. 197, n. 2. Sur frère Jean de Penna, V. aussi ci-dessous 60. Il est question d'un frère Jean de Penna dans l'Appendice des Actus b. Francisci et sociorum eius éd. Sabatier, Collection 4, c. 69, p. 198 s. Ce Jean avait été gagné à l'Ordre par frère Philippe, il exerça son activité pendant trente années dans la province de Provence et devint finalement gardien dans la Marche d'Ancône. Il est possible, mais peu vraisemblable que ce Jean des Actus soit identique au Jean de Penna dont parle Jourdain.

2. C'est-à-dire *oui*.

3. La Lombardie passait en Allemagne pour être par excellence le pays des hérétiques. V. les poèmes de « bruoder Wernher » dans la Collection de Maness, ed. von der Hagen, Die Minnesänger der Manessischen Sammlung, Leipzig, 1838, p. 2, p. 227 : *Gregorje habest, geistlicher vater, wache und brich ab dinem staf. Du wende, daz in vremder weide iht irre loufen diniu schaf; ez wahset junger wolbe vil in tugentlicher wat.*

Lamparten gluet in ketzerheit: warumbe leschestu daz niht, daz man so vil der diner schafe in kezzer vuore weiden siht ? si schenkent dir von golde ein tranke, das dich in sünden lat, etc.

plagati, quidam incarcerati et quidam denudati nudi ad choream[1] sunt ducti et spectaculum ludecre [a] hominibus sunt effecti. Videntes [b] ergo fratres [c], quod fructum in Theutonia [d] facere non possent [e], in Ytaliam sunt reversi. Ex [f] quo facto Theutonia a fratribus tam crudelis est reputata, ut ad ipsam [g] nisi desiderio martirii inspirati redire non auderent [h].

6. Fratres vero in Ungariam missi per quendam episcopum Ungarie [i] per mare in Ungariam sunt conducti et, cum divisi [j] per campos incederent, pastores ipsos canibus impetierunt et aversa [k] cuspide sub silencio incessanter eos lanceis percusserunt. Et cum inter se fratres conquirerent, quare sic mactarentur [l], dixit [m] unus : « Forte quia tunicas nostras superiores habere volunt ». Quas cum dedissent, nec [n] sic a verberibus destiterunt. Et adiecit : « Forte etiam et nostras tunicas inferiores habere volunt. » Quas cum dedissent, nec sic [o] percutere [p] desierunt. Et dixit : « Forte et bracas nostras habere volunt ». Quas cum dedissent [q], a verberibus destiterunt et nudos abire permiserunt. Et mihi retulit unus ex eisdem fratribus, quod XV [r] vicibus ipse sic bracas amiserat. Et cum pudore et

a. sic B ; *ludicre* Kom. — *b. et videntes* Kom. — *c.* om. Kom. — *d. in Th.* om. Kom. — *e. poterant* Kom. — *f. et ab eis Teutunia crudelis* pergit Kom. — *g.* pro *ut ipsam* Kom. posuit *ibi.* — *h. audirent* Kom. — *i.* om. Kom. — *j.* d'isi = derisi B ; *dimissi* Kom. *divisi* G. — *k. aversa* — *eos* om. Kom. — *l.* sic B, Kom. *caederentur emendat* G. — *m. dicit* Kom. — *n. nec* — *nec* lin. 18 om. Kom. — *o. utique* Kom. — *p. eosdem* add. Kom. — *q. dederunt* Kom. et pergit : *utique non dedierunt et nudos abire fecerunt.* — *r. multis* Kom.

1. Voigt, loc. cit., p. 518, n. 1 : « Ce mot désigne évidemment ici le pilori ou carcan ». Mais chorea ne signifie jamais pilori. S'il y avait dans le texte *chorda* au lieu de chorea on pourrait admettre que les frères subirent la peine de la *chorda*, c'est-à-dire qu'ils auraient été bernés. V. Ducange à ce mot et J. Grimm, Rechtsaltertümer 4e éd., t. II, p. 324. Mais *chorea* paraît bien établi. Il faut sans doute songer à une forme particulière de ce qu'on appelait la *processio*, donc à une peine d'honneur. C'est en tout cas ce qu'indiquerait la *denudatio* du frère, V. Grimm, loc. cit., II, p. 805 s.

verecundia victus[a] plus de bracis quam de aliis vestibus doleret, ipsas bracas luto boum et aliis inmunditiis[b] polluit et sic ipsi pastores super eis nauseam habentes[c] [143 a] ipsi bracas retinere concesserunt. Hiis et[d] aliis pluribus contumeliis affecti[e] in Ytaliam sunt reversi[f].

7. De fratribus vero, qui in Hyspaniam transierunt, quinque sunt martirio coranati[1]. Utrum autem illi quinque fratres de isto eodem capitulo vel de precedenti, ut[g] frater Helyas cum sociis suis ultra mare, missi fuerunt vel non, dubitamus[2].

8. Cum[h] autem fratrum predictorum martirium, vita et legenda[3] ad beatum Franciscum delata fuisset, audiens se in ea[i] commendari et videns fratres de eorum passione gloriari, cum esset sui ipsius maximus contemptor et[j] laudis et glorie[k] aspernator, legendam[l] respuit et eam legi prohibuit dicens : « Unusquisque de sua et non de aliena passione glorietur[4] ». Et ita tota illa prima missio, quia forte tempus mittendi adhuc
Eccl. 8, 6 non venerat, cum *omnis rei tempus sit sub celo* ad nichilum est deducta.

9. Frater autem Helyas minister provincialis est

---

a. ductus Kom.; qui hic permutat totam sententiam. — *b. i munditiis* B. — *c. nausantes* Kom. — *d. Et hiis aliis* B, *Et sic continue hys affecti* Kom. — *e. sine fructu* add. Kom. — *f. redierunt* Kom. — *g. et* B. — *h. cum* — *esset presentata* Kom. — *i.* sic B, Kom. 1; *ipsa* Kom. — *j. et* — *aspernator* om. Kom. — *k. hominum* add. G. — *l. legere prohibuit* pergit Kom.

---

1. Othon, Berald, Pierre, Accursius, Adiutus. Ils moururent le 16 janvier 1220, V. la relation d'un témoin oculaire de leur martyre. *Martirium quinque fratrum Minorum apud Marochium*, dans K. Müller, Die Anfänge des Minoritenordens, p. 207 s.

2. Sur cette phrase, V. Introduction § 5.

3. Cette légende a disparu ; la relation mentionnée ci-dessus est postérieure à la mort de S. François et S. François n'y est pas loué.

4. V. Verba admonitionis, ed. Boehmer, Analekten, ch. VI, p. 44 : *De imitatione Domini... magna verecundia est nobis servis Dei, quod sancti fecerunt opera et nos recitando et predicando ea volumus inde recipere honorem et gloriam.*

institutus ultra mare a beato Francisco[1]. Ad cuius predicacionem quidam clericus nomine Cesarius [conversus][a], ad ordinem est receptus. Iste Cesarius, vir theutonicus de Spirea[2] natus et subdyaconus, magistri Conradi de Spirea[3] predicatoris crucis et post Hyldensemensis episcopi in theologia discipulus fuit. Hic adhuc secularis existens magnus predicator et ewangelice perfectionis[b] imitator fuit. Ad cuius predicacionem dum in civitate sua matrone quedam deposito ornatu humiliter incederent, viri earum indignati ipsum quasi hereticum incendio tradere voluerunt. Sed per magistrum Conradum ereptus Parisius est reversus[4]. Et post sollempni facto passagio mare transiens ad predicacionem fratris Helye, ut dictum est, ad ordinem est conversus et vir magne doctrine et exempli est effectus.

10. Hiis itaque dispositis animadvertens pater beatus, quod filios suos ad passiones miserit et labores,

---

a. ita G; *conversus ad ordinem conversus est receptus est* Kom. — *b.* *predicationis* delendo et superscribendo B corr. *perfectionis*.

---

1. Jourdain ne dit pas si François fit cela *avant* ou *après* son passage en Syrie.

2. Spire, Speyer, sur le Rhin.

3. Sur cet évêque, V. Chronicon Hildeshemense, SS. VII, p. 860 s., Origines Guelficae III, p. 671, de Heinemann dans la Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen, 1869, p. 1 s., Bertram Geschichte der Bistums Hildesheim, Hildesheim, 1899, I, p. 226 s. Il avait été maître à Paris, puis scholastique à Mayence et doyen à Spire. Il devint évêque de Hildesheim, prov. de Hanovre, en 1221 après le 23 juin, il se retira le 5 juillet 1246 et mourut quelques mois après, V. Hauck, Kirchengeschichte Deutschlands, IV, p. 913. Il a prêché la croisade contre les Albigeois en 1215, 1219, 1224, 1232, 1241, V. Chr. Hildesh., loc. cit., Orig. Guelficae, III, p. 678, 688.

4. Il ressort de là que Césaire avait entendu à Paris les conférences de maître Conrad sur la *divina pagina* peut-être en 1217, car cette année là de *solempnia passagia* partirent de toutes les parties de l'Occident pour l'Orient, V. Röhricht, die Kreuzzugbewegung im Iahre 1217 dans Forschungen für deutsche Geschichte, 1876, p. 116 ; même auteur, Studien zur Geschichte des fünften Kreuzzugs, passim.

ne aliis laborantibus propter Christum ipse quietem suam querere videretur, cum esset gloriosus animo et nollet aliquem se precellere in via Christi, sed magis pre omnibus precellens esse, cum filios ad incerta pericula miserit et inter fideles, ipse amore passionis Christi fervens eodem anno quo alios fratres misit, videlicet anno conversionis XIII°, ad certa maris pericula transiens ad infideles se ad Soldanum[1] contulit. Sed antequam perveniret ad ipsum, multis iniuriis et contumeliis est affectus et lingwam ipsorum ignorans inter verbera clamabat. « Soldan, soldan. » Et sic ad ipsum perductus gloriose est ab ipso receptus et in infirmitate humane pertractatus. Et cum apud ipsos fructum facere non posset et redire disponeret, per Soldanum armata manu ad Christianorum exercitum, qui
1220 tunc Damiatam obsedit, est perductus.

11. Beatus autem Franciscus cum beato Petro Ca-
1219 thanie[a 2], iuris perito et domino legum[3], mare transiens

---

a. *Cathonie* B ; *Cathanii* Kom.; Cathani G.

---

1. Malek el Khamil, V. sultan d'Egypte 1217-1238. S. François arriva dans le camp devant Damiette avant le 29 août 1219. Car d'après 2 Celano 2, 2, il prédit la défaite que les chrétiens subirent le 29 août. Comp. Liber Duelli Christiani in obsidione Damiatæ exacti c. 14, ed. Holder-Egger, SS. 31, p. 693 s. Il se rendit au camp de Malek al Khamil avant le mois de mars 1220, V. Jacques de Vitry, epist. sexta, Boehmer, Analekten, p. 101. Sur son séjour auprès du sultan, V. aussi Jacques de Vitry, loc. cit. et Historia orientalis, l. II, c. 32, ed. Boehmer, Analekten, p. 105, 1 Celano 57, Bonaventura, legenda maior c. 8, 7-9. D'après Bonaventure il était accompagné par fr. Illuminatus d'Assise. V. Sabatier, Vie de S. François, 1re éd., p. 258 s.

2. Sur ce frère, V. Speculum Perfectionis 38, 39, 58, 61, et la note de Sabatier, loc. cit., p. 70 n. 2. D'après frère Léon Vita Ægidii, Analecta Francisc. 3, p. 75, il était le second des disciples de S. François.

3. C'est-à-dire qu'il avait étudié la jurisprudence. V. sur ce titre Savigny, Geschichte des röm. Rechts im Mittelallter, p. 3 § 64, 77.

reliquit duos vicarios, fratrem Matheum de Narnio[a 1] et fratrem Gregorium[b] de Neapoli[2], Matheum vero instituit

a. *Narrio* B ; *Narnia* G ; om. Kom. — b. *Georgium* Kom.

1. Narni, prov. d'Ombrie ; nous ne savons rien sur ce frère sinon qu'il est censé avoir fait des miracles après sa mort. Cf. Pis. Conform. lib. 1, fr. 8, p. 2, éd. Milan, 1510, 62 a 1.

2. « Une des physionomies les plus complexes du mouvement franciscain à ses débuts. » Sabatier, Collection I, p. 332, n. 2. Il était ministre de France entre 1224 et 1240 (V. Eccleston, Coll. 1, p. 218 ; 6, p. 230 et les documents mentionnés ci-dessus). Comme tel il reçut en 1226 la lettre d'Elie sur la mort de S. François (V. Boehmer, Analekten, p. 90 ss.) et deux lettres d'Adam des Marais écrites en 1238/9 éditées par Brewer, Monumenta Franciscana (Bull. Perier) I, p. 370, 380. Nous possédons aussi deux lettres écrites par lui-même, l'une en faveur des frères mineurs à Auxerre de 1228 (Gallia christiana, t. 12, instr. p. 158, V. ci-dessous l'introduction § 5) ; l'autre de 1281 à Eudes abbé de Saint-Denis (Probationes hist. s. Dionysii, p. 2, n. 65, comp. Gallia christiana, t. VII, p. 387). Mais bien qu'il ait été *minister Franciæ*, il n'était pourtant en aucune façon *provincial de toute la France*. Déjà en mars 1225 je trouve mentionné dans le diocèse de Saintes un *minister B. provinciæ in Burdegalensis* et un *minister provincialis Johannes Florentinus* (Gallia christ, 2, p. 1073, 1102).

La France était donc alors déjà divisée en plusieurs provinces et Grégoire n'était provincial que de la *France* proprement dite, Paris et ses environs, ou de la France du Nord. Mais dans cette région il a été vraiment le *plantator ordinis*, bien qu'il n'ait pas été le premier minister Franciae, V. ci-dessus p. 3, n. 5, car il jouissait d'après Eccleston (Coll. 6, p. 230) d'une renommée extraordinaire (*Quis enim Gregorio in prædicatione vel prælatione in universitate Parisius vel clero totius Franciæ comparabilis ?*) Mais il était, paraît-il, du parti d'Elie. Lui aussi agissait en *tyrannus* dans sa province : d'après Eccleston il fit jeter quelques frères en prison *immerito*. Ainsi s'explique que sa résidence Paris devint en 1238/9 le centre de la résistance contre le système d'Elie, V. Jourdain, ch. 61. La chute d'Elie entraîna sa perte. Au chapitre général de Rome, Pentecôte 1239, à l'instigation de son ancien ami Aymon de Faversham il fut lui aussi destitué et condamné à la prison perpétuelle (Eccleston, Coll. 6, p. 230 : *in fine perpetuum meruit carcerem*). D'après Eccleston Grégoire termina sa vie en prison. Il n'est donc pas permis d'identifier ce Grégoire de Naples avec Grégoire de Naples, neveu de Grégoire IX, que le pape Urbain IV (1261-64) nomma chapelain pontifical et chanoine et doyen de Bayeux et qui au concile de Lyon en 1274 fut nommé par Grégoire X évêque de Bayeux où il mourut le 12 juillet 1276, V.

ad sanctam Mariam de Porciuncula, ut ibi manens recipiendos ad ordinem reciperet, Gregorium autem, ut circuiendo[a] Ytaliam fratres consolaretur. Et quia[b] secundum primam regulam fratres feria quarta et VI et per licentiam beati[c] Francisci feria secunda et sabato ieiunabant[1] et omni carnali feria carnes comedebant, isti vicarii cum quibusdam[d] fratribus senioribus [143 b]
1220 Ytalie unum capitulum celebrarunt[2], in quo statuerunt, ut fratres diebus carnalibus[e] carnibus procuratis non uterentur, sed [tantum][f] sponte[g] a fidelibus oblatas manducarent. Et insuper statuerunt, ut feriam secundam ieiunarent cum aliis duobus diebus, et ut feria secunda et sabato sibi lacticinia non procurarent, sed ab eis abstinerent, nisi forte a devotis fidelibus offerrentur.

12. Super quibus constitucionibus, eo quod presumpserant aliquid addere regule sancti patris, quidam frater[h] laycus[3] indignatus assumptis secum illis constitucionibus sine licentia vicariorum[i] transfretavit. Et ad beatum Franciscum veniens in primis culpam suam

---

a. ita B ; *circumeundo* Kom. — *b. qui* Kom. — *c. sancti* Kom. — *d.* om. G. — *e. carnium* emendat G. — *f.* add. Kom.; *vescerentur sponte dumtaxat oblatis* G. — *g.* om. Kom. — *h. presumserunt* Kom. — *i.* add. G.

Gallia christ., t. 11, p. 369, Histoire littéraire de la France, t. 11, p. 369. La seule raison en faveur de l'identité des deux Grégoire de Naples c'est la similitude des noms. Mais ceci n'est pas suffisant pour justifier leur identification.

1. Ceci ne se trouve pas dans le texte de la regula prima qui nous est parvenu, V. cap. 3, éd. Boehmer, Analekten, p. 4 et p. 88.

2. Sans doute à la Pentecôte, 17 mai 1220.

3. Jean de Komerow ajoute p. 77 : *Stephanus, beati patris discipulus, ut dicit registrum ordinis.* Je ne sais de quel *registrum ordinis* Jean veut parler. Il n'est question d'un frère *Stephanus* dans aucune des anciennes légendes. Il est par conséquent difficile de décider de la valeur de cette indication de Jean. Il est possible qu'il ait utilisé une tradition solide et ancienne, mais il est tout aussi possible qu'il s'appuie sur une légende sans valeur ou qu'il fasse confusion.

coram ipso dixit veniam petens super eo, quod ad ipsum sine licentia accessisset hac necessitate inductus, quod vicarii, quos reliquerat, super suam regulam novas leges adicere presumpsissent, insuper adiciens, quod ordo per totam Ytaliam turbaretur tam per vicarios quam per alios fratres nova presumentes. Constitucionibus perlectis cum beatus Franciscus esset in mensa et carnes appositas ad manducandum coram se haberet, dixit fratri Petro : « Domine Petre, quid faciemus ? » Et ille respondit : « Ha, domine Francisce, quod vobis placet, quia potestatem habetis vos ». Et[a] quia frater Petrus vir litteratus erat et nobilis, beatus Franciscus propter suam urbanitatem[b] ipsum honorando dominum appellavit[c] [et e regione ille patri suo spirituali se humiliando eundem reverentie cultum eidem impendebat[d]]. Et[e] hec mutua reverencia fuit inter ipsos tam ultra mare quam in Ytalia. Et sic tandem beatus Franciscus intulit : « Comedamus[f] ergo[g] secundum ewangelium que nobis apponuntur »[1].

13. Eodem tempore fuit ultra mare pithonissa[i] quedam[j] que multa vera predixit, unde et lingwa illa veridica[2] est appellata. [Hec dixit fratribus qui cum sancto Francisco erant][k] : « Redite, redite[l], quia per absenciam fratris Francisci ordo turbatur et scinditur et dissipatur. » Et hoc verum fuit. Nam frater Philippus[m] [3], qui erat zelator[n] dominarum pauperum,

a. *nempe* emendat G ; *frater enim Petrus vir nobilis et iurista erat apprime eruditus ; ideo beatus Fr.* etc. Kom. — *b. sic* add. Kom. — *c. appellabat* G ; *vocabat* Kom. et pergit : *et e converso ipse* (scilicet Petrus). — *d.* supplevi ex G. — *e. et sic ubique erga se reverentiam habebant et post beatus Fr. intullit* pergit Kom. — *f. inquit* addit Kom. — *g.* om. Kom. et G. — *h. sanctum* add. G. — *i. phitonissa* B, Kom. — *j.* om. Kom. — *k.* supplevi ex G. ; B hoc loco unam lineam omisisse patet. — *l. inquit* add. Kom. — *m. Longus* add. G. — *n. visitator* G.

1. Chapitre 3 de la première règle.
2. Je n'ai pas trouvé le mot arabe correspondant à *veridica*.
3. Frère Philippe était un des 11 premiers disciples. D'après 1 Ce-

contra voluntatem beati Francisci, qui omnia[a] per humilitatem maluit vincere quam per iudicii potestatem, impetravit[b] litteras a sede apostolica, quibus dominas defenderet et[c] turbatores earum excommunicaret. Similiter et frater Johannes de Conpello[d 1] collecta magna multitudine leprosorum et[e] virorum et mulierum ordini se subtraxit et fundator novi ordinis esse voluit. Regulam quandam conscripsit et pro ipsa confirmanda se cum suis sedi apostolice presentavit. Et preter hec quedam alia turbacionum exordia in beati Francisci absentia, sicut illa veridica predixerat, sunt exorta.

1220 **14.** Beatus Franciscus assumptis secum fratre[f] Helya et fratre Petro Cathanie[g] et fratre Cesario,

---

a. *adversa* add. G. — b. *impetraverat* Kom. — c. *dominas* — *et* om. G. — d. *Capella* Kom. G. — e. om. Kom. — f. *fratribus videlicet Helia, fratre Illuminato fratre Petro et ceteris sociis ac fratre Cesario* G. — g. *Cathani* — *Cezario* Kom.

---

lano 25, il fut le sixième qui se joignit au Saint en 1209 ou 1210. Dans les Actus, c. 1, 6, dans la Chronica XXIV General., p. 262, et dans Glassberger, p. 16, il est appelé *Longus*. Il n'est pas certain qu'il soit identique au frère Philippe, qui d'après les Actus 69, gagna à l'ordre près de Santo Stefano, dans la Marche d'Ancône, Jean de Penna. D'après la lettre des Tres Socii il est un des témoins sur lesquels frère Léon et les Compagnons se sont appuyés pour la composition des Cedulæ Leonis, Tres socii, éd. Faloci-Pulignani, p. 18. Il ressort du même passage qu'il était encore en vie le 11 août 1245. Car les socii en parlent sans faire suivre son nom des mots *beatæ memorie* comme ils le font pour Bernard de Quintavalle. D'après la Chron. XXIV Gener., p. 252, il était enterré au Sacro Convento à Assise. Bartholomæus Pis. prétend, l. 1, fr. 8, f. 54 b, qu'on ne connaît pas son tombeau : quelques-uns le cherchent au couvent des Clarisses à Pérouse. Ailleurs, fr. 11, f. 106 a, il croit que Philippe repose à Ste-Marie des Anges.

1. Sabatier, Vie de S. François, p. 270, n. 2, propose de lire au lieu de Conpello Campello « *il y a à moitié chemin entre Foligno et Spolète une localité de ce nom* ». Mais cette hypothèse n'est pas nécessaire : aussi bien Glassberger que Jean de Komerow lisaient dans leur source *de Capella*, Cf. Tres socii, 35 ; Actus, c. I ; Chron. XXIV General., p. 4 ; Pis., l. I, fr. 8, f. 41. Chron. XXIV Gen. loc. cit. explique ainsi ce surnom : *qui primum birretos seu capellos portare super caputio in ordine adinvenit.*

quem frater Helyas minister Syrie, ut dictum est supra[1], receperat et aliis fratribus rediit [a] in Ytaliam. Et ibi causis turbacionum plenius intellectis non ad turbatores, sed ad dominum papam Honorium [b] se contulit[2]. Ad fores ergo domini pape [c] pater humilis iacens cubiculum tanti principis perstrependo pulsare non audebat sed eius [d] spontaneum eggressum [e] longanimiter expectabat. Quo egresso beatus Franciscus [f. 144 a] facto ei reverencia dixit [f] : « Pater [g] papa, Deus [h] det tibi pacem[3] ! » At [i] ille [j] : « Benedicat tibi Deus, fili ! » Et beatus Franciscus : « Domine [k], cum sis magnus [dominus] [l] et magnis sepe prepeditus negotiis, pauperes ad te accessum habere sepe non possunt [m] nec tibi loqui, quociens necesse habent. Multos mihi papas dedisti. Da [n] unum, cui cum necesse habeo [o], loqui possim [p], qui [q] vice tua causas meas et ordinis mei audiat et discuciat. » — Ad quem papa : « Quem vis ut dem tibi, fili ? » — Et ille : « Dominum Hostiensem [r 4] ». Et [s] concessit [t 5]. Cum ergo beatus Franciscus domino Hostiensi pape suo [u 6]

---

a. venit Kom. — *b.* om. Kom. — *c. Honorii tertii* add. Kom. et pergit : *cubiculi prostratus pulsare non audebat.* — *d.* om. Kom. — *e.* ita Kom. *aggressum* B. — *f. simplicibus verbis* add. Kom. — *g. sanctissime pater* G. — *h. Dominus* Kom. — *i. Ad* Kom. — *j. respondit* add. Kom. — *k.* om. Kom. — *l.* add. Kom. G. — *m. accedere non possunt* Kom. — *n. michi* add. Kom. — *o. habeam* Kom. — *p. possum* Kom. — *q. qui* — *discuciat* om. Kom. — *r. quem mihi prius dedisti* add. G. — *s. papa* add. G. — *t. et confirmavit et hic est primus protector qui secundum regulam postulatus est* add. Kom. — *u. seu protectori* add. G.

---

1. V. ch. 9.

2. La curie résidait alors à Orvieto, V. Potthast, Regesta pontificum, 6229-6371.

3. V. testamentum, c. 6 : *Salutationem michi revelavit Dominus, ut diceremus : Dominus det tibi pacem.* Cf. aussi Speculum Perfectionis, c. 26.

4. Ugolino da Segni, cardinal évêque d'Ostie et de Velletri 1206-1227, puis Grégoire IX, pape de 1227-1241.

5. Comp. avec ce récit 1 Celano 99 ; 2 Celano 1, 17 ; Anonymus Perusinus 45, Tres Socii 63-66 ; V. aussi Introduction § 5.

6. Comp. 1 Celano 100.

causas turbationis [a] sue [b] retulisset, litteras fratris Philippi in continenti revocavit[1] et frater Johannes cum suis cum verecundia a curia est repulsus.

15. Et sic turbatoribus [c], Domino favente, subito sedatis ordinem secundum sua statuta [d] reformavit. Et videns beatus Franciscus fratrem Cesarium [e] sacris litteris eruditum ipsi [f] commisit, ut regulam, quam ipse simplicibus verbis conceperat, verbis ewangelii [g] adornaret. Quod et fecit. Et quia fratres de [h] diversis rumoribus que de beato Francisco audierant, aliis dicentibus ipsum mortuum, aliis occisum [i], aliis submersum, plurimi [j] turbati fuerant [k], intelligentes, quod viveret et quod [l] iam redisset, pre gaudio nova lux eis oriri visa est. Beatus autem Franciscus statim ad sanctam Mariam de Porciuncula indixit capitulum generale [m].

---

a. tribulationis Kom.; *turbationum* G. — *b.* om. Kom., G. — *c. causis turbationum* G ; *omnibus sedatis* Kom. — *d. instituta* G. — *e. Cezarium* Kom. — *f. sibi* Kom. — *g. evangelicis* Kom. — *h.* om. Kom. — *i. a ceterisque interfectum* Kom. — *j.* sic. B ; *aliis occ.* om. Kom. *et post submersum* add. *a ceterisque interfectum.* — *k.* Kom. pergit : *dum rediit, lux eis etc.* — *l.* om. G. — *m. provinciale* Kom.

---

1. Lempp suppose qu'Ugolin a alors confié la *cura pauperum Dominarum* à son chapelain le cistercien Ambrosius. Zeitschrift für Kirchengesch. 13, p. 210 ; car 1° un document du 30 oct. 1228 informe Ugolin qu'un terrain a été donné à cet Ambroise pour y faire bâtir un couvent *iuxta vitam et ordinem pauperum monialium inclusarum*, Sbaralea, Bullarium 1, p. 46, n. 30 ; 2° dans deux bulles du 4 septembre 1227 les couvents cisterciens et les maisons de *monialium pauperum inclusarum* sont eximés d'une visitation qui est imposée aux couvents de nonnes, V. Potthast 8027/8. Je rappelle 3° que les Cisterciens reçurent très souvent la juridiction de couvents de nonnes et qu'ils jouissaient d'un grand renom comme directeurs religieux de ces sortes de maisons, V. Hauck, Kirchengeschichte Deutschlands 4, p. 405. — Ce n'est qu'en 1233 que nous rencontrons de nouveau frère Philippe comme *visitator pauperum dominarum.*

2. Pour ce qui advint plus tard à Jean, V. Bernard de Besse, c. I (Anal. Francisc. III, p. 668) *leprosus factus laqueo, ut alter Iudas, interiit* ; V. aussi Actus I, 3 ; Chron. XXIV Gener., p. 4, Pis. Conform. fr. 8, f. 41. Il n'y a pas de raison de rejeter ces renseignements, bien que la comparaison de Jean avec Judas Iscarioth fasse naître des scrupules.

1221 **16**. Anno ergo Domini 1221 X° Kalendas[a] Junii indictione 14[b 1] in sancto[c] die Penthecostes beatus Franciscus apud sanctam Mariam de Portiuncula celebravit capitulum generale. Ad quod capitulum secundum consuetudinem ordinis, que tunc erat, tam professi quam novicii convenerunt et estimati sunt fratres, qui tunc convenerant, ad tria milia[d] fratrum[2]. Isti[e] capitulo interfuit dominus Reynerius[f] dyaconus cardinalis[3] cum pluribus aliis[g] episcopis et religiosis. Ad cuius mandatum episcopus quidam missam celebravit[h]. Et[i] beatus Franciscus creditur tunc ewangelium legisse et frater alius epistolam[j]. Fratres autem cum[k] pro tot fratribus edificia non haberent, in campo spacioso et circumsepto[l] sub umbraculis habitabant, comedebant et dormiebant viginti tribus mensis ordinate et distincte[m] et spaciose[n] compositis. Ad istud capitulum serviebat

---

a. sic B, Kom. G, *Kld. Junii* Kom. 1. — *b.* sic B, Kom. 1. *indictione 13* G. — *c. in sancto* om. Kom. — *d.* sic B, Kom.; *quinque millia* G. — *e. cui* Kom. — *f. Ragmerius* Kom. — *g.* sic G; *cum pluribus episcopis et aliis religiosis* B, Kom. — *h. cantavit* Kom. *sancto Francisco evangelium decantante* pergit G. — *i. Et — fratribus* om. Kom. — *j. et frater — epistolam* om. G. — *k. quia tam magna edificia non habebant* Kom. — *l. et circ.* om. G, Kom. totam sententiam mutavit. — *m. et distincte* om. G. — *n. hinc inde* add. G.

---

1. Ici il y a une double erreur. La Pentecôte tomba en 1221 sur le III Kal. Junii et dans *l'indictio nona*.

2. *Quinque millia fratrum*, Speculum Perfectionis, c. 68, Eccleston, c. 6. Jourdain mérite ici plus de créance que frère Léon et Eccleston.

3. Rainerius Capocci, cardinal diacre de S. Maria in Cosmedin, évêque de Viterbe et recteur du duché de Spolète † en 1252. V. la bulle de sa nomination, Potthast n. 6319 datée du 3 août 1220; Cf. aussi Cronache di Viterbo, Documenti di Storia d'Italia, t. 5, p. 21, 25. Coretini, Breve notizie della Città di Viterbo e degli uomini illustri della medesima prodotti, Roma 1714, p. 78 s. On trouve là des renseignements détaillés sur la célèbre famille des Capocci qui était une des premières de Viterbe. Frère Léon prétend que le cardinal Ugolin assista au chapitre, Speculum Perf., c. 68, mais on trouve Ugolin agissant alors comme légat pontifical en Lombardie, comp. Registri dei cardinali Ugolino et Ottaviano p. d. G. Levi, Roma 1890, n. 17-28. La même erreur se retrouve Actus c. 20.

populus terre[a] mente promptissima panem et vinum habunde ministrantes[b] gavisi[c] super congregacione tantorum fratrum et reditu beati Francisci. In hoc capi-
Ps. 18, 35 tulo beatus Franciscus assumpto themate « *Benedictus Dominus Deus meus, qui do[cet] manus me[as] ad prelium* » fratribus predicavit[d] et[e] docens virtutes et monens[f] ad[g] pacienciam et ad[h] exempla[i] mundo demonstranda. Similiter[j] fiebat sermo ad populum et fiebat edificacio in populo et in clero[k]. Quanta[l] autem tunc temporis inter fratres fuerit caritas, paciencia, humilitas et obediencia et fraterna[m] iocunditas, quis valet explicare[1]? Tale enim capitulum tam in fratrum multitudine quam ministrantium sollempnitate non vidi[n] in ordine. Et licet tanta erat fratrum multitudo, tamen[o] tam hylariter populus[p] omnia ministrabat, ut post[q] VII dies capituli fratres sint compulsi portam[r] claudere et nichil[s] recipere et insuper[t] duos dies remanere[u], ut[v] expenderent[x] iam oblata et[y] recepta.

17. In fine[z] [144 b] autem[aa] huius[bb] capituli[cc], videlicet[dd] quando iam capitulum erat terminandum, venit in memoriam[ee] beato Francisco, quod ordinis edificacio in Theutoniam[ff] non venisset. Et quia beatus Franciscus

---

a. serviebant populi Kom. — *b. omnia necessaria ministrando* Kom. — *c. gavisi — Francisci* om. Kom. — *d. predicabat* Kom. — *e. om.* Kom. — *f. admonens* Kom. — *g.* om. G. — *h.* om. G. — *i. sancta* add. G. — *j. Consimiliter* G. — *k. et edificabatur clerus et populus* Kom. — *l. Quanta — hylariter* l. 15 om. Kom. — *m. spiritualis* G. — *n. legi* G. — *o. cii* B, *tamen* G. — *p. et tanta populus ministrabat necessaria* Kom. — *q. quod per dies VII* Kom. — *r. conventus* add. G. — *s. amplius* add. Kom. — *t. infra duobus diebus* G. — *u. remanserunt* Kom. — *v. deo gratias agerent et* add. G. — *x. expederent* B *expenderent* Kom., G. — *y. et rec.* om. Kom. — *z. circa finem* G. — *aa.* om. Kom. G. — *bb. istius* Kom. — *cc. cum esset iam terminandum* pergit G. — *dd. videlicet — term.* om. Kom. — *ee. ad mentem* Kom. — *ff. Teutuniam* Kom.

---

1. C'est ainsi qu'en jugeait Jourdain 41 ans après. Il ne raconte pas le conflit de S. François avec les *ministri* et les *fratres scientiati* rappelé par frère Léon Speculum Perf., c. 68.

tunc debilis erat[1], quidquid ex parte sui capitulo dicendum erat, frater Helyas loquebatur et beatus Franciscus sedens ad pedes fratris Helye[a] traxit eum per tunicam. Qui[b] inclinatus est[c] ad ipsum, quid vellet, auscultavit[d] et se erigens ait : « Fratres, ita dicit[e] frater[f] — significans beatum Franciscum, qui quasi per excellentiam[g] a fratribus frater dicebatur — est[h] quedam regio[i] Theutonia, in qua sunt homines christiani[j] et devoti, qui, ut scitis[k] spe[l] [per[m] terram nostram cum[n]] longis baculis et largis cereis[o] laudes Deo et sanctis eius decantando in sudore et solis ardore transeunt et limina sanctorum[p] visitant. Et[q] quia ad eos aliquociens missi fratres male tractati redierunt, nullum ad ipsos[r] ire compellit frater. Sed qui zelo Dei et animarum inspirati ire vellent[s], eandem eis obedientiam[2] immo

---

a. *Helye fr.* corr. *fr. Helye* B. — *b. et* Kom. — c. om. Kom. — *d. auscultabat* Kom. — *e. ait* G. — *f.* Kom. pergit : *per excelenciam eum sic nominando.* — *g. per autonomasiam* G. — *h. quod est regio* Kom. — *i. regis* B. — *j. chr. et* om. Kom. — *k. cernimus* Kom. — *l.* om. Kom. — *m.* add. Kom. G. — *n. largis elemosinis sanctorum limina visitant* Kom. — o. *ocreis* perperam G. — *p.* sequitur *transeunt* deletum in B. — *q. iam ad eos miserat fratres sed sine fructu reversi sunt ideo nullum* pergit Kom. — *r. ad ipsos* om. Kom. — *s. licenciam eis daret et ut surgerent qui ire vellent et fratres citra nonaginta surexerunt* etc. pergit Kom.

---

1. S. François avait rapporté d'Orient une grave maladie d'yeux (Coniunctivitis trachomotosa ?), V. frère Léon, Speculum, c. 10 ; 91 ; 100 ; 104 ; 107 ; 115. Dans l'hiver de 1220/1 il prit en outre une malaria des suites de laquelle il ne devait jamais se remettre : Speculum perfectionis, c. 61 ; 34 ; 62 ; 87 ; 22 ; 1 Celano 105.

2. *Obedientia* signifie ici, comme cela a lieu souvent, mandat, charge, V. ci-dessous, ch. 19 : *obedientia sibi iniuncta*, ch. 47 et Ducange à ce mot. Il était d'usage de donner à emporter aux frères qui voyageaient une attestation écrite de leur *obedientia*, celle-ci pouvait à l'occasion leur servir de légitimation, V. ch. 47 : *littere obedientiæ*, Salimbene, chron. ed. Parm., p. 67 : *littera obedientalis per quam possem si mihi placeret, ire ad eum.* Une pareille littera obedientalis pouvait donc éventuellement servir de passeport. Mais Voigt se trompe, lorsque, loc. cit., p. 524, n. 32, il affirme qu'ici obedientia désigne simplement une sorte de passeport. Si cela était Jourdain n'aurait pas dit obedientia, mais litteræ obedientiæ.

ampliorem dare wlt, quam daret euntibus ultra mare. Et [a] si qui essent, qui ire vellent, surgerent et in partem se traherent. Et desiderio [martirii] [b] inflammati surrexerunt circiter 90 fratres morti se offerentes et seorsum, sicut iussi fuerant, secedentes expectabant responsum, qui et quanti et qualiter et quando ire deberent.

18. Erat autem tunc temporis quidam frater in capitulo [c], qui consuevit in orationibus suis Domino supplicare, ne sua fides corrumperetur ab hereticis Lombardie [1] aut a fide mutaretur per ferocitatem Theutonicorum et ut ab utrisque ipsorum dignaretur Dominus misericorditer liberare. Qui videns multos fratres surgere paratos ad eundum in Theutoniam, estimans eos statim a Theutunicis [d] martirizandos et dolens, quod fratres missos in Hyspaniam [e] et martirizatos nominetenus non noverat, volens in istis cavere, quod sibi acciderat in illis, surgens de [f] medio omnium ivit ad illos, discurrens per singulos et querens [g] : « quis es et unde es », estimans gloriam magnam esse, si ipsos martirizari contingeret, quod dicere posset : « illum novi et [h] illum novi ». Inter quos fuit quidam frater nomine Palmerius dyaconus, qui postea in Magdeburch gardianus factus est, vir iocundus et hylaris, de finibus Apulie de monte Gargano oriundus [2]. Ad quem cum frater ille curiosus venisset et interrogasset, quis es et [i] quis vocaris, et ille respondisset : « Palmerius vocor », iniecta ei manu subintulit : « Et tu ipse noster es et nobiscum ibis », volens [j] ipsum secum ducere ad Theutonicos, pro quo Dominum rogaverat iam pluries, ut

---

a. addens quod add. G. — *b.* supplevi ex G. — *c. nomine Jordanus* add. G. — *d.* ita B. — *e. Marochium et ibidem* emendat G. — *f.* om. G. — *g.* sequitur *quis* deletum in B. — *h. et — novi* om. G. — *i. unde es* pergit G. — *j. volens — ad ipsos* p. 20 l. 1 om. G.

---

1. V. ci-dessus, p. 5. n. 3.
2. Sur ce frère V. ci-dessous, ch. 19, 28.

ipsum mitteret, quo vellet preter ad ipsos. Et ille nomen Theutonicorum abhorrens [a] respondit : « Non sum de vestris, sed nosse volens vos ad vos veni, non animo vobiscum eundi. » Et ille iocunditate sua prevalens ipsum detinuit et renitentem et verbis et factis ad terram secum detraxit et inter alios secum sedere coegit. Et interim, cum [b] hec agerentur et inter alios detineretur ille frater curiosus, asscriptus est alii provincie et proclamatur : « Talis frater vadat ad talem provinciam ». Interim autem cum [c] fratres illi 90 expectarent responsum, datus est minister Theuto[145 a]-nie frater Cesarius Theutunicus [d], de Spirea, ut dictum est, natus [e], habens potestatem eligendi de illis 90 [f] quos vellet. Et cum fratrem illum curiosum inter alios invenisset, monitus est ab aliis, ut [et] [g] ipsum secum duceret. Et cum ad Theutonicos invitus iret et constanter diceret : « Non sum de vestris, quia animo eundi cum illis non surrexi », ductus est ad fratrem Helyam. Fratres autem provincie illius quibus [h] asscriptus fuerat [i], hoc audientes [j], eo quod debilis esset et terra ad quam ibat [k] frigida, ipsum retinere contendebant. Frater autem Cesarius ipsum secum ducere modis omnibus affectabat. Quam litem [l] frater Helyas sic diremit dicens : « Precipio tibi, frater, per sanctam [m] obedientiam, ut deliberes finaliter an ire velis an dimittere ». At ille per obedientiam constrictus, cum dubitaret, quid ageret, eligere timuit propter conscientiam, ne si [n] eligeret, voluntatis sue esse videretur. Ire timuit propter Theutonicorum crudelitatem, ne si in passionibus patienciam perderet, in anima periclitaretur. Et ita inter utrumque perplexus et consilium [o] in semetipso non inveniens accessit ad

---

a. *perhorrens* G. — b. *dum* G. — c. *dum* G. — d. sic B. — e. om. G. — f. *fratribus* add. G. — g. add. G. — h. *cui* rectius legit G. — i. *erat* G. — j. *videntes* G. — k. sic G, *ibât* B. — l. *quam l.* om. G. — m. *ftam* B. — n. *ne si* in loco raso B. — o. sic G.; *consilio* B.

fratrem multis tribulacionibus probatum qui XV[a] vicibus bracas in Ungaria perdiderat, ut dictum est[1], et ab eo consilium requisivit dicens : « Frater karissime, sic mihi preceptum est, et eligere timeo et, quid agam, ignoro. » — At ille : « Vade ad fratrem Helyam et dic : Frater, nec ire volo nec manere, sed quidquid mihi preceperis, hoc faciam. Et ita te ab hac perplexitate liberabis ». Quod et fecit. Quo audito frater Helyas precepit ipsi in virtute sancte obedientie, ut cum fratre Cesario in Theutoniam properaret. Iste est[b] frater Jordanus[c] de Yane[d], qui hoc[e] vobis scribit, qui tali eventu in Theutoniam venit, qui furorem Theutonicorum, quem horruit, evasit, qui ordinem Minorum cum fratre Cesario et aliis fratribus primitus in Theutonia plantavit.

19. Primus minister Theutonie fuit frater Cesarius, qui sollicitus de obedientia sibi iniuncta utiliter adimplenda assumptis secum fratribus Johanne de Plano Carpinis[2], predicatore in Latino et Lombardico, et Bar-

---

a. ita recte G ; VII B radendo ut videtur correxit VI. — *b. fuit* G. — *c. diaconus* add. G. — *d. vallis spoletane* add. G. — *e. supradicta de se ipso coram fratribus recitavit* etc. cf. supra p. 1 l. 14 — pergit G.

---

1. V. ci-dessus, ch. 6.

2. *Piano de Carpine près de Pérouse*, V. déjà Salimbene, ad. a. 1247, p. 86 : *et est Planum Carpi in Perusino comitatu* aujourd'hui la Magione, petite ville entre Pérouse et le lac Trasimène, comp. Anal. Francisc. 3, p. 266, n. 4. Jean de Piano Carpine était l'un des membres les plus importants de la mission d'Allemagne. Ce qui suffirait à le montrer c'est que, dès octobre 1221, Césaire l'envoya en avant avec frère Barnabé comme prædicator à Wurzbourg avant même qu'il fut familiarisé avec la langue allemande, V. ci-dessous ch. 23. En 1223 Albert de Pise le nomma custode de la Saxe, ch. 33. Il est le vrai plantator ordinis en Saxe, V. ch. 34-36. Le 15 août 1224 il fut relevé de sa custodie et envoyé à Cologne, ch. 37. En 1228, le ministre général Jean Parenti, le nomma ministre d'Allemagne, ch. 54-56. En 1230 il devint ministre d'Espagne, mais en 1232 il revint en Allemagne, pour être chargé du ministère de la nouvelle province de Saxe, ch. 61. Comme ministre de Saxe il introduisit aussi l'Ordre en Bohême, en

naba Theutonico [1], predicatore egregio in Lombardico et Theutonico, et Thoma [a] de Zelano [b] qui [c] legendam sancti Francisci et [d] primam et secundam postea cons-

a. *et Thoma* biscr. B. — *b. de Zelchio vel Celano* G; *de Ceperano sive Zelano* Kom., *de Ceperano* Kom. 1. — *c. antiquam legendam postea* pergit G. — *d.* om. Kom.

Pologne, en Hongrie, en Danemark et en Norvège, ch. 55 (une lettre de Grégoire IX à lui datée du 31 août 1234, V. Regesta Bohemiæ, éd. Erben 8475). En 1238, il tint, comme provincial de Saxe et de Pologne, un chapitre provincial à Prague, fragm. Benos. ci-dessous, ad. Annum 1238. En 1239 il fut relevé de ses fonctions. Tout renseignement nous manque sur le lieu de son séjour pendant les six années suivantes. Ce n'est qu'en 1245 qu'il apparaît de nouveau. Le 5 mars de cette année le pape Innocent IV le chargea de se rendre comme légat chez les Tartares, Potthast ms. 11571. De retour en Europe en 1247 il rendit compte de sa mission dans un célèbre mémoire. Salimbene apprit alors (nov. 1247) à le connaître dans un couvent près de Lyon, il se fit faire par lui des récits et vit aussi le fameux mémoire (Salimbene ad a. 1247, p. 83-89). La même année 1247 Jean vint aussi comme légat pontifical à la cour de Louis IX pour décider le roi à organiser la croisade projetée contre Tunis (Salimbene, p. 87). En 1248 Innocent IV l'éleva à la dignité d'archevêque d'Antivari en Dalmatie (Salimbene, loc. cit.). Il mourut semble-t-il en Italie le 1er août 1252 ; V. Arthur de Montier, Martyrologium Franciscanum, p. 321 ; Paolo Pansa, Vita d'Innocenzio quarto, p. 100, d'Avezac dans le Recueil de voyages et de mémoires, Paris, 1839, 4, p. 392-601 ; K. Eubel Geschichte der oberdeutschen Minoritenprovinz, p. 4, 6, 9, 20, p. 206, n. 61 ; Eubel Rœmische Quartalschrift, 4, p. 207 n. 9. Le célèbre mémoire sur la mission de Jean en Tartarie est intitulé : *Iohannis de Plano Carpini Antivarensis archiepiscopi historia Mongolorum, quos nos Tartaros appellamus*. Il a été publié en dernier lieu par d'Avezac dans le Recueil des voyages, etc., 4, p. 603-773 et par Külb, Geschichte der Missionsreisen nach der Mongolei, I, p. 1-129. Sur les autres éditions, V. d'Avezac, loc. cit., p. 433 s., V. aussi Chevalier, Répertoire, à ce mot, Potthast, Bibliotheca historica medii ævi sub voce. — G. Voigt ne pense pas que Jean de Piano Carpine dont parle Jourdain puisse être le célèbre explorateur de la Tartarie qu'on peut bien placer à côté de Marco Polo. La *seule* raison qu'il invoque en faveur de cette thèse c'est que Jourdain ne rappelle nulle part cette mission. Mais que de choses Jourdain a oublié de raconter ! V. Introduction, § 4. Si Voigt avait étudié les célèbres mémoires, il n'aurait pas affirmé cela avec tant d'assurance. L'auteur des mémoires parle, c. 9, § 1, p. 733, du roi de Bohême et du prince polonais

cripsit, et Joseph de Tervisio [a] [1] et Abraham Ungaro [b] et Symone Tusco [2], filio [c] comitisse de Colazon [d], et Conrado Theutonico clerico et Petro sacerdote de Chamerino [e] et Jacobo et Waltero sacerdotibus [3] et Palmer[i]o [f] dyacono et fratre Jordano [g] de Yano [h] dya-

---

a. t'visio B, G. — *b. Hungaro* G. — *c. filii* B. — *d. Colozon* G. — *e. Thamerino* B. — *f. palmero* B, vida supra p. 19 *l.* 22. — *g. Jordane* B. — *h.* sic B.

---

comme *familiares ab antiquo* et vante l'appui que ces princes lui ont accordé par vieille amitié. Ce n'était donc pas la première fois que l'auteur des mémoires venait en Bohême et en Pologne, il avait déjà avant 1245 joué dans ces pays un rôle important puisqu'il avait eu des relations étroites avec leurs princes. Il s'en suit qu'il est bien le même que *notre* Jean de Piano Carpine, c'est celui-ci, en effet, qui, d'après Jourdain, ch. 55, établit l'Ordre en Bohême et en Pologne, après 1232, V. aussi Regesta Bohemiæ 847, Annales Polonorum ad a. 1238, SS. 19, p. 632 ss., où Jean est surnommé *Plantarp.* Il n'y a donc pas lieu de supposer un second Jean de Piano Carpine pour expliquer le silence de Jourdain.

1. Sur frère Barnabas V. ci-dessous ch. 23. Il n'est question de lui nulle part ailleurs. Sur Thomas de Celano v. ch. 30, 33, 59, sur Joseph ch. 24, sur Abraham ch. 24, 28.

2. Colazon était un château et couvent du diocèse de Todi. La comtesse de Colazon avait été, d'après Barthol. Pis., l. I, fr. 8, p. 2, f. 54, une *specialis amica* de l'empereur Othon IV et de l'impératrice Beatrix. Sur son fils *Simon de Comitissa* ou de *Colazon* Angelo Clareno (Chronica 2° tribulatio, et Dœllinger Beiträge zur Sektengeschichte 2, p. 465) nous apprend que: *fratrem Simonem de Comitissa verborum contumeliis et misericordiarum conviciis corripiens timore parentum* [Helias generalis] *non tetigit, sed sub quibusdam legibus et statutis in quodam loco remoto ab hominibus inclaustravit.* Salimbene, p. 146, raconte plus tard : *Fuit et alter frater Symon qui dictus est de Comitissa, quem Deus miraculis demonstravit illustrem. Hunc fecit frater Johannes de Parma* (1247-1257) *ministrum provinciæ s. Francisci in valle Spoletana. Hic fuit amicus meus et mihi familiaris in conventu Massiliæ eo anno quo rex Franciæ transfretavit in primo passagio, scilicet anno Domini MCCXLVIII.* On voit par là que Simon était encore en vie en 1248. Pourtant il mourut avant 1262 car Jourdain, 31, suppose qu'il était mort. Il était, comme l'indique déjà Jourdain, loc. cit., enterré à Spolète. V. aussi Chron. XXIV Gener., p. 254, 159, Pis. Conf. fr. 54 a, Sabatier, Actus, p. 212 n. 1.

3. Nous n'avons pas de renseignements sur ces 4 frères.

cono et quibus[dam][a] fratribus laycis, videlicet Benedicto de[b] Sosato[c] Theutonico[1] et Henrico Suevo et pluribus aliis quorum nomina in memoria non habeo[d]. Fuerunt tamen in universo 12 clerici et 15[e] layci. Hiis ergo frater Cesarius assumptis, quia ipsemet utpote homo devotus beatum Franciscum et alios sanctos fratres invitus deseruit, de licentia beati Francisci socios sibi datos per domos in Lombardia divisit, ut in illis suum verbum expectarent. Ipse vero in valle Spoletana moram fecit fere per tres menses. Et cum iter arripere[f] disponeret ad Theutoniam, vocatis fratribus suis fratrem Johannem de Plano Carpinis[g] et[h] fratrem Barnabam et quosdam [145 b] alios misit ante faciem suam ad preparandum sibi et fratribus suis locum in Tridentum, aliis fratribus per ternos et quaternos subsequentibus.

1221 20 sept. **20**. Congregatis igitur fratribus successive venientibus ante festum beati Michahelis in Tridento a domino episcopo Tridentino[2] benigne per dies VI[i] sic successive veniendo sunt recepti. In festo autem sancti Michahelis frater Cesarius sermonem fecit ad clerum et frater Barnabas ad populum. Ad quorum predicacionem quidam civis de Tridento, vir dives Theutonica et Lombartica[j] lingwa eruditus nomine Peregrinus fratribus novis tunicis superioribus et inferioribus vestitis et reliquis rebus suis omnibus venditis et pauperibus distributis ad ordinem est receptus.

---

a. quibus B. — *b.* om. G. — *c. Solato* G. — *d. quorum nomina apud dominum sunt* G. — *e.* sic G ; *13* (*tredecim*) B, Kom. Cum Augustae iam fere 31 fratres numerentur, cf. infra c. 23, et unus tantum laicus in itinere Cesario nomen dedisse dicatur, G hoc quoque loco meliorem lectionem exhibere puto. — *f.* ita G ; *nichil accipere* B. — *g. tarpinis* B.; *qui postea minister Theutonie et sub Innocentio IV. nuntius apostolicus ad Tartaros fuit* add. G. — *h. et fr.* biscr. B. — *i. quindecim* (*XV*) G.; cf. eandem lectionem variantem supra p. 21 *vi.* — *j. lombardica et theutonica* G.

---

1. Sosatum, Susatum = Sœst ville de la province de Westphalie.
2. Adelpret de Ravenstein, 1219 nov.-1223 déc. 27.

21. Frater vero [a] Cesarius convocatis [post hec] [b] in Tridento fratribus suis factaque ammonicione de humilitate ac paciencia custodienda [relictis ibi aliquibus fratribus pro populi edificacione et alios] [c] binos ternosque confederans unum temporalibus et [d] alium spiritualibus preficiens ante se premisit in Bozanum [1]. Et ibidem dominus episcopus Tridentinus fratres successive venientes per dies aliquot sustentavit et dedit eis licentiam in sua dyocesi predicandi. De Bozano vero in Brixnam [e] [2] venientes benigne a loci episcopo sunt recepti [3]. De Brixna [f] vero montana intrantes post prandium hominum [g] venerunt Sterzinge [h] [4]. Et cum homines panem ad manum non haberent et fratres mendicare nescirent sperantes, quod in sero venirent, ubi pietate hominum reficerentur, venerunt Mittenwalde [i] [5], ubi cum magna penuria de [j] duabus buccellis [panis] [k] et VII rapis malum [l] famis misere et sitim [m] gaudio [n] cordis temperabant, ymmo pocius provocabant. Et collacione habita inter se, quomodo ventrem vacuum implere pos-

---

a. autem G. — *b.* supplevi ex G. — *c.* supplevi ex G. B hoc quoque loco unam lineam videtur omisisse. — *d.* om. G. — *e. buxnam* B ; *Brixiam* G. — *f. buxna* B. — *g.* om. G, *hoinũ* B, nescio quod mendum in his litteris lateat. — *h. sterznige* B ; *stertzingen* G. — *i. in Mittenwald* G. — *j.* om. G. — *k.* add. G. — *l. sevitiam* G. — *m. et sitim* om. G. — *n. cumg*, G.

---

1. Bozen, en italien Bolsano.
2. Brixen sur l'Eisack.
3. Berthold 1216-1224 juillet.
4. Sterzing.
5. Ici Jourdain fait erreur. Entre Sterzing et Deutsch-Matrei il n'y avait et il n'y a pas d'endroit du nom de *Mittenwald*. Il songe peut-être à *Mittenwald* sur la vieille route romaine d'Innsbruck-Wilten à Augsbourg qu'il toucha quelques jours après ou au village de Mittenwald près la « Sachsenklemme », au sud de Sterzing. Il a confondu l'un de ces deux endroits Mittenwald ou Mittenwalde avec Gossensass ou Gries ou St-Jodok, villages situés entre Matrei ou Sterzing. Comparez pour la route du Brenner au moyen-âge Œhlmann, Die Alpenstrassen im Mittelalter, dans le Jahrbuch für Schweizerische Gesch. 4 (1879), p. 202 s. et Wanka Edler von Rodlow, Die Brennerstrasse, Prager Historische Studien VII, p. 75 ss.

sent, ut post laborem VII miliarium [a] quietem noctis [b] peragerent, decreverunt, ut de aqua puri fluentis pretereuntis biberent, ne venter vacuus murmuraret. Mane autem facto famelici et vacui surgentes ceptum carpebant iter. Et cum ad dimidium miliare processissent, ceperunt oculi deficere, crura thabescere et genua infirmari a ieiunio et toto debilitari corpore. Unde et pre angustia famis vellicabant [c] de spinis et de diversis arborum et herbarum speciebus poma que reperierunt in via. Et quia VI[a] feria [1] erat, ieiunium solvere metuebant. Videbantur tamen aliquantulum refocillari eo ipso, quod poma [d] diversarum arborum et ruborum portabant, ut, si extrema necessitas urgeret, haberent, quod manducarent. Et sic nunc pausando, nunc lente procedendo difficulter Ps. 10, 14 Matrey [2] pervenerunt. Et ecce Deus, *cui derelictus est pauper* pauperum suorum sollicitus providit, ut cum opidum intrarent, obviam haberent duos viros hospites, qui ipsis duas denariatas [e 3] panis [f] emerunt. Sed quid hoc inter tantos? Et [g] quia tempus raparum tunc erat, mendicando rapas, quod pani [h] deerat, rapis suppleverunt [i].

22. Facto ergo prandio magis referti quam refecti processerunt et ita per villas et castella et monasteria transeundo [4] Augustam pervenerunt. Ubi a

---

a. sic G ; *milianorum* B. — *b*. om. G. — *c*. G pergit : *de agatiis agatia et spinella et cornus et ceterarum consimilium arborum silvestres fructus quos reperierunt in via.* — *d*. *pomella agrestia predicta ferebant* G. — *e*. ita recte G, *duos denariatos* B. — *f*. *panum* G. — *g*. *verum* G. — *h*. *panis* G. — *i*. ita G. *suppleverant* B.

---

1. C'est-à-dire le 8 octobre 1221 ; le 29 sept. les frères étaient à Trente; vers le 16 oct. Césaire rassembla les frères à Augsbourg, ch. 23.

2. Deutsch-Matrei sur le Brenner.

3. C'est-à-dire un pain valant 2 deniers.

4. La description est tout à fait juste. La vieille route romaine de Wilten-Innsbruck à Augsbourg était bien plus animée que la route

domino [Sybotone][a] episcopo Augustensi[1] et[b] a [146 a] vicedomino nepote suo maioris ecclesie canonico benignissime sunt recepti[2]. Ipse enim dominus Augustensis tanto affectu ad fratres ferebatur, ut singulos ad oscula reciperet et cum osculo dimitteret. Vicedominus vero cum tanto eos affectu recepit, ut a curia sua cederet[3] et fratres in ipsa collocaret[c]. Insuper et a clero et a populo benigne sunt recepti et reverenter salutati.

23. Anno[d] Domini 1221 circa festum[e] Galli frater
16 oct. Cesarius minister Theutonie primus convocatis fratribus suis numero[f] 31[us][g] in Augusta factoque[h] [in][i] ingressu Theutonie capitulo primo[j] misit inde fratres ad diversas provincias Theutonie. Premisit autem fratrem Johannem de Plano Carpinis et fratrem Barnabam predicatores in Herbipolim[k 4]. Qui inde transierunt in Mogunciam et in Vormatiam[l] et in Spiream et in Argentinam[5]

---

a. add. G. — *b. ac etiam* G. — *c.* ita G, *collocavit* B. — *d. Igitur predicto anno* G. — *e. beati* add. G. — *f. ferme* add. G, ex Baldewino, ut mihi videtur. — *g.* ita B, G; *triginta tribus* Kom. — *h. scôque* B. — *i.* supplevi ex G. — *j. cap prime* B; *in ingressu Th. primum capitulum celebravit ex quo capitulo misit* G. — *k. h'polim* B. — *l. normatiam* B.

---

du Brenner. Les frères se dirigèrent d'abord vers l'ouest jusqu'à Zirl puis ils se dirigèrent vers le nord et franchirent le col de Scharnitz. De là ils arrivèrent à Mittenwald, Partenkirchen, Schongau et Augsbourg (V. Œhlmann, loc. cit.).

1. Siboto ne fut élu que peu avant le 14 mai 1228; alors régnait encore Siegfried III de Rechberg, élu avant 1209 11 janvier, mort le 23 août 1227.

2. Je n'ai trouvé le nom de ce vice-seigneur ni dans les documents des Monumenta Boica, ni dans le livre de documents du Württemberg.

3. Ce fut le premier domicile des Mineurs en Allemagne; en 1265 les Mineurs achetèrent au chapitre des Dominicains un emplacement près du « Stavansthor » pour y bâtir une église et un couvent, V. Känzler, Die Minoriten in Augsburg, Augsburger Postzeitung, 1884, Beilage n. 7.

4. Wurzbourg (Bavière). Sur le premier établissement des frères mineurs dans cette ville v. ci-dessous p. 42.

5. Les frères fondèrent une station à Worms dès 1221, v. Annales Wormat. ad 1221, SS. 17, p. 28 *eodem anno pervenerunt primo in*

et in Coloniam[1] se hominibus ostendentes et verbum penitentie predicantes et fratribus subsequentibus hospitia preparentes.

24. Et[a] de eodem capitulo frater Cesarius misit fratrem Yordanem de Yane[b] cum duobus[c] sociis[d], Abrabam et Constantino, in Saltzburch. Qui ab eiusdem loci episcopo[e][2] benigne recepti sunt. Et[f] alios tres fratres cum fratre Joseph[3] misit Ratisponam[4]. Frater vero Cesarius precedentium vestigia subsecutus[g] fratres vero[h] verbo et exemplo in hono confirmabat.

25. Eodem anno frater Cesarius veniens Herbipolim[i] recepit ad ordinem iuvenem [h]abilem et litteratum nomine Hartmodum[j]. Quem Ytalici nominare nescientes
30 nov. Andream appellabant, eo quod in die beati Andree ad ordinem est receptus. Qui[k] in brevi sacerdos et predi-

---

a. om. G. — *b. de Y.* om. G. — *c. fratribus* add. G. — *d. videlicet* add. G. — *e. archiepiscopo* recte correxit G. — *f. item* G. — *g. subsequens* G. — *h.* om G. — *i. ibidem* add. G. — *j. Habundium* Kom. — *k. Hartmodus* add. G.; *postmodum in Alberstat factus est gwardianus* etc. perperam pergit Kom.

Wormatiam fratres Minores. Et tunc receperunt domum apud s. Nazarium. Postea transtulerunt se prope vicum s. Petri. Ce renseignement est confirmé par Jourdain, ch. 26, d'après lequel Césaire tint dès 1222 un chapitre provincial à Worms. A Strasbourg la construction d'un couvent ne fut commencée qu'en 1230, V. Kœnigshofen Chronik, p. 735. A Mayence l'archevêque Siegfried II déjà (1201-1230) doit avoir assigné aux frères Mineurs l'emplacement et le terrain d'un couvent, V. Boehmer-Will, Regesten zur Gesch. der Erzbischöfe von Mainz, 2, p. 182.

1. La première trace documentaire d'un établissement de frères Mineurs dans cette ville est du 15 août 1229, V. Ennen-Eckertz, Quellen zur Gesch. d. Stadt Köln, 2, p. 118. Ce n'est qu'à ce moment qu'ils y construisent un oratoire.

2. Eberhard II de Truchsess, élu avant 1200 le 28 mai, mort le 30 nov. 1246.

3. De Treviso, V. ci-dessus ch. 19.

4. L'évêque de Ratisbonne était alors Conrad IV de Frankenhausen (1204-1228); sur le couvent et l'église des frères Mineurs, V. ci-dessous Fragmenta Benosowiensia ad a. 1224.

cator factus est et [a] custos Saxonie postmodum est effectus. Similiter et recepit quendam laycum nomine [b] Rodegerum [c] [1] qui postmodum in Halberstat [2] factus est [d] gardianus et magister discipline spiritualis beate Elyzabeth, docens eam servare castitatem, humilitatem et pacienciam et orationibus invigilare et operibus misericordie insudare [e]. Similiter [f] et recepit quendam laycum nomine Rodolfum.

1222 **26.** Anno Domini 1222 frater Cesarius tot iam fratres tam clericos quam laycos [g] receperat, quod fratribus de civitatibus vicinis convocatis capitulum primum provinciale in Wormatia celebraret. Et quia locus, in quo fratres recepti erant, artus erat nec ad celebrandum et predicandum propter multitudinem [h] aptus, habito consilio [i] episcopi [3] et canonicorum, quoad [j] celebrandum et predicandum in maiori ecclesia convenerunt, canonicis in unum chorum sese coartantibus alterum chorum fratribus reliquerunt. Fratre vero ordinis [k] missam celebrante et choro contra chorum certatim cantante divinum officium cum magna sollempnitate peregerunt.

27. De hoc capitulo frater Cesarius misit duos cum litteris pro fratribus, qui erant in Saltzburch, qui ad capitulum non venerant, ut si vellent, ad ipsum venirent.

---

a. est et om. G. — *b. l. nom.* om. G. — *c. Rodingerum* G. — *d. fuit* G. — *e. item recepit* G. — *f. fratrem* add. G. — *g. ad ordinem* add. G. — *h. multitudini aptus* G. — *i. domini* add. G. — *j. ad* G. — *k.* om. G.

---

1. La forme ordinaire de ce nom est *Rüdiger*. Glassberger, La Chronica Anonyma (p. 283) et Wadding, Annales ad 1221 n. 10, écrivent *Rodingerum*. Ce Rüdiger n'est nommé ni dans les vies de sainte Elisabeth ni dans les Dicta quatuor ancillarum, ed. Mencken, SS. rerum Germ., 2, p. 2007 ss.

2. Halberstadt, prov. de Saxe.

3. Henri II de Saarbrücken, élu avant 1217 le 17 août, mort le 12 sept. 1234.

Isti [a] vero, qui se totum [b] obedientie dederant, ita ut nichil sue voluntatis perficere vellent, non modicum turbati super condicione in littera posita, scilicet si venire vellent, dixerunt : « Eamus et queramus, cum nichil velimus, nisi quod ipse wlt, cur nobis sic scriptum [sit] » [c]. In via vero constituti cum gustandi gratia ad villam quandam venissent, bini et bini per villam mendicantes, responsum habebant theutonice : « *God berad* » [146 b.] quod latine dicitur : Deus vos adiuvet, ymmo potius : Deus vobis provideat. Unus ex ipsis [d] videns, quod ad illud verbum eis nichil daretur, cogitavit et etiam dixit. « Istud got berad hodie nos interficiet » [e]. Et precurrens fratrem, qui theutonice [f] mendicabat, cepit latina lingwa [g] mendicare. Et responderunt Theutonici : « Nos latinum non intelligimus. Loquere nobis theutonice ! » Et [h] frater corrupte proferens dixit : « Nicht diudisch » [i], quod Latine dicitur : Nihil theutonici, subaudi scio. Et adiecit theutonice : « Brot durch got » [1]. — At illi : « Mirum est dicendo [j] theutonice dicis te nescire theutonicum. » Et adiecerunt : « Got berat. » Et frater exultans in spiritu et subridens et simulans se ignorare, quid dicerent [k], posuit se in bancum [l] et sedit. Unde vir et mulier sese mutuo respicientes et subridentes propter improbitatem eius dabant ei panem, ova et lac. Videns igitur, quod tali simulacione utili sue [m] et fratrum suorum necessitati posset subvenire, per 12 domos simili modo transiens tantum mendicabat, quod

---

a. illi G. — *b. totos* G. — *c. scripserit* G. — *d. autem ipsorum* G. — *e. non reficiet* G. — *f. cottidie* B, *theutonice* G, id quod melius ad sententiam quadrat. — *g. panem* add. G. — *h. tunc* G. — *i. iudisch* B, *Nicht — adiecit Theutonice* om. G. — *j. loquens* G. — *k. diceret* B, *quod dicerent* G. — *l. seu scamnum* interpretando add. G. — *m. sibi* B.

---

1. C'est-à-dire *Brot um Gotteswillen.* Encore aujourd'hui les paysans en Bavière, lorsqu'ils ne veulent rien donner, répondent Helf Gott !

VII fratribus sufficiebat. In eadem via constituti vene-
Mai 22 runt in sancto die Penthecostes ante missam in quandam villam. Ibi et[a] missam audierunt. Et quidam ex ipsis communicavit. Et populus ville super simplicitate fratrum et humilitate adeo est compunctus, ut coram[b] fratribus genua flecterent[c] et eorum vestigia honorarent. Et[d] inde transeuntes Herbypolim et Mogunciam et Wormatiam venerunt Spiream. Et ibi[e] invenientes fratrem Cesarium et plures fratres congregatos ab eis[f], sicut moris erat, benignissime sunt recepti et[g] super eorum adventu devotissime iocundati. Frater vero culpatus a fratribus, quare sic scripsisset, se excusando et intentionem suam exponendo ipsis satisfecit.

28. Eodem anno, qui fuit annus secundus quo[h] fratres venerant in Theutoniam, cum frater Cesarius, minister Theutonie, in Colonia et in supradictis civitatibus fratres collocasset et paucitatem haberet sacerdotum, ita ut unus novicius sacerdos in Spirea et in Wormacia in magnis sollempnitatibus fratribus celebraret et eorum confessiones audiret — eodem anno fecit tres promoveri, videlicet[i] Palmerium, de[j] quo dictum est supra[1], et Abraham Ungarum et Andream Theutonicum[k], qui ante Hartmodus vocabatur.

1223 **29**. Anno Domini 1223 Tercio kalendas Decembris
29 nov. confirmata est a domino Honorio III° papa regula fratrum Minorum.

---

a. et ibidem G. — *b. ipsis* add. G. — *c. in signum reverentiæ curvantes eorum vestigia* G. — *d.* om. G. — *e. ibidem* G. — *f. a quibus consueto more* G. — *g. et — iocundati* om. *G* et pergit : *culpaverunt eum, quod conditionaliter eis scripsisset. Quibus ipse etiam suam intentionem exponendo satisfecit.* — *h.* G, scribit : *ab ingressu fratrum in Theutoniam frater C. in Colonia et in supradictis civitatibus fratribus iam collocatis paucitatem sacerdotum habens et tantam, ut oporteret unum novitium sacerdotem alternatim in Spira et Wormatia in solemnitatibus fratribus celebrantem eorum confessiones audire fecit tres fratres ad sacerdotium promoveri* etc. — *i. fratres* add. G. — *j. de — supra* om. G. — *k. H. ante vocatum pergit* G.

---

1. V. p. 19, p. 23, l. 5.

8 mars. **30.** Eodem anno[a] 15 kalendas Aprilis frater Cesarius fecit quartum sacerdotem in ordine promoveri, videlicet fratrem Jordanum de Yane vallis Spoletane, qui fere per unam estatem alternatis vicibus solus fuit in Wormacia et Moguncia et Spirea, et eodem anno[b] fratrem Thomam de Zelano[c] custodem instituit in Moguncia, Wormacia et Colonia et Spirea[d].

31. Eodem[e] anno frater Cesarius, vir totus[f] contemplativus ewangelii et paupertatis zelator maximus — adeo erat acceptus fratribus, ut ipsum post beatum Franciscum quasi sanctissimum venerarentur[1] — Ipse tandem frater Cesarius attediatus et habens desiderium videndi[g] beatum Franciscum et fratres vallis Spoletane ordine iam in Theutonia plantato assumptis secum fratre Symone, qui nunc dicitur sanctus in Spoleto[2], et quibusdam aliis honestis fratribus et devotis, fratre Thoma, qui tunc custos unicus [147 a] erat, vicario instituto venit ad beatum Franciscum vel fratrem Heliam et benigne ab ipso et ab aliis fratribus est receptus et in capitulo, quod eodem anno apud sanctam Mariam de Porciuncula celebrabatur[3], frater Cesarius a ministerii officio, cum annis duobus prefuisset, est absolutus et ibidem eidem frater Albertus de Pisa[h] est substitutus[4].

---

a. G, pergit : *fecit fr. C. ordinari fr. J de Y. v. Sp. in sacerdotem qui* etc. — *b. eodem etiam anno fr. Cesarius.* — *c. Celano* recte G. — *d. conventuum Moguntinensis* etc. perperam G. — *e.* G contrahit sententias in hunc modum : *videns Cesarius — qui erat vir* etc. — *ordinem iam in Alamannia dilatatum attediatus* etc. — *f.* om. G. — *g. visendi* G. — *h. qui iam de Anglia redierat* perperam ex Chron. Generalium p. 24 add. G.

---

1. Dans ce séjour que Césaire fit plus tard dans la vallée de Spolète se place sans doute le fait raconté par frère Léon dans ses « cedulæ », comp. Angelo de Clareno, expositio regulæ Rom Ms. de Saint Isidore 1, 92, f. 69, éd. Sabatier, Opuscules 1, p. 90 ss.

2. V. ci-dessous, p. 23, n. 4.

3. 11 juin ; dans ce chapitre fut décidée la mission d'Angleterre, Eccleston, Coll. I, p. 218.

4. Sur ce frère V. aussi Chronica General., p. 233 ; Eubel, Provin-

32. Cum fratre autem Alberto de Pisa transmissi sunt de Ytalia viri honesti et litterati, videlicet frater Martius de Mediolano [1] et frater Jacobus de Tervisio [a 2] et frater Anglicus iurisperitus [b 3] et alii quam plures. Frater ergo Albertus Pisanus [c] minister secundus Theutonie [d] in Theutoniam veniens convocatis senioribus fratribus Theutonie, videlicet fratre Johanne de Plano Carpinis [e] et fratre Thoma [f] vicario et custode unico et
8 sept. quibusdam aliis [g] celebravit capitulum in Nativitate beate Virginis in Spirea extra muros apud leprosos. Ibi tunc temporis gardianus [h] fuit frater Jordanus, qui in eodem capitulo missam sollempniter decantavit. In quo capitulo de statu et dilatacione ordinis sollicite [i] cogitantes, fratrem Martium [j] custodem Franconie et fratrem Angelum de Wormacia custodem Bawarie et Swevie et fratrem Jacobum custodem Alsatie et fratrem Johannem de Plano Carpinis custodem Saxonie statuerunt [k].

---

a. t'visio B. — *b. uiri spiritus* B. — *c. insanus* B. — *d. Theuconie* B. — *e. Tarpinis* B. — *f.* sequitur *Johanne vicario* deletum in B. — *g.* G forsitan ex Baldewino addit: *fratribus communicato cum eis consilio.* — *h.* ita G, *sollitare* aut *sollicitate* B. — *i. Marcum* G. — *j. Tarpinis* B. — *k. constituerunt* G.

---

ciale, p. 89; Wadding, ad a. 1223 n. 23. La date de son entrée dans l'ordre n'est pas connue. Dire, comme le font les Anal. Franc. 3, p. 233 n. 3, qu'en 1217 il vint en France avec frère Pacifique, c'est faire une supposition arbitraire. D'après Eccleston, c. 14 (13), il fut successivement *minister Hungarie*, *Alemanie*, *Bononie*, *Marchie Anconitane*, *Marchie Trevisane et Thuscie*. Ainsi avant d'être transféré en Allemagne il avait été ministre de Hongrie.

1. Sur ce frère V. ci-dessous ch. 33. En 1248 Salimbene visitant le couvent de Gênes rencontrait un frère Marcius *qui fuerat minister*, Salimbene ad a. 1248, p. 143.

2. Sur ce frère V. ci-dessous ch. 33, 37, 48, 49.

3. Le nom d'*Anglicus* est très frappant. Sans doute il faut ajouter *Johannes* ou *Wilhelmus*, V. ch. 34. Il est question d'un frère Guilelmus de Anglia dans Chron. Gen., p. 217, 252, 335 et d'après celle-ci dans Barth. Pis., l. 1, fr. 8, f. 44 : enterré à Assise il faisait tant de miracles qu'il menaçait d'obscurcir la renommée de S. François lui-même. Ce que voyant Elie de Cortone lui ordonna de ne plus faire de miracles et il obéit aussitôt.

34. Cum[a] fratre vero Johanne de Plano Carpinis[b] Saxoniam intraverunt frater Johannes[1] et frater Wilhelmus Anglici et frater Egidius Lombardus clericus[2] et frater Palmerius[3] sacerdos et frater Reynaldus sacerdos de Spoleto[4] et frater Rodegerus[5] Theutonicus laycus et frater Rokkerus[6] laycus et frater Benedictus Theutonicus[c 7] laicus et frater Tithmarus[d] laycus et frater Emanuel de Verona sartor[8].

35. Hii omnes venientes Hildenseym a domino Heynrico de Tosseym[9] canonico primo sunt recepti et bene recreati. Deinde se presentantes domino Conrado episcopo, magno predicatori[e] et theologo[10], ab ipso gloriose sunt recepti. Qui inquam episcopus convocato civitatis sue clero fratrem Johannem de Plano Carpinis, primum custodem Saxonie, fecit clericorum multitudini predicare. Sermone vero finito dominus episcopus fratrem Johannem et fratres ordinis sui clero et populo recommendans ipsis et predicandi et confessiones in sua dyocesi audiendi auctoritatem dedit. Ad fratrum vero predicacionem et exemplum multi[f] ad penitenciam

---

a. Quæ sequuntur usque *fecit* l. 15 om. G, et quidquid Hildesiæ factum esse Jordanus narrat, perperam capitulo Spirensi attribuit. — *b. Tarpinis* B. — *c. Theuconicus* B. — *d. Tichmarus* B. — *e. predicatore* B. — *f. mulit* corr. *mlti* B.

---

1. Sur frère *Johannes Anglicus* V. ci-dessous chap. 56, 57.
2. Ce frère n'est mentionné qu'ici.
3. V. ci-dessus p. 31, n. 1.
4. V. p. 29, n. 1.
5. C'est le même nom Rüdiger.
6. De Soest, V. ci-dessus p. 24, n. 1.
7. Lisez Thietmarus, vieux nom saxon ; songer au célèbre historien de ce nom au XI[e] siècle.
8. Ce frère n'est mentionné qu'ici.
9. Ce chanoine Henri de Tossem (aujourd'hui *Tossum*, lieu désert près de Hildesheim) est souvent mentionné dans les documents de la cathédrale, V. Doebner Urkundenbuch der Stadt Hildesheim 1 V. 77 (daté de 1218), 7-8 (1219), 82, 85 (1221), 91 (1225).
10. V. p. 8, n. 3.

compuncti se ordini reddiderunt. Quorum unus fuit Bernhardus [a] filius comitis de Poppenburch[1], maioris ecclesie canonicus, et Albertus [b] magister puerorum, vir litteratus[2], et quidam [c] Ludolfus et quidam [d] miles. Orta autem ibidem turbacione de recessu quorundam fratrum [e] ab ordine gratia populi tepuit erga fratres ita, ut cum indignacione ipsis elemosinam ministrarent et quasi aversis wltibus [f] respicerent [g] mendicantes. Subito autem Dei providentia cooperante [h] gratia amissa refloruit et populus ad amorem fratrum, ut [i] ceperat, est reversus[3].

36. Anno Domini 1223 frater Johannes de Plano Carpinis [j] ordinem dilatans [k] misit plures discretos fratres [l] in Hildenseim et in Brunswic[4] et in Goslariam[5] et in Magdeburg et in Halberstat [m].

37. Anno Domini 1224 facto provinciali capitulo in
15 août assumpcione [n] beate Virginis in Herbypoli custodibus, gardianis et predicatoribus convocatis fratrem Johannem [de Plano Carpinis custodem Saxonie] [o] [147 b] absolutum ab officio [p] in Coloniam transmiserunt et fra-

---

a. Burkhardus G. — *b. et Alb.* biscr. B. — *c. nomine* add. G. — *d. unus* G. — *e.* om. G. — *f.* ita B. — *g.* ita B, *respuerent* G. — *h. operante* G. — *i. ut ceperat.* om. G. — *j. Tarpinis* B. — *k. dilatare volens* G. — *l. et maturos* add. G. — *m.* G hic quædam addit de adventu Minorum Bambergæ et Nurimbergæ. — — *n. festo assumpcionis* G. — *o.* add. G. Scriba novam paginam incipiens hæc verba omisisse videtur. — *p. ab off.* om. G.

---

1. Poppenburg, château sur la Leine près de Hildesheim. Un comte Bernhardus de Poppenburch est mentionné dans un document de 1230, V. Doebner, loc. cit., 1 n. 161, peut-être le père de ce Bernard ou *Burkhardus* qui entra dans l'ordre.

2. Je n'ai pas trouvé le nom de cet Albert dans les documents. Il y avait à Hildesheim deux écoles, l'école de la cathédrale et l'école de Saint-Godehard, V. le registre Doebner, loc. cit.

3. Comp. sur ce chapitre L. Lemmens, Nieder sächsische Franciscanerklöster im Mittelalter, Hildesheim 1896.

4. Brunswick.

5. Goslar, prov. de Hannovre.

trem Jacobum custodem Haltsacie[1] virum gratiosum, mansuetum, modestum et pium custodem Saxonie secundum ordinaverunt, mittendo secum [a] de senioribus fratribus ordinis tam clericis quam laycis, qui sua humilitate et exemplo vite valde [b] apud clerum et populum breviter [c] in gratia profecerunt.

38. Eodem anno frater Albertus de Pisa minister Theutonie [d], videns incrementum Saxonie et quod [e] per Thuringiam erat transiturus de Saxonia ad Renum, misit fratrem Jordanum gardianum de Moguncia cum 7 fratribus, [ut] [f] in Thuringia domos reciperet [g] et fratres in locis competentibus collocaret.

27 oct. **39**. Frater vero Jordanus cum fratribus suis de Moguncia iter veniendi in Thuringiam VI° Kal. Novembris
11 nov. arripuit et in die sancti Martini Erfordie [h] [2] pervenit. Et quia hyemps erat [i] [et] [j] tempus edificandi non erat, de consilio burgensium et aliquorum clericorum collocati sunt fratres in curia sacerdotis leprosorum extra muros, usque dum burgenses de statu fratrum melius ordinarent.

40. Fratres autem qui [cum] [k] fratre Jordane missi sunt hii erant [l]: frater Hermannus de Wicense[3], sacerdos novicius et predicator, et frater Conradus [m] de Herbipoli subdyaconus novicius, frater Henricus de Herbipoli subdyaconus novicius, frater Arnoldus clericus novicius; laici vero frater Henricus de Colonia, frater Gernotus de Wormacia[4], frater Conradus Suevus [n].

---

a. *cum eodem* G. — *b. valle* B. om. G. — *c. brevi* G. — *d.* ita G. *Saxonie* perperam B. — *e. quia* G. — *f.* add. G. — *g.* ita G, *reciperent* B. — *h. Erfordiam* G. — *i. imminebat* G. — *j.* add. G. — *k.* add. G. — *l. fratres missi cum J. hii erant* G. — *m. fr. Conradus de H. subd. et nov.* om. G. — *n.* ita G.; *sueuie* B.

---

1. L'Alsace; sur ce frère V. ci-dessus p. 33, l. 3.
2. Erfurt, prov. de Saxe.
3. Weissensee, prov. de Saxe.
4. Le nom de ce frère prouve qu'à Worms les récits des Nibe-

Et istos subsecuti sunt frater Jo[hannes] de Colonia [a] et frater Hinricus de Hildenseim [b].

41. Anno vero Domini 1225 frater Jordanus misit fratres laycos per Thuringiam ad explorandum statum civitatum. Eos autem subsequebatur et aliquociens precedebat frater Hermannus, sacerdos novicius et predicator. Qui veniens in Ysenake [c] [1], ubi olim cappellanus [d] fuerat et unde reddiderat se ad fratres domus Theutonice [2], cum populo pluries predicasset, ad predicacionem eius et exemplum conversacionis eius, quod de tanto commodo, quod habuerat in domo fratrum Teutonicorum, ad tam humilem et austerum ordinem se humiliaverat, populus non modicum compunctus, ad quemcumque locum suam predicacionem indixit, ibi tota civitas confluebat. Unde plebani civitatis [e] timentes, quod si alteri eorum fratres adhererent, alteri populus detraheretur [f], unus eorum duas ecclesias obtulit fratribus et alter unam, ut quam mallent eligerent ad manendum. Frater autem Hermannus sine consilio fratrum eligere non presumens demandavit fratri [g] Jordano, ut assumpto secum [h] discreto socio veniret Ysenacum et eligeret cum consilio quod placeret. Et veniens cum consilio elegit locum in quo fratres nunc manent [i] [3].

42. Eodem [j] anno fratres receperunt locum in Go-

---

a. *Coridua* perperam G. — b. *hildn* B. — c. *ysenacum* G. — d. *ubi olim capellanus dominorum domus Theutonice existens ordini se tradiderat* G. — e. *duo* add. G. — f. *et per consequens offertoria perderet* addit G, fortasse ex Baldewino. — g. *si in* B. — h. *fratre* add. G. — i. *quem locum beata Elisabetha, dum in vita fuit, sæpe visitavit* add. G. — j. *consimiliter* add. G.

---

lungen étaient encore vivants. Gernot, un des trois rois des Burgondes dont parle le poème.

1. Eisenach.

2. Ceci veut dire chevaliers de l'Ordre Teutonique.

3. Le couvent des Franciscains se trouvait dans le voisinage de l'ancienne demeure des landgraves.

tha[1] in carnisprivio, in quo manserunt fratres 2 [5 annis][a] et quevis[b] opera misericordie et hospitalitatis tam nostris quam fratribus predicatoribus et omnibus aliis religiosis[c] super id quod commode poterant liberaliter exhibuerunt.

43. Eodem anno[d 2] de consilio domini Hinrici plebani sancti Bartholomei[3] et domini Guntheri vicedomini[4] et aliorum burgensium Erfordie in ecclesia sancti Spiritus tunc deserta[5], in qua olim femine religiose ordinis beati Augustini habitaverant, se fratres transtulerunt et plene[e] VI annis[6] ibidem permanserunt.

---

a. 2 B, *25 annis* recte G. — *b. auevis* corr. *quevis* B. — *c. iuxta posse liberaliter exhibentes* pergit G. — *d. etiam anno* G. — *e. ferme* G.

---

1. Capitale du duché de Saxe-Gotha.

2. Déjà avant Jourdain deux moines mendiants avaient brièvement parlé de l'arrivée des frères Mineurs à Erfurt, le dominicain auquel nous devons les précieuses Annales Ephordenses fratrum Prædicatorum, écrivait avant 1250, V. Holder-Egger, Monumenta Taphes furtensiæ, Hannoveræ, 1899, p. 81, comp. p. 79 suiv., et le frère Mineur qui en 1261 publia la Chronica Minor, V. loc. cit. p. 652. Tous deux placent l'arrivée des frères mineurs déjà en 1223. Cette date a été répétée par des histoires postérieures de la ville d'Erfurt, V. Chronica S. Petri Erfordensis moderna, loc. cit., p. 226. La date de Jourdain mérite pourtant la préférence, car Jourdain fut parmi les premiers frères Mineurs qui arrivèrent à Erfurt.

3. Je n'ai pas trouvé le nom de ce curé dans les documents contenus dans le « Urkundenbuch der Stadt Erfurt », éd. Carl Beyer, t. I, 1889.

4. En 1210 un *vice-dominus Guilhelmus* était en fonctions à Erfurt, V. Urkundenbuch, t. I, n. 69, en 1227 un *vice-dominus Theodericus*, loc. cit. n. 96. Mais je ne trouve nulle part ailleurs mention d'un *vice-dominus Guntherus*.

5. Jourdain pense à l'hospitale S. Spiritus à l'est de la ville. Le continuateur de la chronique saxonne aussi transporte ici le premier établissement des frères Mineurs, v. Holder-Egger, p. 448 : *sie hatten eilf jar vor der stat bie Kramphentore* (aujourd'hui Krämpferthor) *gewonet*.

6. Ici aussi Jourdain est mieux renseigné que l'annaliste dominicain d'Erfurt et que le continuateur de la chronique Saxonne. D'après le premier, les frères Mineurs demeurèrent pendant 9 ans hors de la ville (loc. cit., p. 83), et d'après le second même pendant 11 années, loc. cit., p. 448. Comp. aussi ci-dessous, ch. 46.

Ille autem qui a burgensibus fuerat [148 a] fratribus procurator datus interrogans fratrem Jordanum, si ad modum claustri sibi vellet edificari, ipse quia nunquam viderat claustrum in ordine, respondit : « nescio quid sit claustrum ; tantum edificate nobis domum prope aquam[1], ut ad lavandum pedes in ipsam descendere possimus ». Et ita factum est.

44. Eodem [quoque anno] [a] missi sunt fratres in
29 juin Northusen[2] circa festum apostolorum Petri et Pauli. Ibi autem bene a burgensibus sunt recepti et in quodam orticello, de quo pro censu IIII solidi singulis annis solvebantur, in quo domus erat competens ad ecclesiam frequentandam, propter eorum commodum sunt locati. Et quia fratres ibi missi tantum laici erant et custos tedium habebat tociens pro eorum confessionibus audiendis, quociens necesse erat, discurrere, cum annis tribus ibi mansissent, ad eorum consolacionem ipsos revocavit et in aliis domibus collocavit. Sed anno Domini 1230 quadam virgine fratribus aream dante ibidem sunt reversi [b].

1225 **45**. Eodem anno [c] ad peticionem comitis Ernesti[3]

---

a. supplet G. — *b. et usque hodie ibi manent* add. G. — *c. Domini 1225* recte add. G. — *d. domini* add. G.

---

1. C'est le « Breitestrom » ou la breite Gera.

2. Nordhausen, prov. de Saxe.

3. Ernest III, comte de Velsekke-Gleichen, mentionné dans un document de 1217 de l'Urkundenbuch der Stadt Erfurt (t. I n. 78) dans plusieurs documents de la ville de Mühlhausen, V. Urkundenbuch von Mühlhausen n. 58 (1219, 27 juillet), n. 61 (1222), n. 63 (1223, 25 sept.), n. 64 (1225), et aussi dans la Chronica S. Petri Erfordensis moderna ad a. 1249, v. Holder-Egger, loc. cit., p. 243. C'est ce comte de Gleichen qui d'après la légende partit pour l'Orient après 1228. Il y fut captif des Sarrasins, mais la belle Sarrasine Melcha s'enflamma d'amour pour lui et le délivra. Le pape, raconte la légende, l'autorisa ensuite à épouser sa libératrice sans pour cela se séparer de sa première femme. V. Doering, Der Graf von Gleichen, romantische Volkssage, Gotha, 1836.

IIII[or] fratres laici [a] in Molhusen[1] sunt [b] missi. Qui ipsis domum quandam novam licet non tectam et orticellum adiacens assignavit et, donec domum illam tegerent et orticellum sepirent, ipsos in castro in quodam cellario collocavit. In quo iam dicti fratres et orabant et comedebant et hospites recipiebant et dormiebant. Et quia illi fratres layci contenti cellario domum tegere et orticellum sepire infra annum et dimidium [c] non poterant, videns comes nullum in eis profectum, manum eis abstrahere cepit. Et ita fratres non habentes, unde domum [d] tegerent aut ortum sepirent, necessitate compulsi recesserunt et in aliis domibus sunt locati [e]. Sed anno Domini 1231 fratres [f] ibidem sunt reversi et rege Hinrico [g] concedente[2] in hospitali sunt recepti. Magister autem hospitalis credens, quod quidquid dabatur fratribus, sibi subtraheretur hoc, cepit fratribus gravis esse et circa ipsos captiosus. Quod fratres non ferentes, quodam milite quandam aream ipsis dante, in ipsa edificare ceperunt et usque hodie perseverant.

46. Eodem etiam anno fratres qui extra murum sederunt Erfordiam intraverunt[3].

---

a. in margine add. B. — *b.* superscr. B. — *c. et dimidium* om. G. — *d. u. d.* biscr. B. — *e. Laici enim fratres sine assistentia fratrum clericorum fructum in populo minime facere possunt* add. G. — *f. clerici et laici* add. G. — *g. domino Henrico, fratre domini Ludovici mariti s. Elisabethe contra Fredericum II. in Romanorum regem electo* recte G, ex Baldewino, ut mihi videtur.

---

1. Mühlhausen, prov. de Saxe.

2. Henri dit Raspe landgrave de Thuringe, élu roi d'Allemagne contre Frédéric II le 22 mai 1246 ; comp. la vieille inscription qui se lit encore dans l'église des frères Mineurs à Mühlhausen *Anno Domini MCCXXX^o fratres hic recepti sunt a rege Heinrico et quicumque hunc locum assidue visitaverit, hanc indulgentiam consequetur XXX annos,* Urkundenbuch n. 79, 53. V. ci-dessus, ch. 43.

3. Ici aussi la tradition d'Erfurt donne une autre date à savoir l'année 1232, V. Annales Prædic., loc. cit., p. 83, continuateur de la chronique Saxonne, p. 448. Le couvent des frères Mineurs se trouvait à la *Breite Gera*, où s'élève encore aujourd'hui l'église des « *Barfüsser* » en face de l'église des frères Prêcheurs.

1231 **47**. Eodem anno missus est a fratre Alberto de Pisa ministro Theutonie fratri Jordano tunc custodi Thuringie in consolacionem et subsidium frater Nicolaus de Reno sacerdos et iuris peritus, qui dictus est Nicolaus humilis. Que virtus in eo specialiter emicuit. Qui obiit Bononie copiosum habens testimonium sanctitatis [1]. Cui cum frater Jordanus inter Gotham et Ysenacum occurreret, reverenter et fraterne se in osculo salutaverunt et sic consederunt. Frater vero Nicolaus homo humilis et simplicitatis columbine cum sederet reverenter in silencio coram fratre Jordano, frater Petrus de Ysenaco, fratris Nicolai socius, homo hylaris et jocundus, sciens fratris Nicolai humilitatem, dixit ei :

---

1. Salimbene parle longuement dans sa Chronique, p. 322-4, d'un frère *Nicolaus de Montefeltro*, qui fut pendant bien des années ministre en Hongrie, puis en Slavonie et Dalmatie, puis pendant plusieurs années *in conventu Bononiæ subditus usque ad diem mortis suæ habitavit*. Il ajoute : *Hic fuit humilis super omnes homines quos unquam vidi in mundo*, il raconte ensuite de nombreux miracles que ce frère Nicolas avait fait à Bologne déjà de son vivant. Il fut enterré dans *l'ecclesia fratrum Minorum de Bononia*. Ces renseignements concordent si parfaitement avec ceux donnés par Jourdain sur frère *Nicolaus de Reno*, que je n'hésite pas à identifier le frère Nicolas de Reno avec le frère Nicolas de Montefeltro dont parle Salimbene. Frère Nicolas était donc originaire de Montefeltre, de là le nom que lui donne Salimbene, il fut ensuite transporté dans la custodia Rheni (du Rhin) d'où le surnom qu'il a dans Jourdain. De 1225 à 1227 il fut custode de Saxe (Jourdain, ch. 49, 51) puis il fut provincial de Hongrie, de Slavonie et Dalmatie, il se retira à Bologne dans ses vieux jours. C'est là que Salimbene apprit à le connaître comme un *corpulentus senex*. D'après Jourdain, il mourut encore avant 1262. Salimbene raconte (loc. cit., p. 322) que Nicolas avait prié Dieu de ne laisser faire après sa mort aucun miracle à son corps et que Dieu exauça cette prière. Mais par contre il en fit d'autant plus de son vivant : il remit en bon état un bréviaire brûlé ; guérit un enfant d'une fistule et un jeune homme qui dérangeait tout le couvent en ronflant. La Chron. XXIV Gen. (p. 225) et Barth. Pis. (l. I, fr. 8, f. 58 a 1) racontent encore de plus grands miracles, il aurait même ressuscité un mort et remis de nouveaux yeux à un homme auquel on les avait arrachés.

« Frater Nicolae, non agnoscis regem et dominum nostrum ? » Et ille coniunctis manibus humiliter respondit : « Libenter cognosco [a] et servio domino meo. » Et frater Petrus adiecit : « Ipse enim est custos noster. » Quo audito sur [148 b] rexit et culpam suam [b] dixit cum longa venia, quod tam irreverenter ipsum recepisset. Et surgens cum omni humilitate flexis genibus fratri Jordano litteras sue obedientie [c] presentavit. Frater vero Jordanus misit ipsum [d] in domum Erfordensem, ut ibi mandatum suum expectaret. Et post tres ebdomadas frater Jordanus misit ei litteras, ut ibidem esset gardianus. Quas reverenter suscipiens ait : « Et quid [e] mihi fecit pater noster ? » Frater vero Jordanus de humilitate fratris Nicolai ita confusus erat, ut ipsum ferre [f] vix posset et infra sex ebdomadas venire Erfordiam non auderet. Frater vero Nicolaus sua presencia [g] fratres melius in sua disciplina tenebat quam aliquis alius inveccionibus et preceptis [1].

48. Eodem etiam anno [h] frater Jacobus [i] custos Saxonie
1225 in nova civitate Magdeburg fundavit ecclesiam fratrum
14 sept. Minorum et ipsam in exaltacione sancte Crucis fecit a domino Alberto [2] eiusdem loci archiepiscopo consecrari. Qua consecrata omnem ornatum altaris dominus archiepiscopus [j] liberaliter fratribus dereliquit. Frater vero Jacobus iam dictus, cum quadam die infra octavam dedicacionis in ecclesia fratrum [k] missam diceret, ea [l] finita in tantum cepit debilitari [m], ut deportaretur in

---

a. ita B, G. — *b.* superscr. B. — *c. ostendit et* add. G. — *d.* om. G. — *e. et quid est quod* G. — *f. vix cernere posset* G. — *g. sua pres.* biscr. B. — *h. videlicet 1225* add. G. — *i. de Tarvisio* add. G. — *j. episcopus archiepiscopus* B. — *k. frater* B. *in eadem ecclesia* G. — *l. illa* G. — *m. viribus cepit repente destitui* G.

---

1. Glassberger ajoute ici : *Fratres vero in Herbipoli ad sanctum Bartholomeum primum consederunt. Postea translati sunt ad locum ubi habitant in presentem usque diem.* V. ci-dessus § 2.

2. Elu en août 1205, mort le 15 oct. 1232.

hospicium fratrum, quod tunc fratres[a] in civitate veteri habebant iuxta sanctum Petrum. Adhuc enim fratres in nova civitate[1] preter ecclesiam edificia non habebant. Et ibidem 12 Kal. Octobris migravit ad Dominum,
21 sept. que est in vigilia beati Mathei. Fratres vero vix habentes locum sepulture et usum sepeliendi non habentes habita deliberacione, quid facerent, maxime propter concilium[b]
22 sept. [quod][c] instabat in festo Mauricii celebrandum, ad quod iam multi episcopi convenerant[2], decreverunt, ut ad dominum episcopum Hildensemensem [accederent][d], quia fratrem Jacobum velud patrem venerabatur. Dederat enim mandatum familie sue, ut sive dormiret, sive aliud quid ageret, si[e] fratres sibi loqui vellent, sibi dicerent. Episcopo vero iam dormiente excitato dictum est ei, quod frater Jacobus iam obisset. Super quo compunctus flevit et dixit : « Ecce hoc est sompnium, quod iam vidi. » Et addidit[f] : « Ego veniam et sepeliam eum. » Viderat enim in sompnis quendam mortuum albis indutum sive involutum et dictum esse sibi : « Vade et solve ipsum. » Et corpore delato[g] ad ecclesiam fratrum in nova civitate, quam ipsemet frater Jacobus fundaverat et dedicari fecerat, in ipsa honorifice est sepultus. Sed[h] anno Domini 1238 ossa eius et fratris Symonis Anglici primi lectoris in Magdeburch et tercii ministri in antiqua civitate[i], ubi nunc fratres manent[3], translatis fratribus sunt translata et ibidem sepulta.

49. Fratre vero Jacobo bone memorie defuncto fra-

---

a. tunc fr. om. G. — *b. synodum* G. — *c.* supplevi ; cf. G : *synodum quæ instabat celebranda.* — *d.* supplevi ex G. — *e. quando* G. — *f. adiecit* G. — *g.* ita G, *dilato* B. — *h. postea* add. G. — *i. in antiquam civitatem* G.

---

1. « Altstadt » et « Neustadt » Magdebourg.

2. Sur ce concile V. aussi Hartzheim Concilia Germ., t. III, p. 518, Hefele, Konziliengeschichte, 2e éd., t. 5, p. 834.

3. Sur ce lieu comp. Magdeburger Schöppenchronik, éditée par Jænicke, 1869, p. 146.

tres Saxonie non modicum turbati fratri [a] Alberto de Pisa ministro Theutonie [supplicaverunt] [b], ut ipsis de custode dignaretur misericorditer providere. Minister autem, cum proponeret eis fratrem Nicolaum gardianum [c] Erfordensem mittere pro custode, sciens eius humilitatem, litteras ei mittere non presumpsit, timens quod officium ex humilitate non reciperet, sed potius ad ipsum recurreret. Et ideo decrevit ad ipsum personaliter accedere, si forte ex familiari allocucione ad recipiendum officium eius posset animum inclinare. Minister vero [149 a] Erfordiam veniens vocato ad hoc fratre Jordano cepit loqui cum fratre Nicolao de officio custodie Saxonie recipiendo. Ipse vero humiliter se excusavit [d] et se modis omnibus insufficientem affirmante, utpote qui etiam nec numerare nec computare [e] sciret nec dominus esse aut prelatus, minister ipsum [f] cepit in verbo et animo quasi indignanti dixit ei : « Nescis ergo dominus esse [g]. Numquid ergo domini sumus qui officia ordinis tenemus ? Dic ergo, frater, cito culpam tuam, quod officia ordinis, que magis onera et servitutes dici possunt, dominia et prelationes reputasti. » Cui humiliter dicenti culpam minister custodiam Saxonie ei [h] in penitentiam dedit et ipse, sicut semper consuevit, flexis genibus humiliter obedivit. Super cuius [i] obedientia fratres admodum gavisi in ecclesia sancti Spiritus, apud quam tunc manebant fratres, sollempnizaverunt fratre Nicolao missam ferialiter [j] et mente lugubri decantante. Factus ergo custos Saxonie tercius humilitatem quam tenere cepit in officio constitutus non deseruit, sed ad scutellas et ad pedes fratrum lavandos humilimus [k] semper et primus fuit. Et si fratri pro culpa sua super terram sedere aut disciplinam impone-

---

a. *fratre* B. — *b.* supplevi ex G. — *c.* *gardinum* B. — *d.* *ipso vero se excusante* corrigit G. — *e.* *nec comp.* om. G. — *f.* *eum* G. — *g.* *dominus* add. B, om. G. — *h.* sic B. om. G. — *i.* *illius* G. — *j.* *finaliter* perperam G. — *k.* sic B.

bat, eandem penitentiam cum ipso humilimus [a] exsolvebat. Et licet humilitatem et obedientiam ipsemet in omnibus servaverit, adeo [b] tamen vindex et ultor pertinacis inobedientie fuit, ut fratrem pertinaciter inobedientem etiam cum penitentia difficulter ad [c] gratiam reciperet, tantum malum reputans fratris inobedientiam et tantum bonum obedientiam, ut et facto et exemplo ostenderet fratres debere in omnibus simpliciter obedire.

4 oct. **50.** Anno Domini 1226, quarto Nonas Octobris institutor primarius ordinis fratrum Minorum felix pater Franciscus ad Dominum migravit ad sanctam Mariam de Porciuncula. Et [d] licet felix pater beatus Franciscus desideraverit in ecclesia [supradicta] [e] sepeliri, populus tamen terre et cives de Assisio [f] timentes [g], ne propter signa, que per ipsum et in vita et post mortem Deus dignatus est operari, a Perusinis violenter tolleretur, ipsum prope muros Assisii in ecclesia sancti Georgii [1] in qua primitus [h] litteras didicit [i] et postmodum primo predicare [j] cepit, transtulerunt [k] et honorifice [l] condiderunt. Defuncto ergo beato Francisco [m] frater Helyas vicarius beati Francisci fratribus turbatis super obitu tanti patris per totum ordinem litteras consolatorias destinavit, denuncians singulis et universis, quod omnibus, sicut ipsi [n] beatus Franciscus preceperat, ex parte beati Francisci benediceret et [eos] [o] ab omnibus absolveret culpis, insuper declarans [p] de stigmatibus et aliis miraculis, que post mortem suam [q] ad beatum Franciscum

---

a. sequitur *exhibebat* deletum in B. — *b.* a *deo* B. — *c.* sequitur *pm* deletum in B. — *d. Sane* G. — *e. in supradicta s. Mariæ de Portiuncula ecclesia* G. — *f. Assisinates* G. — *g. timentes corpus — auferri* G. — *h. puer* G. — *i. didicerit* B. — *j. postea primitus predicavit* G. — *k. cum magnis sollemnitatibus detulerunt* G. — *l. ibidem terre* G. — *m.* G, pergit : *ordinem rexit frater H., eius vicarius usque ad electionem alterius generalis ministri. Fratribus autem* etc. — *n. sic ei* G. — *o.* supplevi ex G. — *p. significans* G. — *q. beati Francisci per eum* G.

---

1. Aujourd'hui Santa Chiara.

operari dignatus est Altissimus, insuper mandans [a] ministris [et custodibus] [b] ordinis, ut convenirent ad eligendum generalem ministrum [1].

2 févr. **51**. Anno Domini 1227 quarto nonas Februarii post discessum beati Francisci frater Albertus de Pisa minister Theutonie profecturus ad capitulum generale pro eligendo primo ministro generali convocatis omnibus Theutonie custodibus et predicatoribus et gardianis tenuit capitulum in Moguncia. In quo capitulo [frater Nicolaus a custodia Saxonie absolutus vicarius est institutus et ei frater Leonardus Lombardus successit. Sicque rebus ordinatis frater Albertus cum fratribus quos elegerat ad generale capitulum profectus est. In quo capitulo] [c] frater Johannes Parens [149 b] civis Romanus et dominus [d] legum de civitate Castellana natus generalis primus in ordine est electus [2].

52. Hic de consilio ministri Francie [3] absolvit fra-

---

a. *mandando postremo* G. — b. supplevi ex G. — c. supplevi ex G. B novam paginam incipiens totam sententiam omisit, voce *capitulo* seductus. — d. *dnm* i.e. *dominum* B.

---

1. Ce sommaire de la lettre prouve que celle-ci différait un peu de la lettre bien connue d'Elie à Grégoire de Naples, V. Boehmer, Analekten, p. 90 s., car dans celle-ci il n'est pas question de miracles de saint François et Elie n'y convoque pas le chapitre général pour l'élection du ministre.

2. Sur ce frère comp. Eccleston, coll. 13 (12), p. 141 s.; Chronica XXIV General, p. 210-215; Barthol. Pis., l. I, fr. 8, f. 58 a 1. Il n'était pas originaire de Città di Castello, ni de Florence comme le veulent la Chronica XXIV General. et Barthol. Pis., mais bien de Carmignano près de Pistoia. Il avait été *iudex* à Città di Castello, de là l'erreur de Jourdain. Sur sa conversion V. Chron. Gener., loc. cit.: *qui ordinem ista occasione intravit. Cum enim esset iuris peritus et iudex in Civitate Castellana semel per fenestram respiciens vidit quendam custodem porcorum porcos includere non valentem. Edoctus a socio ipsos his verbis incantavit: « Porci, porci, intrate castellum, sicut iurisperiti et iudices intrant infernum! » Quo dicto statim porcorum multitudo sine mugitu intravit. Et ob hoc divino timore percussus ordinem Minorum cum filio suo intravit.*

3. Grégoire de Naples, V. ci-dessus p. 10, n. 2.

trem Albertum de Pisa de amministracione Theutonie et ei substituit fratrem Symonem Anglicum custodem Normandie, virum scolasticum et magnum theologum.

53. Frater ergo Symon veniens in Theutoniam cum fratre Juliano[1] qui postmodum hystoriam beati Francisci et beati Anthonii nobili stilo et pulchra[a] melodia[b] composuit, [statim][c] indixit in Colonia in festo apostolorum Symonis et Jude capitulum provinciale cele- 28 oct. brandum. [Sed propter causam[d] sequenti anno fuit hoc celebratum][e].

54. Anno Domini 1228 beatus Franciscus canonizatus est. Et eodem anno frater Symon minister Theu- mars 28 tonie inter Pascha et Penthecosten provinciale capitulum mai 14 celebravit in Colonia[f]. Eodem[g] anno frater Johannes Parens generalis minister audiens[h], quod Theutonia lectorem in theologia non haberet, absolvit fratrem Symonem a ministerio Theutonie et lectorem instituit et fratrem Johannem de Plano Carpinis[i] ministrum

---

a. plthra B. — *b. quas modo cantamus et legendam sancti Francisci, que incipit « ad hoc quorundam » etc., urbana elegantia dictavit et* add. G. ex Baldewino, ut mihi videtur. Forsasse hic quoque B unam aut duas lineas omisit — *c.* supplevi ex G ; optime enim ad sententiam quadrat. — *d.* deest unum verbum, uti *urgentem aut necessariam.* — *e.* ita G. B iterum unam lineam omisisse mihi videtur. — *f.* G pergit : *eodem anno XV kalendas Augusti veniens personaliter Assisium dominus papa Gregorius nonus sanctum Franciscum cum magnis solemnitatibus catalogo Sanctorum adscripsit. Frater autem Helias, vicarius generalis ministri in conventu Assisii pro constructione basilice dicte ad civium instantiam fuit institutus.* Verba *Eodem anno — adscripsit* sumpsit G ex Chron. Gen. p. 211. Unde sequentem sententiam *Frater autem — institutus* transcripserit nescio. Sed non est, cur Baldewino eam attribuamus. — *g. quoque* add. G. — *h. audito* G. — *i. Tarpinis* B.

---

1. Sur ce frère v. les études de van Ortroy, Analecta Bollandiana, t. 21, p. 160 s. Père Hilarinus Felder, Capuc., Die liturgischen Reimofficien auf die hl. Franciscus und Antonius gedichtet und komponiert von Fr. Julian von Speier, Freiburg in der Schweiz 1901 ; J. E. Weis, Die Chorale Julianus von Speier zuden Reimofficien des Franciscus und des Antoniusfestes, München, 1901.

Theutonie destinavit. Qui capitulo indicto provinciali in Wormatia ibi litteras absolucionis fratris Symonis et sue institucionis demonstravit. Et in eodem capitulo beati Francisci canonizatio est fratribus[1] denuncciata[a]. Frater ergo Johannes de Plano Carpinis[b] Saxoniam honorare volens et exaltare misit fratrem Symonem primum[c] lectorem in Magdeburch et cum eo viros probos, honestos et litteratos, fratrem Marquardum Longum de Aschenburch[d 2] et fratrem Marquardum Parvum de Moguncia et fratrem Conradum de Wormatia et plures alios.

55. Hic[e] vero, quia vir[f] corpulentus erat, asino vehebatur et homines tunc temporis propter ordinis novitatem[g] et equitis humilitatem maiori devocione ad asinum suum — exemplo Christi asinantis potius quam equitantis — movebantur[h] quam nunc propter assiduum fratrum [ab] usum[i] [equitandi] ad personas ministrorum. Hic ordinis sui dilatator maximus fuit. Minister enim [secundario][j] factus in[k] Bohemiam, in Ungariam, in Poloniam, in Daciam et Norwegiam fratres misit[3].

---

a. sic B. — b. *Tarpinis* B. — c. om. G. — d. *Aschenburgh* G. — e. *frater Johannes de Plano Carpinis* add. G, nescio an ex Baldewino. — f. *gravis et* add. G. — g. ita G, *voluntatem* B. — h. *movebatur* B. — i. *uersum* B. *abusum* G. *abusum equitandi* chr. Anonyma. — j. *cum secundario minister existeret* G. Propterea *secundario* supplevi. Accedit, quod a. 1232. demum Minores Bohemiam intrasse constat, cf. G ad a. 1232. — k. sequitur *Bethaniam* deletum.

---

1. La canonisation avait eu lieu le 16 juillet 1228. La bulle par laquelle Grégoire IX l'annonce est datée du 19 juillet 1228, Sbaralea, Bullarium, 1, p. 42, Potthast n. 8242.

2. Aschaffenburch, ville de la province de Franconie, royaume de Bavière; la même forme se trouve Chr. Ekkeh. SS. 6, p. 259.

3. Comme le mot *secundario* dans Glassberger appartient indubitablement au texte primitif c'est que cette phrase se rapporte au développement de l'ordre en Bohême et au temps où Jean de Piano Carpine était ministre de Saxe, c'est-à-dire aux années de 1232-1239. Les renseignements des Fragmenta Benosowiensia concordent avec cela, V. ci-dessous. Les frères n'arrivèrent en Pologne qu'en 1237, comp. Annales Polonorum, SS. 12, p. 602 s., en Danemark 1232,

Domum quoque Methensem[a] recepit et ordinem in Lothoringia[b] plantavit[1]. Hic[c] ordinis sui strennuus defensor fuit. Nam coram episcopis et principibus pro ordine suo constanter et personaliter stetit. Hic[d] omnes fratres suos velud mater filios et gallina pullos suos cum pace et caritate et omni consolacione fovebat et regebat.

56. Anno Domini 1229 frater Johannes Anglicus primus visitator in Theutoniam est missus.

57. Anno vero Domini 1230 frater Johannes minister Theutonie ultimum provinciale capitulum Theutonie in Colonia celebravit. In quo fratrem Johannem[e] Anglicum vicarium instituens profectus est ad capitulum generale. In quo capitulo frater Johannes de Plano Carpinis[f] absolutus est et in Hyspaniam pro ministro transmissus et ei frater Symon primus lector Theutonie[g] est substitutus. Sed antequam littere ad ipsum pervenissent, pre-
14 juin ventus est morte in vigilia beati Viti et in Magdeburch est sepultus. In eodem [capitulo] generali [150 a] ministratio Theutonie in duos est divisa, una Reni et altera Saxonie ; super Renum datus est minister frater Otto iurisperitus et Lombardus, in Saxoniam[h] frater Symon, ut dictum est. In eodem capitulo generali breviaria et antyphonaria secundum ordinem provinciis[i] sunt transmissa.

58. Mortuo ergo fratre Symone primo lectore et

---

a. *maiorem* add. G. — b. sic B. sequitur *recepit* deletum. — c. *quoque* add. G. — d. *denique* add. G. — e. sic B, A. *Simone Anglico vicario instituto* G. — f. *Tarpinis* B. — g. *Magdeburgensis* G. — h. ita recte G, *Theutoniam* B. — i. *provinciis* G ; *provincie* B.

V. Ann. Ryeno SS. 16, p. 407, SS. er. Danic. 5, p. 611 ss. en Suède 1233, Langebek.

1. Je n'ose pas fixer la date de cet établissement. Les frères Mineurs ne sont mentionnés pour la première fois dans un document qu'en 1243, comp. Koch, Die frühesten Niederlassungen der Minoriten im Rheingebiete (Leipzig, 1881, p. 20).

primo ministro Saxonie [a] frater Leonardus custos Saxonie[1] et frater Jordanus custos Thuringie, qui [b] duo soli erant custodes provincie Saxonie, ad capitulum Reni [c] in Wormatia [celebratum] [d] accesserunt. In quo capitulo, eo quod una fuerit amministratio et recenter divisa et frater Symon morte preventus in nullo adhuc se de ministri officio intromiserat, re adhuc quasi integra, ut fratres de corpore capituli sunt admissi. Ibi ergo ministri et vicarii et aliorum fratrum consilio frater Jordanus sua custodia custodi Saxonie commissa cum litteris obedientie [Ottonis] [e] ministri Renensis [f] et uno socio pro ministro postulando et lectore ad generalem ministrum est profectus [g]. Minister [h] autem generalis habita deliberacione, quis expediret, tandem frater Jordanus petivit fratrem [i] Johannem Anglicum, quondam [j] visitatorem Theutonie[2], et obtinuit. Scripsit ergo minister generalis ministro Francie, ut fratrem Johannem Anglicum mitteret pro ministro Saxonie et fratrem Bartholomeum Anglicum pro lectore [k].

59. Frater vero Jordanus in Theutoniam rediens venit ad fratrem Thomam de Celano [l]; qui gavisus dedit ei de reliquiis beati Francisci. Frater vero Jordanus cum venisset Herbypolim, mandavit fratribus sue custodie [m], ut si ei

Balduinus Glassberger: Frater ergo Jordanus his pro voluntate impetratis rediens *Assisium* pervenit ad fratrem Thomam de Celano qui gavisus dedit ei reliquias de beato Francisco pro munere. *Acceptis ergo secum donis frater Jordanus — videlicet de capillis et vestimentis sancti Francisci* — ad provinciam Saxonie repedavit. *Fratres vero Thuringie, intelligentes de adventu*

a. primo lectore Magdeburgensi G. — *b. qui* — Sax. om. G. — *c. seu superioris Alemannie* add. G. — *d.* add. G. — *e.* add. G. — *f. Renenses* B. Abhinc incipit K. — *g. perfectus* B. — *h. Ministro autem Generali deliberante, quem dare expediret, frater J.* emendat G. — *i. pet. fr.* biscr. B. — *j. quendam* B. *quondam* K, G. — *k.* sic K, G, *Barth. pro lect. Anglicum* B. *loco Simonis iam defuncti* add. G. — *l.* sic G. *solano* B, *selano* K. — *m. cust. sue* K.

1. Sur ce frère V. p. 46, ch. 51.
2. V. ch. 56.

loqui necesse haberent, occurrerent[a] ei[b] in Ysenaco[c], quia inde erat transiturus. Gavisi ergo fratres ad locum designatum convenerunt[d] dantes portario in mandatis, ut fratrem[e] Jordanum venientem non intromitteret[f], sed[g] prius ipsis denunciaret. Veniens ergo frater Jordanus ad[h] portam et pulsans non est intromissus, sed portarius ad fratres currens nunciavit ipsis[i] fratrem Jordanum ad portam stare. Qui remandaverunt ei, quod per portam intrare non posset, sed per ecclesiam. Fratres vero in spiritu exultantes intrantes chorum cruces et thuribulum et palmarum ramos et candelas ardentes tollentes in manibus bini et bini processionaliter ecclesiam extra chorum intraverunt. Et e regione sese ordinantes valvas ecclesie aperuerunt et fratrem Jordanum intromittentes ipsum cum tripudio

fratris Jordani custodis sui litteris ei occurrerunt rogantes, ut quia non solum ipsum videre desiderarent, verum etiam necesse haberent ei loqui, significare eis dignaretur, per quam domum fratrum transitum facere vellet. Luod et fecit. Nam cum pervenisset Herbipolim, mandavit fratribus custodie sue, ut si ei necesse haberent loqui, in Jsenaco occurrerent ei, quia inde erat transiturus. Gavisi ergo fratres ad locum designatum convenerunt dantes portario in mandatis, ut fratrem Jordanum venientem non intromitteret, sed prius ipsis demandaret. Veniens ergo frater Jordanus ad portam et pulsans non est intromissus, sed portarius ad fratres currens nuntiavit fratrem Jordanum ad portam stare. Super quo fratres plurimum gavisi remandaverunt ei, quod per portam hac vice intrare non posset, sed per portam ecclesie. Interim autem fratres, spiritu devotionis accensi, exultantes spiritu in chorum se colligunt, cruces et thuribulum et palmarum ramos et candelas ardentes tollentes in manibus, ecclesiam extra chorum bini et bini processonialiter intraverunt. Et e regione versi chorum contra chorum ordinant et valvas ecclesie aperientes et fratrem Jordanum intromittentes ipsum cum tripudio et gaudio recipiunt cantando responsorium : « Hic est fratrum amator, » chorum solemniter in-

---

a. accurr. B. — *b. ipsi* K. — *c. Ysenacho* K. — *d.* sic K, G, *venerunt* B. — *e. ut fratrem* biscr. B. *Jordanem* B. — *f.* sic K, G. *intromitterent* B. — *g.* sic B, G; *nisi* K. — *h. et* K. — *i.* add. K.

et gaudio receperunt, cantando responsorium « *Hic est fratrum amator* ». Attonito autem fratre Jordano super novo modo recipiendi et manu innuente, ut tacerent, ipsi quod inceperant cum iubilo compleverunt. Super quo cum frater Jordanus stupidus[a] miraretur venit sibi[b] in memoriam, quod[c] reliquias beati Francisci, quas pre stupore oblivioni tradiderat, apud se haberet. Et exultans in spiritu completo cantu dixit : « Gaudete fratres, quia scio quod non me[d] ut me, sed in me patrem nostrum beatum Franciscum, qui me tacente vestrum spiritum in sui presencia excitavit, cuius reliquias apud me habeo, collaudastis. » Et extractis reliquiis de gremio eas posuit in altari. Et extunc frater Jordanus beatum Franciscum, quem in presenti [vita][e] viderat [150 b] et ob hoc quiddam ei[f] humanitatis acciderat, in maiori

traducunt et ipsum modo non consueto in ferventis spiritus devotione suscipiunt. Frater autem Jordanus super modo non consueto attonitus prout potuit cantantes prohibuit, sed minime profecit. Et manu silentium innuente eo, ut tacerent, ipsi cantum quem inceperant cum iubilo ferventissime compleverunt. Super quo cum frater Jordanus stupidus miraretur venit ipsi in memoriam, quod reliquias beati Francisci, quas pre stupore oblivioni tradiderat, apud se haberet. Et exultans in spiritu completo cantu dixit: « Gaudete fratres et scitote, quia non me cum hac gloria ut me, sed in me patrem nostrum beatissimum Franciscum, qui me tacente vestrum spiritum in sui presentia excitavit, cuius reliquias apud me habeo, collaudastis. » Et extractis ac expositis reliquiis de gremio posuit eas coram fratribus in altari.

Qui pie et sine invidia hec legerit, dubitare non poterit, sed manifeste comprobabit, non humano sensu, sed spiritus sancti instinctu filios suum beatissimum patrem in reliquiarum eius presentia et filio honorasse. Quis illum devotum et inconsuetum recipiendi fratribus modum et devotissimum spiritum dederat nisi ille benedictus spiritus, a quo omnis boni influentia procedit, et quem pater beatissimus, qui in reliquiarum suarum munere presens erat, in gratiam filiis impetrarat? O beatissime pater Francisce, quis digne estimare aut

---

a. sic K, G, *stupendus* B. — *b. ipsi* K, G. — *c. quot* K. — *d. mei* B. — *e.* add. K. — *f.* biscr K.

reverencia cepit habere et honore, cum videret[a], quod Deus corda fratrum Spiritu sancto inflammando eius[b] reliquias apud se latere noluerit.

cogitare poterit, quanta gloria apud Deum prefulgeas in celis, cum Deus minima tua, puta capillos et vestimenta tua, cum tanta gloria etiam a nescientibus filiis faciat honorari in terris! Et quia fratri Jordano humanum aliquid acciderat — puta quia beatissimum Patrem, qui et ipsum ad Ordinem receperat, in mundo viventem hominem infirmum viderat et noverat, eum post mortem non in tanta quanta debuit reverentia habuerat — ideo merito ei hoc Deus fecit evenire, ut ex hoc ei ostenderet, quam apud eos, qui beatum patrem noverant, reverentia dignus esset, qui eius minima a nescientibus sic voluit honorari. Et ex tunc frater Jordanus beatum Franciscum, quem in carne viderat — et ob hoc ei quoddam humanum acciderat — in maiori reverentia et devotione cepit habere et honorare, cum videret, quod Deus corda fratrum spiritu sancto inflammando eius reliquias apud se latere noluerit. *Fuit autem idem frater Jordanus unus de primis fratribus a beato Francisco in Theutoniam missis, vir specie niger, statura pusillus, corde iucundus, benevolus et ad omne opus bonum paratus, vir magne obedientie, qui in fratre Minore nulla signa sanctitatis sine obedientia venerabatur aut alicuius momenti reputabat.*

60. Anno Domini 1231 frater Jordanus custos Thuringie in Saxoniam rediens[c] misit fratrem Johannem[1]

---

a. sic B, G. *viderit* K. — b. sequitur *re* deletum in K. — c. *reversus* G.

---

1. V. p. 5, n. 1.

de Penna[a] cum fratre Adeodato Parisius pro fratre Johanne[b] Anglico ministro et pro fratre Bartholomeo lectore, ut ipsos honorifice conducerent[c] in Saxoniam[1].

61. Anno Domini 1232 in generali capitulo Rome[2] celebrato absolutus est frater Johannes Parens minister generalis et ei est frater Helyas substitutus. In eodem etiam[d] capitulo frater Johannes Anglicus de Redingis[3] minister Saxonie est absolutus et ei frater Johannes de Plano Carpinis[e] substitutus. Frater vero Leonardus custos Saxonie mortuus est in via de capitulo redeundo in Cremona civitate sua et ei substitutus est frater Bertoldus de Huxoria[f][4]. Frater vero Helyas factus generalis minister opus ad sanctum Franciscum quod in Assisio inceperat[g] perficere volens fecit exacciones[h] per totum ordinem ad inceptum[i] consummandum. Ipse enim habuit totum ordinem in sua potestate, sicut[j]

---

a. pena K. — *b.* om. B. — *c.* sic K, G, *conduceret* B. — *d.* om. K. — *e. Tarpinis* B. — *f. Huxaria* K, G. — *g. ceperat* K. — *h. fieri* addit G, qui has sententias *Frater vero — inde dispersit* ex *libello* Jordani ad verbum repetit. — *i. opus* add. G. — *j. sicud* K.

---

1. V. ci-dessus, ch. 5.

2. Sur ce chapitre comp. Eccleston, coll. 13 (12); Glassberger, p. 55 s.; Speculum vite Francisci, ed. Venet. 1504, f. 157 s.; Lempp, Elie de Cortone, p. 92 s. Selon le Speculum Vitæ s. Francisci, ed. Venet. 1504, f. 107 s., il fut célébré à Assise, selon Eccleston à Rieti. Comme Grégoire IX résidait à cette époque à Rieti l'indication d'Eccleston doit être préférée. Le mot *Rome* dans notre texte est selon toute vraisemblance une des nombreuses fautes de lecture du manuscrit, V. p. 1, n. 6. *Brandenburch* où Glassberger lisait *Brunswic*, p. 35, l. 2. *Bernhardus* où Glassberger lisait *Burkhardus*.

3. Reading, Oxfordshire. Ce Jean de Reading ne peut pas être le même que Jean de Reading, abbé d'Oseney dont parle Eccleston, coll. 3, p. 225. Car ce dernier, d'après les Annales de Oseneia, n'entra dans l'Ordre que le 3 oct. 1235 à Northampton, V. Annales Monastici, éd. Luard (Rolls Series), 4, p. 87, Annales de Theokesberia, loc. cit., t. I, p. 98. Matheus, Paris, Chronica Maiora, ed. 1241, éd. Luard, 4, p. 164 renvoie même sa conversion jusqu'en 1241.

4. Hoexter, prov. de Westphalie.

ipsum habuerant[a] beatus Franciscus et frater Johannes Parens qui ante ipsum fuerant[b]. Unde et pro sua voluntate plurima[c] ordini non convenientia[d] disponebat. Infra[e] septem enim annos capitulum generale secundum regulam[f] non tenuit et fratres sibi resistentes hinc inde dispersit[1]. Habito ergo consilio fratres decreverunt[g] communiter ordini[h] providere. Quibus in consilio precipui frater Allexander[2] [de Ales][i] et frater Johannes de Rupella[3], magistri Parisienses tunc temporis affuerunt[j].

62. Anno Domini 1237 frater Helyas ad singulas provincias destinavit visitatores suo convenientes proposito ; per quorum visitaciones inordinatas[k] fratres amplius[l] quam prius[m] contra ipsum exasperati fuerunt[4].

---

a. ita K, G; *habuit* B. — *b.* ita G, *fuerat* B, K. — *c. plurimum* G. — *d. inconvenientia* G. — *e. infra enim* K. — *f. sec. regulam* om. G. — *g. convenerunt* prius scripsit K, post delendo correxit *decrevcrunt*. — *h. ordinem* Kom. — *i.* add. G, Kom. — *j. et cetera* add. K, *erant* Kom. — *k. inordinatos* K, *superscrib.* corr. *inordinatas*. — *l.* G, pergit : *exasperati fuerunt quam consolati, et fratres zelum regularis discipline habentes et factis Helie resistentes hinc inde dispersi sunt. Habito ergo* et ut supra p. 53, l. 11. Repetit ergo sententiam, quam iam supra ex ipsius Jordani libello exscripserat, cf. p. 54 n. 4. — *m. quam prius* om. Kom.

---

1. Pour cette phrase comp. Lempp, Elie de Cortone, p. 110 s. Sur le traitement infligé à Césaire de Spire et à son compagnon familier Simon de Comitissa, V. Angelo de Clareno, Chronica 2a trib., éd. Döllinger Beiträge 2, p. 463 ss.

2. C'est le célèbre docteur ; il était probablement entré dans l'Ordre à Paris dès 1222, V. Histoire littéraire de la France, t. 18, p. 312 s.

3. Jean de La Rochelle, élève d'Alexandre de Halès qui en 1238 lui succéda comme lecteur au couvent de Paris. Il conserva ces fonctions jusqu'en 1253, il ne mourut d'après Wadding, Annales Minorum, t. 2, p. 3, qu'en 1271. C'est un des quatuor magistri auxquels on doit l'Explication officielle de la Règle, la célèbre Declaratio quatuor magistrorum de 1241 ou 1242. Il composa en outre plusieurs commentaires à des livres de la Bible, un commentaire du livre des sentences de Pierre Lombard, des sermons et des traités de théologie, V. Histoire littéraire de la France, t. 19, p. 179 s.

4. Comp. là-dessus Eccleston, coll. 8, p. 233 ss. et Lempp, Elie de Cortone, p. 126 s.

63. Anno Domini 1238 fratres Saxonie [a] contra visitatorem [b] appellantes ad generalem ministrum missis nunciis ad ipsum nichil profecerunt omnino. Unde ad dominum papam coacti sunt [c] appellare. Ad quem cum frater Jordanus [d] venisset [e] et ipso salutato iuberetur [f] abire, frater Jordanus exire noluit, sed iocunde ad lectum domini pape currens pedem ipsius nudum extraxit et ipsum deosculans exclamavit et socio suo dixit : « Ecce tales reliquias in Saxonia non habemus. » Et adhuc dominus papa eos volens [g] exire frater Jordanus ait : « Non, domine, nichil habemus a vobis petere modo. Omnibus enim bonis [per vos] [h] habundamus et gloriosi sumus. Vos enim estis pater ordinis, protector et corrector. Sed venimus tantum vos videre ». Et sic tandem dominus [i] papa exhylaratus [j] erexit se et sedit in lecto et interrogans, quare venissent [k], adiecit : « Scio, quod [l] appellastis. Frater autem Helyas veniens ad me dixit, vos per saltum appellasse, et nos respondimus ei, quod appellacio ad me [m] facta omnes appellaciones absorbet. » Et fratre Jordano expediente [n] papam super quibus fuerat [o] appellatum, respondit papa fratres [p] bene appellasse. Convenientibus ergo fratribus diversis ad curiam pro appellacione quam [q] fecerant prosequenda et [r] longa dicussione [s] facta tandem in hoc maiorum resedit consilium, quod nihil agerent [t] nisi manum mitterent ad radicem, videlicet directe agendo contra Helyam [u].

---

a. et alii ex diversis provinciis similiter add. Kom. — *b. visitatores* Kom. — *c. exacti* K. *conati* Kom. — *d. de Saxonia* add. G, *prescriptus* Kom. — *e. venisset — Jordanus* om. K, *venisset eo salutato dixit eis dominus papa : Frater Elias* etc. cf. l. 19 Kom. — *f.* sic G, *videretur* B. — *g.* sic B, K ; *domino — volente* G. — *h.* add. K, G. — *i.* biscr. K. — *j. exhileratus* K. — *k.* sic G. *venisset* B, K. — *l. quot* K. — *m. nos* G, Kom. — *n. dicente* Kom. — *o. futi* Kom. — *p. eos* Kom. — *q. quam f.* om. Kom. — *r. tandem* Kom. *longa* om. Kom. — *s. discuscione* K. — *t. contra aliquem* add. Kom. — *u.* hic desinit B.

---

1. Comp. là-dessus Lempp, loc. cit., p. 127 s. et Introduction § 3.

64. Et consedentes[a] factoque inter fratres qui convenerant scrutinio conscripserunt quecumque[b] scire poterant et probare de facto de fama[c] contra Helyam. Quibus[d] coram[e] papa recitatis facte sunt coram papa[f] disputaciones[g] de proposito. Quam[h] disceptacionem[i] dominus papa sic sedavit dicens: « Ite et[j] disceptate[k] inter vos et[l] obiectiones et responsiones ad obiecta conscribite et mihi presentate et ego iudicabo »[m]. Quod[n] et factum est. Unde dominus papa auditis et perlectis obiectionibus et responsionibus diffinivit[o], ut fratres ibi[p] congregati redirent ad suas provincias [2 b] et[q] de diversis provinciis et maxime de illis[r] que[s] de reformacione ordinis questionem moverant mitterentur XX fratres[t] maturi et discreti, qui IIII[or] septimanis[u] ante capitulum generale convenirent Rome, qui[v] super statu[x] et[y] reformacione ordinis ordinarent.

65. Anno[z] ergo Domini M° CC° XXXIX° [aa], secundum quod[bb] dictum est, fratres[cc] discreti de diversis provinciis missi Romam[dd] venientes de consilio et voluntate domini pape[ee] et approbacione capituli generalis[1] ordinaverunt, ut electiones ministrorum, custo-

---

a. *fratres consilio ac scrutinio* pergit Kom. — b. *omnia que* Kom. — c. *de fama* om. Kom. — d. *articulis* add. Kom. — e. om. Kom. et pergit *pape*. — f. *eo* G. — g. *disceptationes de propositis* G. — h. *et papa sic eos sedavit* Kom. — i. deceptacionem R. — j. om. Kom. — k. sic G, Kom. *deceptate* K. — l. *et responsiones conscriptas nobis presentate* pergit Kom. — m. *nos iudicabimus* Kom. — n. *quibus auditis et perlectis diff.* Kom. — o. *definivit* G. — p. *ibi congr.* om. Kom. — q. *et — prov.* om. Kom. — r. *hys* Kom. — s. *qui* Kom. — t. *de qualibet provincia* add. Kom. — u. *septimanas* G. — v. sic G, K, *et* Kom. — x. *statum* K. — y. *et ref.* om. Kom. — z. *Tandem anno* Kom. — aa. *et ordinis 33* add. Kom. — bb. *ut dictum* Kom. — cc. om. Kom. — dd. *sunt ad capitulum generale et de consilio* Kom. — ee. *fecerunt quedam pro reformacione facta ut scilicet in provinciis teneatur* etc. cf. l. 5 pergit Kom.

---

1. Lempp (loc. cit., p. 132 n. 2) pense que « la supposition d'après laquelle ce chapitre aurait eu lieu le jour de la Pentecôte (15 mai) n'est justifiée que par le manque de toute donnée plus sûre. » Mais d'après Jourdain, ch. 70, le généralat d'Albert de Pise dura *menses*

dum et gardianorum [a] essent [et] [b] quedam alia que adhuc hodie servantur [1]. Insuper statuerunt [2], ut ministri singuli in suis provinciis tenerent capitulum unum et subditi duo [c].

66. In eodem capitulo frater Helias, cum prefuisset annis septem, absolutus est et ei frater Albertus de Pisa substitutus et per dominum papam confirmatus.

67. In eodem capitulo provincie [3] sunt distincte [d].

68. In eodem [e] capitulo frater Johannes de Plano [f] Carpinis minister Saxonie est absolutus et ei frater Conradus de Wormacia [4] substitutus [g]. Qui quia non

---

a. gardianu K. — *b.* supplevi ex G. — *c. licet modo iam aliter provisum sit* add. Kom. — *d. ut puta provinciæ Argentinæ Coloniæ et Saxonie etc.* interpretando add. G. — *e. Romano* add. G. — *f. plono carpis* K. — *g.* in margine manus recentior addit : *iste non est pater* [*Conra*]*dus in Hilden*[*sem*] *sepultus.*

---

octo et dies aliquot. Or Albert de Pise, d'après le même témoignage, mourut le 20 janvier 1240, il avait donc été élu général en mai 1239. Ce chapitre général a donc bien eu lieu au moment de la Pentecôte.

1. Comp. sur les réformes de ce chapitre les recherches d'Ehrle dans Archiv für Litteratur-und Kirchengeschichte des Mittelalters, t. 6, p. 20 ss.

2. Ces décisions sont aussi rappelées par Eccleston, coll. 13 (12), p. 243 : *igitur ordinatio quæ facta fuerat de isto capitulo subditorum coram papa in absolutione fratris Heliæ et de custodibus et guardianis eligendis canonice, propter eorumdem subditorum insolentiam in capitulo generali proximo deleta est.*

3. Comp. Eccleston, coll. 9, p. 236 : *in absolutione fratris Heliæ provisum fuit, ut tantum triginta duæ administrationes essent in Ordine, XVI scilicet ultra montes et XVI citra : quia scilicet cum electio ministri Generalis ad solos pertineat ministros et custodes, si tot essent voces in electione vel definitione, cum multitudo causa confusionis sit, vix expediri posset aliquid, quod consensum tot personarum requireret.* La Chronica XXIV Gener. (p. 246) attribue ces décisions au chapitre général par lequel Aymon de Faversham fut élu général : c'est le chapitre de 1240. Mais elle ajoute que ce chapitre fut tenu *circa annum Domini MCCXXXIX.*

4. Ce frère est nommé comme témoin dans un document de l'année 1240, du roi Wenzel de Bohême, Regesta Bohem. ed. Erben, n. 1003.

recepit[a] mandatum, non acceptavit officium. Quot[b] soror Agnes de Praga[1] audiens misit ad[c] papam et sic [ipse][d] institucionem fratris Conradi revocavit[e][2]. Eodem anno post capitulum Romanum fratres Saxonie facto
8 sept. provinciali capitulo in Magdeburg[f] in nativitate beate Marie virginis elegerunt fratrem Marquardum Parvum[2] in ministrum[g]. Hic factus minister ordinis sui zelator magnus fuit et austere vite. Hic bonis[h] benignus et malis durrus[i] et incorrigibilibus austerus [exstitit][j]. Hic in negocio ordinis contra[k] Heliam laborans perpetuam infirmitatem incurrit. In qua eciam et minister electus est. Propter quam infirmitatem, quia exempla austeritatis dare non poterat[l], que aliis inperabat, ipsum oportebat absolvi. [Tenuit tamen tria capitula, antequam absolutus fuit, videlicet in Erfordia, in Hyldensshem et in Aldenburch[3] in quo fuit absolutus][m].

23 janv. **70.** Anno Domini M° CC° XL° X° Kal. Februarii frater Albertus[n] minister generalis tercius, cum prefuis-

---

a. recipit K, *receperat* G. — *b.* sic K. — *c. dominum* add. G. — *d.* add. G. — *e.* G. interpretando addit : *nam provincia Bohemie adhuc erat sub ministro Saxonie.* — *f.* om. G. *mag bor* K. — *g. et ipse tertius minister computatur in provincia Saxonie, quia frater Conradus de Wormatia non computatur inter ministros propter causam predictam* addit G. — *h. bonus* K. — *i.* sic K. — *j.* add. G. — *k. fratrem* add. G. — *l. potuit — oportuit* G. — *m.* supplevi ex G. — *n.* hoc quoque loco G, libellum Jordani commemorat ita agens de generalatu Alberti : *frater Jordanus dicit, quod octo menses prefuit.*

C'est à lui qu'est adressée la lettre de Grégoire IX du 28 juillet 1239, V. M. G. Epistolæ sæc. XIII, t. I, p. 656 s. (Rodenberg l'adresse par erreur à Jean de Piano Carpine).

1. La fille du roi Ottocar I et la sœur du roi Wenzel I de Bohême, la célèbre sainte Agnès de Prague.

2. Sur ce frère V. ch. 54. Le 19 juin 1241 il fut chargé par Grégoire IX de prêcher la croisade contre les Tartares, V. Epistolæ sæc. XIII, 1, p. 723.

3. Aujourd'hui *Altenburg*, capitale du duché de Saxe-Altenburg.

set menses octo et dies aliquot, obiit et ei frater Haymo[a] Anglicus successit.

71. Anno Domini M° CC° XLII°[b] frater Haymo te- 2 sed
nuit capitulum in Aldenborch in festo sancti Mychahelis et in eo fratrem Marquardum absolvit. Capitulum[c] vero institutionem ministri provincialis generali ministro commisit[1]. Generalis autem recedens fratrem Jordanum vicarium instituit et sic[d] fratrem Got[3]fridum ministrum dedit.

72. Anno ergo Domini M° CC° XLIII°[e] Gotfridus provinciam intravit. Hic vir in comedendo et bibendo temperatissimus fuit, communitatis amator et singularitatum persecutor. Hic bonis[f] benignus et malis austerus fuit. Hic viam quam frater Marquardus inceperat tenuit et per tres annos et menses aliquot provinciam laudabiliter rexit.

73. Anno Domini M° CC° XLIIII° obiit frater Haymo et eodem anno successit ei frater Crescencius[2]. Hic de singulis provinciis binos fratres ad conventum Romanum vocavit, ut ad curiam transeuntes[3] quique sue nacionis fratres pro consiliis invenirent. Sed curia apud Lugdunum longam moram contrahente[g] fratres sic missi ad suas provincias sunt remissi. Illo autem tempore fratres per Fredericum ab imperio sentensialiter in consilio

a. *haymo in margine corr. haymo* K. — b. a. *1241* G. — c. *Capitulum — commisit* om. G. — d. *sic* K., om. G. — e. a. *Domini 1242*. G. — f. *bonus* K. — g. *tumentes* K.

1 Sur ce général V. Vorleston. coll. 6, p. 228 ss., 13, p. 242 ss. Salimbene, Chron., p. 120; Caron. XXIV Gener., p. 246 ss.

2 Selon les statuts du chapitre de 1239 ce provincial devait être élu par les custodes et gardiens de la province.

3 Nommé comme tel [illegible] sur lui Salimbene, Chron., p. 60; Bernard de Bosse, Chronicon, p. 697, Angelo Clareno, Trib., éd. Tocco, Archivum, p. 408 ss.; Caron. XXIV Gener., p. 261 ss., et l'étude spéciale de Sabatier, Opuscules, I.

4 Innocent IV ne [illegible] Lyon que le 19 avril 1251. V. Potthast, n. 14297 ss.

Lugdunensi depositum valde vexati sunt et de locis suis in multis provinciis confusibiliter electi, multi detenti, aliqui[a] eciam interfecti pro eo quod mandatis ecclesie obedienter tamquam filii pie matri[b] viriliter astiterunt, quod preter fratres minores nulli alii religiosi fecerunt.

74. Tunc[c] temporis Sifridus Maguntinensis archiepiscopus fratribus gravis fuit[1].

75. Anno Domini M° CC° XLVII° frater Gotfridus minister Saxonie, cum annis tribus et menses aliquot prefuisset in capitulo Ludonensi[d] est absolutus[2] et frater Conradus [de Brunswic][e] lector Hildensis vica-
8 sept. rius[3] est institutus. Et eodem anno in capitulo Hallensi[f 4] in Nativitate beate Marie Virginis celebrato in ministrum Saxonie est electus et circa festum beati
11 nov. Martini confirmatus. Hic in pace sibi per antecessores suos acquisita provinciam in disciplina et rigore, in magna maturitate et ordinis observancia gubernavit. Et cum prefuisset annis fere XVI labore fatigatus et attediatus cum multorum fratrum dolore et cum maxima[g] et inportuna instancia obtinuit cessionem.

76. Anno Domini M° CC° XLVIII°[h] in capitulo

---

a. a'oqui corr. *aliqui* K. — *b.* sic G. *mater* K. — *c.* *eciam* add. G. — *d.* sic K. *Lugdunensi* G. — *e.* add. G. — *f.* *hallesi* K. — *g.* *maximis* K. *maxima importuna* G. — *h.* *Anno Domini 1247* G. — *i.* seqsitur *de* deletum in K.

---

1. L'archevêque Siegfried III de Eppenstein (1230-1249, 9 mars). Jourdain pense peut-être à l'interdit jeté sur la ville d'Erfurt et aux pénibles suites de cet état de choses pour les moines mendiants; comp. Annales Erphord. Fratrum Prædic., ed. Holder-Egger, p. 99: *Anno Domini MCCXLIIII Moguntinus ut Erphordenses adhuc durius arceret in octavo Epiphanie omnem clerum cum religiosis civitate exire compulit*; V. aussi Chronica S. Petri Erfurt moderna ad a. 1244, loc. cit., p. 238 s.

2. Glassberger, p. 61, transporte ce chapitre général en 1245. Mais comme Gottfrid entra en fonctions en 1243 et qu'il y resta trois ans et quelques mois, il est sûr qu'il ne fut relevé de ses fonctions que par le chapitre général d'août 1247 (Salimbene, Chron., p. 137).

3. Sur ce frère, V. ci-dessous ch. 78.

4. C'est-à-dire au chapitre de Halle, province de Saxe.

Lugdunensi[1] frater Crescencius[a] est absolutus, cum ipse[b] et frater Haymo annis VII prefuissent. Et eodem anno frater Johannes de Parma[c] [3 b] est ei substitutus.

77. Anno Domini M° CC° LVIII° in capitulo[2] Ro-
2 févr. mano[d] in Purificacione celebrato frater Johannes de Parma[3] minister generalis est absolutus, cum prefuisset annis X et ei frater Bonaventura lector Parisiensis est substitutus.

78. Anno Domini M° CC° LXII°[e] frater Conradus [de Brunswic][f] minister Saxonie in capitulo Halberstadensi[g]
29 apr. est absolutus et in eodem capitulo III° kal. Maii in primo scrutinio frater Bartholomeus, [quondam][h] minister Austrie, in ministrum Saxonie concorditer est electus et ibidem per fratrem Conradum auctoritate[i] generalis ministri est confirmatus[4]. Et convocatus[j], quia absens electus fuit, ad peticionem fratrum licet cum dolore eleccioni de se facte consenciens capitulo presedit eidem et cum consolacione fratrum terminavit.

---

a. Crenscius K. — *b. ipso* K. — *c. der perma* K. — *d. romany* delendo corr. *romano* K. — *e.* sic recte G. cf. supra p. 1. *M° CC° l X VII°* K. — *f.* add. G. — *g. Halberstadiensi* G. — *h.* add. G. — *i. fratris Bonaventuræ* add. G. — *j. vocatus* G.

---

1. Lisez MCCXLVII comme ch. 75, Salimbene qui assistait à ce chapitre, donne aussi la date de 1247 *mense Augusto*, Chronicon, p. 62, 137, V. aussi les recherches des éditeurs de la Chron. XXIV General., p. 270 n. 1.

2. Ce chapitre eut déjà lieu en mai 1256 à Rome, V. Chronica Minor, p. 665.

3. Sur ce frère comp. Eccleston, coll. 13 (12), p. 244 s; Salimbene, Chronicon passim; Bernard de Besse, catalogus, p. 697 s.; Angelo de Clareno, Chron. 3, trib., loc. cit., p. 470 ss.; Chronica XXIV Gener. p. 270 ss.

4. Sur ce chapitre comp. p. 1 s.

Continuatio Saxonica I

[Hic[1] prefuit quasi per decem annos et capitula in provincia celebravit.

1[m] Erfordie, 2[m] Standel, 3[m] Dresen, 4[m] Godelitz, 5[m] Brunswik, 6[m] Liptz, 7[m] Nordhusen, 8[m] Lubetzk, 9[m] Brandenburgi antique][a].

Anno Domini M° CC° LXXII° in capitulo Magdeburch[ensi] [re] electus[b] fuit frater Conradus de Brunswik, qui[c] fuerat minister ante fratrem Bartholomeum[2]. Qui provinciam satis religiose rexit aliquot annis [Celebravit capitula[3] in Brema, Prislavie, Molhusen, Vriborg, Hyldeszhem, Berlin][d]. Et cum irent[e] ad capi-
1279 tulum generale celebrandum in Asissio[f], ubi declaracio regule « Exiit[g] qui seminat » et cetera[4] [edita[h] est], existente in regimine generalis ministerii fratre Bonagracia[i], cum veniret Bononiam, infirmitate calculi et eciam aliis, ut creditur [infirmitatibus][j], exspiravit.

Anno Domini M° CC° LXXXII° vel circa[k] electus

---

a. supplevi ex G. — *b. eleccionis* K. — *c. etiam* add. G. — *d.* supplevi ex G. — *e. dum iret* G. — *f. tunc id est anno Domini 1279* add. G. — *g. Ecce* K. *ubi declaracio* — *Bonagracia* om. G. — *h.* supplevi ; quædam hic excidisse patet. — *i. bona gracia* K. G. pergit : *Bononie infirmatus passione calculi et aliis infirmitatibus obiit.* — *j.* supplevi. — *k. Post dictum generale capitulum* (anni 1279) *celebratum fuit capitulum Saxonie et electus fuit in ministrum frater* etc. G.

---

1. Sur ce chapitre et le provincial Bartholomæus comp. le Prologus. Il est mentionné dans un diplôme du 16 oct. 1262, V. Urkundenbuch der Stadt Mülhausen n. 164.

2. V. ch. 75.

3. Ces endroits s'appellent maintenant : *Erfurt, Stendal* (prov. de Saxe), *Dresden, Görlitz* (prov. de Silésie), *Brunswick, Leipzig, Nordhausen, Lübeck, Neu-Brandebourg.*

Aujourd'hui : *Brême, Prenzlau* (prov. de Brandebourg), *Mühlhausen, Freiberg* (royaume de Saxe), *Hildesheim, Berlin.*

4. Ce chapitre eut lieu en 1279. La déclaration de Nicolas III dont il est question est datée de 14 15 août 1273, V. Potthast n. 21628.

fuit frater Otto de Regensten[a 1] filius comitis, nobilis genere, sed nobilior moribus, qui fuerat gardianus in Hildens[eim] et postea custos Magdeborgensis in capitulo Halberstadensi. Ivit ad generalem Romam, ne confirmaretur, sed non[b] profecit. Unde[c] confirmatus [summa maturitate et][d] optimo exemplo rexit provinciam[e]. Ivit enim mendicando in pluribus domibus provincie hostiatim pro cerevisia et pane. Unde 3° anno[f] regiminis [sui][g] in capitulo generali[h] Argentinensi[2] occulte[i] optinuit[j] litteras fratribus nescientibus cessionis.

[Et tenuit capitula Erfordie anno 1279 et Hamburg anno 1281 et Liptz anno 1282][k].

Anno Domini M° CC° LXXXV°[2] electus est frater Borckardus de Hallis, lector in Lubek, vir utique litteratus, et rexit provinciam XII[l] annis pacifice et multa tenuit capitula in diversis locis[m] [Rostac[3], Vratislavie, Nove Brandenburgi, Lubek, Wismarie, Magdeburg, Vratislavie, Hallis, Brunschwik, Lipz, Halberstat, Budissin][n]. Et cum esset capitulum [generale][n] in Assisio[4],

---

a. *Regenstein* G. — b. *nihil* G. — c. *hic* G. — d. sic G. *sn csu* K. his litteris corruptelam inesse patet. — e. *per triennium* add. G. — f. sequitur i deletum. — g. add. G. — h. sequitur littera *l*. — i. *fratribus ignorantibus* add. G. — j. *cessionem litteras cessionis* pergit G. — k. supplevi ex G. — l. *undecim* G. — m. *in div. l.* om. G. — n. supplevi ex G.

---

1. C'est-à-dire de la famille des comtes de Regenstein, Reinstein ou Blankenburg, qui résidait autrefois au château de Blankenburg, duché de Brunswick. Selon Glassberger, p. 94, Othon fut élu peu après le chapitre général de 1279. Cette date est exacte, car Othon résilia sa charge dans la troisième année de ses fonctions au chapitre général de Strasbourg qui eut lieu en 1282. Donc il fut déjà élu en 1279.

2. Le provincialat de Saxe fut donc vacant de 1282-1285.

3. Aujourd'hui *Rostock, Breslau, Neu-Brandebourg, Lübeck, Weimar, Magdebourg, Breslau, Halle, Brunswick, Leipzig, Halberstadt, Bautzen.*

4. On ne sait pas autre chose sur ce chapitre.

optinuit contra multorum fratrum voluntatem in provincia [a] cessionem [b].

3 oct. Anno Domini M° CC° XCV° in vigilia sancti Francisci [4 a] in capitulo Vriburgensi[1] [quod tenuit frater Arnoldus custos Bremensis vicarius provincie] [c] electus fuit frater Johannes, lector in Magdeburg dictus [d] de Nova Civitate[2] [et uno anno rexit provinciam].

[Anno Domini M° CC° XCVI° celebravit frater Johannes, minister Saxonie capitulum in Berlin, de quo profectus est ad capitulum generale Anagnie[3] celebratum, ubi etiam absolutus est et in via redeundo mortuus. Et in absentia eius prefuit provincie frater Henricus vicarius provincie] [e].

Anno Domini M° CC° XCVII° in capitulo Erfordensi [quod tenuit frater Henricus, vicarius provincie et lector Magdeburgensis] electus fuit frater Johannes de Soltwedel [f 4] lector Lubicensis [et prefuit in officio per annum cum dimidio. Qui celebravit unum capitulum in Lunenburg[5] et aliud in Angermunde, ubi accepit successorem] [g].

Anno Domini M° CC° XCIX° in capitulo Angermunde [h] [quod tenuit frater Henricus vicarius provincie] reelectus fuit frater Borchardus de Hallis [i]. [Qui celebravit capitulum[6] in Brema, Magdeburg, Sundis, Vratislavie, Budesin, Standel, Halberstat].

---

a. in provinciam K. *in pr.* om. G. — *b. etc* add. G. — *c.* supplevi ex G. — *d. deus* K. — *e.* supplevi ex G. — *f. Soltwedele* G. — *g.* supplevi ex G. — *h. Argermunde* G. — *i.* ita G. *Halberstat* K. sed cf. supra p. 64 l. 14.

---

1. Freiberg; royaume de Saxe.
2. C'est-à-dire de Neustadt-Magdebourg.
3. Tenu le 14 mai 1296.
4. Salzwedel, prov. de Saxe.
5. Aujourd'hui *Lünebourg*, prov. de Hanovre, *Angermünde*, prov. de Brandebourg.
6. Aujourd'hui *Bréme*, *Magdebourg*, *Stralsund* (prov. de Poméranie), *Breslau*, *Bautzen*, *Stendal*, *Halberstadt*.

Anno Domini M° CCC° VII° [tenuit frater Johannes guardianus Erfordiensis vicarius provincie Erfordie capitulum, ubi][a] electus fuit frater Thomas de Kyritz[b 1] lector Erfordensis [qui prefuit provincie novem annis et hec capitula celebravit : in Prinzlavia[2], in Rostok, Brunswik, Swidnitz, Luneburg, Leyptz, Gorlitz].

Anno Domini[c] M° CCC° XVII°[3], [in crastino beate
6 févr. Agathe virginis in capitulo Magdeburgensi] electus fuit frater Henricus [de Bichelingen[4], lector Lubecensis et satis cito per ministrum Colonie est confirmatus statimque Neapolim ad generale capitulum est profectus et rexit provinciam septem annis] et celebravit multa capitula [1317] Berlin, [1318] Halberstat[d], [1321] Hyldensem, [1319] Erfordie, [1320] Lubeke.

Anno Domini M° CCC° XXII°[e] [in vigilia nativitatis Domini in capitulo Magdeburgensi, quod tenuit frater
24 déc. Vromaldus, guardianus Magdeburgensis], electus fuit frater Wernherus de Ribbein[f] [lector Erfordiensis et triennio rexit provinciam] et celebravit capitula Magdeburg[g], Wratislawia [ad sanctum Jacobum], Mulhusen[h], Halberstat.

Anno Domini M° CCC° XXV°[i] [in capitulo Erfordiensi] electus fuit frater Johannes de Apenbork[j 5] et celebravit capitula in Liptz, Bremis, Salvelt[k 6].

Anno Domini M° CCC° XXX° [in capitulo celebrato

---

a. supplevi ex G. — b. *de* K. om. G. — c. *1316* G. — d. *Hallis* G et pergit *Erf. Lub. Hild.* — e. *1320* G. — f. *Rebnitz* G. — g. G. pergit : *et eodem anno tenuit capitulum in Vratislavia.* — h. *anno 1322 in Mulhusa, 1323 Erfordie* G. — i. *1324* G. — j. *Appinberg* G. *et rexit quatuor annis* add. G. — k. *et anno Domini 1328 in Dresden et ibi recepit successorem* add. G.

1. Kyritz, prov. de Brandebourg.
2. *Prenzlau, Rostock, Brunswick, Schweidnitz* (prov. de Silésie), *Lünebourg, Leipzig, Görlitz.*
3. Ce chapitre eut lieu le 31 mai 1316, V. Chron. Gen., p. 470 n. 1.
4. *Beichlingen*, près d'Eckarstsberga, en Thuringe.
5. Appenburg.
6. Saalfeld en Thuringe.

in Dresden][a] electus fuit reverendus pater Wernherus[b][1] de Apenbork[c] et celebravit capitula Dresden, Prenslavia, Budensyn[d], Stendal[e], Halberstat[f], Lupek[g], Swidenicz, Cycze[h], Luneborg[i], Erfordie, Magdeborg, Berlyn, Dresden, Angermunde, Budensin, Rostok, Swidenicze, Wida, Brema, Kyritz, Magdeburg, Brunswik, Erford, Dresden, Budesyn, Wyda[2], Hallis.

Hoc frater Rudolfus[j] minister superioris Alamanie[k] ac vicarius generalis ministri celebravit et electus fuit Bertoldus de Honovere[3] lector Halberstatdensis concorditer et non deficit[l] nisi propria vox.

Anno Domini M° CCC° LIX° in Lipzk[4] electus fuit frater Ulricus de Jndagine et celebravit capitula, etc.

---

a. add. G. — b. *Werherus* K. *de Ap.* om. G. et pergit *secunda vice et permansit in officio viginti annis. Quo tempore cœpit ordo declinare ab observantia regulari. Hic procedente tempore tenuit ista capitula : anno Domini 1329 Prenslaviæ* etc. — c. *1330* add. G. — d. *1331* add. G. — e. *1332 Hallis* G, *Hallis* L. — f. *1333* add. G. — g. *1334* add. G. — h. *1335 Czeitz, postea per biennium non tenuit capitulum* G. — i. *1338 in L., 1339 in Berlin, 1340 in Derssden, 1341 Aurei montis, 1342 in Budissin, 1343 Rostack, 1344 Sweydnitz, 1345 Wida, 1346 Bremis, 1347 Kyritz, 1348 Madeburg, 1349 Brunschwik, 1350 Erfordie, 1351 Dresden, 1352 Budissin, 1353 in Wida* etc. G. — j. G. scribit : *eodem anno 1354 frater Rudolphus minister superioris Alamanniæ celebrato capitulo in Francofurto intravit provinciam Saxoniæ, quia erat vicarius eiusdem provinciæ et celebrato capitulo Hallis electus fuit in XVIII ministrum Saxoniæ frater B. et fuit per quatuor annos et celebravit ista capitula anno Domini 1355 Luneburch, 1356 Lubeck, 1357 Berlin, 1358 Madeburg et postea habuit successorem.* — k. *almonie* K. — l. sic K.

---

1. Il est fait mention de ce provincial dans un document du 31 mai 1354, Urkundenbuch von Merseburg, t. I, n. 1050.
2. Weida en Thuringe.
3. Aujourd'hui *Hanovre*.
4. La chronique des frères Mineurs d'Eisenach transporte ce chapitre au 2 février 1360, V. Serapeum, t. 14 (1853), p. 380.

Pars 2

ex Nicolai Glasberger chronica provincie Argentinensis excerpta.

Anno Domini M° CCC° LIX° in Lipzk electus fuit frater Ulricus de Jndagine [1] et mansit in officio XI annis et celebravit capitula 1359 Wratislaviæ, 1360 Standell [2], 1361 Stetin, 1362 Berlin, 1363 Honover, 1364 Erfordie, 1365 Hallis, 1366 Friburg, 1367 Kylonii, 1368 Budissem, 1369 Berlin.

Anno Domini 1372 in capitulo Sundis [3] celebrato electus fuit in XX. ministrum Saxonie frater Burkhardus, comes de Manssfell [4] de custodia Magdeburgensi, et rexit octo annis et hæc capitula habuit : anno Domini 1373 Berlin, 1375 Madeburg, 1376 in Curia Regnitz [5], 1378 Wratislaviæ, 1379 Stetin, 1381 Brunschwick, etc.

Anno Domini 1382 in capitulo Erfordiensi electus fuit in XXI. ministrum Saxoniæ frater Fridericus de Nassaw de custodia Misnensi et mansit in officio VI annis et ista capitula provincialia celebravit, videlicet anno Domini 1383 in Dresin, 1384 Misnæ [6], 1386 Hamburg. Et sequenti anno recepit successorem in capitulo in Gorlitz [7].

Anno Domini 1388 in capitulo Gorlitzensi provinciæ Saxoniæ electus fuit frater Dietmarus de custodia Lu-

---

1. Nous possédons encore de ce provincial un fragment d'une lettre au couvent des frères Mineurs de Leipzig, V. Urkundenbuch der Stadt Leipzig, 3, p. 226.
2. Aujourd'hui : *Stendal, Stettin, Hanovre, Freiberg, Kiel, Bautzen.*
3. Stralsund.
4. Mannsfeld.
5. « Hof im Voigtland », royaume de Bavière.
6. Meissen, royaume de Saxe.
7. Görlitz.

becensi in XXII. ministrum Saxoniæ et mansit per sex annos et postea resignavit et hæc capitula celebravit, anno Domini 1388 in Rostack, 1391 Wrankenvordis[1], 1393 Hallis.

Anno Domini 1394 in capitulo Hallis celebrato electus est in XXIII. ministrum frater Johannes de Kempnitz[2], sacræ theologiæ doctor de custodia Misnensi, et mansit in officio per duos annos et tenuit capitulum in Liptz 1395.

Anno Domini 1396 in capitulo Magdeburgensi electus est in XXIV. ministrum Saxoniæ frater Johannes de Gemunda[3], sacræ theologiæ doctor de custodia Bremensi, et mansit per X annos et hæc capitula celebravit, anno Domini 1397 in Egra[4], 1399 in Wratislavia, 1401 Stetin, 1402 Hildensem, 1406 Erfordiæ. Et ibi optavit absolutionem, sed postea obtinuit.

Anno Domini 1406 in capitulo celebrato in Hamburg electus est in XXV. ministrum Saxoniæ frater Hermannus Schilling de custodia Thuringiæ et præfuit XV annos celebrando hæc capitula in suo regimine : anno Domini 1407 Zittaviæ[5], 1409 Hallis et eo anno fuit concilium Pisanum, 1411 Dresin, 1413 Lubeck, 1415 Standel, 1417 Madeburg, 1419 Curia Regnitz. Deinde habuit successorem.

Anno Domini 1421 in capitulo Hallis celebrato electus fuit in XXVI. ministrum Saxoniæ reverendus pater frater Theodericus Strube de custodia Halberstadensi et mansit minister XI dies. Sub apertura examinis sibi in universitate Erfordiensi facta pro gradu magisterii in sacra theologia viam universæ carnis ingressus est.

---

1. Francfort sur l'Oder.
2. Chemnitz, royaume de Saxe.
3. Minden, prov. de Westphalie.
4. Eger, royaume de Bohême.
5. Zittau, royaume de Saxe.

Eodem anno facta convocatione in Erfordia electus fuit in XXVII. ministrum Saxoniæ frater Fridericus Macherim[1] de custodia Misnensi et mansit minister sex annis diversa capitula celebrando : 1423 Liptz, 1425 Wratislaviæ, et post 1427 in convocatione Erfordie resignavit.

Anno Domini 1427 in convocatione Erfordiæ electus fuit in ministrum provinciæ Saxoniæ XXVIII. frater Mathias Döring, sacræ theologiæ doctor de custodia Brandenburgensi, et mansit XXXV annis minister et postea resignavit. Hic fecit Replicas contra Paulum Burgensem[2] et scripsit clare super Sententias et subscripta capitula celebravit : anno 1428 Berlin, 1429 Stettin, 1430 Halberstat, 1433 Arenstatt[3], 1435 Luneburg, 1437 Torgaw[4], 1439 Sundis, 1442 Legnitz Schlesiae. Eodem anno capitulum Argentinæ dominica IV post Pascha. Anno 1445 factus [est] minister generalis per concilium Basileense in obedientia papæ Felicis cui citramontani obtemperabant. 1446 Stendell[5], 1450 Gerbist et fuit tunc iubileus. 1452 Wratislaviæ, 1454 Czwickaviæ[6], 1456 Stettin, 1458 Brunschwik, 1460 Nordhusen. Et tunc resignavit.

29 avril

Anno Domini 1461 frater conventuales in provincia Saxoniæ facta convocatione in die sancti Petri ad Vincula in conventu Torgaw elegerunt in ministrum XXIX. fratrem Nicolaum Kackman, sacræ theologiæ doctorem de custodia Prussiæ. Qui præfuit provinciæ XVIII annis et celebravit hæc capitula : M CCCC LXIII Hamburg, M CCCC LXVI Friburg. Et quia fuit ad tempus excommunicatus, non tenuit capitula usque ad annum

1er août

1. Peut-être de *Machern*, village près de Leipzig.

2. « *Rectius defensorium postillæ Nicolai de Lyra contra Paulum Burgensem sive de Burgo* », Analect. Francisc., 2, p. 287 n. 4.

3. Arnstadt en Thuringe.

4. Torgau, prov. de Saxe ; Stralsund, Liegnitz, prov. de Silésie.

5. Stendal, Zerbst, duché d'Anhalt.

6. Zwickau, royaume de Saxe.

Domini M CCCC LXXIII. Et postea obiit in Wratislavia anno M CCCC LXXIX et recepit successorem, etc.

30 avril Anno Domini 1480 dominica Jubilate congregati in convocatione in Leyptz fratres conventuales et Martiniani elegerunt in ministrum Saxoniæ XXX. fratrem Eberhardum Hillemann sacræ theologiæ doctorem de custodia Lubicensi. Qui celebravit hæc capitula : M CCCC LXXXII Budissin, M CCCC LXXXV Stendel. M CCCC LXXXVIII celebraverunt capitulum in Wratislavia magister Nicolaus baccalaureus et magister Johannes Rochaw[1] professores sacræ theologiæ eius commissarii et conveniebant Martiniani cum conventualibus in capitulis.

1. Lisez Rothau = Roetha, V. Introduction § 3, n. III.

Deux lettres de Jourdain

I

10 avril 1241.

Karissimis[1] Cristi fidelibus universis, ad quos presens scriptum pervenerit, frater Jordanus ordinis fratrum Minorum, vicarius provincie Polemie[2], Pringensis[3] conventus cum ceteris fratribus salutem.

Quoniam, agentibus peccatis hominum, adauctis in mundo incrementis miserabilibus, diu prescita et predicta tandem venit velut inopinata super nos repentina tribulatio, propulsis fratribus Predicatoribus et nostris ceterisque fidelibus a gente Tartariorum, a tartaro oriunda, ex hiis videbitis que iuxta feritatem iam olim de se Scripture prelibatam testimonio, deletis namque multis nationibus incognitis exterminata quoque Russia nobis cognita, que[4] 7 duces habuisse dicitur, ecce proh dolor ! terminos ecclesie invasisse ; atque aquas fortissimas et nemora densissima velocissime pertranseuntes, modo increbibili ex parte magna prepotens regnum Ungarie occupaverunt ; de quo omnimodam certitudinem propter distantiam reddere non possumus ; tamen de hiis que in nostra provincia acta sunt certius describimus, quia iam pene tota Polonia ab eisdem nacionibus barbaris

---

1. Comparez sur les deux lettres O. Wolff. Geschichte der Mongolen oder Tartaren, Breslau 1872, p. 24 et ss. Strakosch-Grassmann, der Einfall der Mongolen in Mitteleuropa, Innsbruck 1893.
2. Pologne.
3. Prague.
4. Voir ci-dessous, p. 74, n 15, et lisez 72.

crudeliter deleta, qui nulli hominum etati, conditioni vel sexui deferentes, sed cunctos in ore gladii consumentes et loca Deo sacrata prophanantes, iam sunt in foribus Alemanie et Boemie, similia nobis et ceteris christianis, nisi Deus restiterit, peracturi, presertim cum christianitas, in se intestinis bellis pregravata et cismatibus, necessitati communi et paci rei publice minime intendere videatur, ut oporteret. Solliciti tantis periculis, orationum vestrarum suffragia tantum postulamus et ad hec cunctos fideles monitis salutaribus exhortamur. Noveritis etiam quod iam 5 conventus Predicatorum et due custodie de fratribus nostris sunt penitus destructe, habentes plus spacii terre in aquilone quam Tuscia et Lumbardia ; inimici debacantur, tribus custodibus superstitibus, una tamen custodia, imo fere duabus evasis. De tercia vero que Boemia dicitur egressus est rex[1] in occursum cum innumera multitudine exercitus ; sed in Deo victoria est.

Datum Pyng.[2] anno Domini 1242[3] 4. Idus Aprilis.

II

Circa mai 1241.

Illustri principi[4] domino H. duci Brabantie frater Jordanus viceminister fratrum Minorum regni Boemie et Polemie[5] et frater A. custos Prangensis[6] et gardianus eiusdem loci una cum conventu orationes humiles et devotos.

---

1. Wenceslas III. Sur le départ de son armée, voir Erben Regesta Bohemiæ, nr. 1025, Strakosch-Grassmann, loc. cit., p. 53.
2. Prague.
3. Lisez 1241. Voir Strakosch, loc. cit.
4. Henri II, duc de Brabant et de Louvain, 1235-1248.
5. Pologne.
6. Prague.

Cum vestre generositatis eximia celsitudo hilaritati ordinis nostri sese propria benignitate inclinare non dedignetur, effectum per affectum [1] comprobatis. Nimirum igitur sentientes vos habere zelum Dei et rei publice, serenitati vestre presentibus duximus intimandum, quemadmodum quidam barbari, quos vulgariter Tartaros appellamus, propter discrepantiam et incuriam principum et prelatorum confidenter discurrentes, populos multos christianos et prepotens regnum Hungarie et 5 ducatus Polemie in ore gladii consumpserunt [2]. Eliminato quidem dicte Hungarie rege [3] et principali duce Polemie cum multis milibus interfecto [4], quos immunitos invenerunt, infra breve tempus non solum in predictis terris, verum sed et in marchiis, maxime ad regnum Boemie pertinentibus [5], cedem maximam perpetrarunt, magis in illa sua victoria dolo quam strenuitate vincentes ; siquidem, cum sibi ex adverso arma sentiunt moveri, sepe, immo semper, quasi fugam simulantes et recessum, post pusillum revertentes, furiosius invadunt et dimicant, nulli parcentes sexui, etati vel condicioni, loca Deo sacrata prophanantes [6], in eisdem cum mulieribus dormientes et ad sanctorum sepulchra iumenta sua alligantes et carnes sanctorum exponentes bestiis terre et volatilibus celi ; sola nominis sui formidine multos in fugam convertunt. Cum igitur irato Deo dolus in manibus eorum prosperetur, et numerus eorum diatim augeatur, et de preambulis sibi faciant propungnatores, quos vincunt et sibi subdunt confederantes, videlicet de paganis, hereticis et pseudochristianis infinitam mul-

1. Lisez affectum per effectum.
2. La Pologne se divisait alors en 9 duchés.
3. Bela IV, 1235-1270.
4. Henri II, duc de Silésie, mort à la bataille de Liegnitz, le 9 avril 1241.
5. Glatz, Jägerndorf, Troppau.
6. Voir la même phrase ci-dessus, p. 72, l. 1.

titudinem, timendum, ne tota christianitas ruinam paciatur, nisi pacato Deo, et caritative fidelibus confederatis in vinculo pacis, furor dominicus avertatur, quo Tartari, diaboli satellites, de terra viventium estirpentur. Quare vobis, licet magna[1] pericula, perstricto tamen sermone vestram duximus exhortandam nobilitatem, quatinus vos et alii principes et prelati et omnes orthodoxi et fidei christiane emulatores tantis malis iminentibus in oracionibus et ieiuniis nec non et armorum et armatorum preparacionibus occurratis festinanter, ut spiritualibus et mundanis armis premuniti ab iminenti tempestate evaderetis et libertas christiana valeat respirare. Illi qui dicuntur Tartari devastaverunt iam Indiam maiorem et minorem[2], insuper regnum Persarum[3] et in Ruscia 72 principes pertransierunt[4] deinde Hungariam, Polomiam et ipsum dominum terre illius[5] et innumberabilem populum perremerunt. Et ante ascencionem Domini[6] Moramiam[7] intraverunt, ubi commorantur. Preterea mulieres eorum in armis equitant et nulli parcunt; et que melius pugnat, concupiscibilior habetur, sicut in nostris que melius texere novit et suere partibus plus desideratur, vel que formosior. Vale!

1. Suppléer *sint*.
2. En 1222, les Mongols passèrent l'Indus; mais peut-être India maior et minor signifie ici la Chine et l'Hya, conquis déjà en 1206.
3. C'est-à-dire l'empire des Choravesmiens.
4. V. Karamsin, Geschichte Russlands 3, p. 259.
5. Henri II de Silésie.
6. 9 mai 1241.
7. La Moravie.

Epitome Lipsiensis

In nomine Domine. Amen.

Anno[1] *Domini 1209 sanctus Franciscus sue conversionis anno tercio audito in evangelio que Christus discipulis suis ad predicandum missis dixit, statim baculo et pera et calceamentis depositis habitum mutavit et eum quem nunc fratres Minores portant assumpsit, imitator evangelice paupertatis effectus et sedulus evangelii predicator*[2]. Et eodem anno ordo fratrum Minorum sumpsit inicium.

Anno[3] *Domini M° CC° XXVI° quarto nonas Octobris idem felix pater Franciscus institutor primarius ordinis fratrum Minorum migravit ad Dominum.*

Anno[4] Domini M° CC° XXI frater Cesarius Teutonicus primus minister Teutonie est institutus.

Frater[5] Albertus Pysanus minister Teutonie secundus.

Anno[6] Domini M° CC° XXV recepta est domus fratrum Minorum Magdeburg in nova civitate.

Anno[7] Domini M° CC° XXVII tercius minister Teutonie frater Symon Anglicus est institutus.

Anno[8] Domini M° CC° XXVIII° frater Johannes de Plano Carpinis minister Teutonicus 4^{us} est institutus in capitulo Wormatie celebrato. *In* quo *capitulo beati*

---

1. V. Jourdain, ch. 2.
2. *Predicatur* Lips.
3. V. Jourdain, ch. 50.
4. L. c., ch. 19.
5. L. c., ch. 33.
6. L. c., ch. 48.
7. L. c., ch. 52.
8. L. c., ch. 54.

Francisci canonizacio est fratribus nunciata. De eodem capitulo *missus est Symon primus lector in Magdeburg.*

Anno[1] *Domini M° CC° XXIX frater Johannes Anglicus est primus visitator* Teutonie destinatus.

Anno Domini[2] *M° CC° XXX administracio Teutonie in duas est divisa :* in unam *Reni et alteram Saxonie. Super Renum datus est frater Octo iurisperitus et Longobardus, in Saxonia frater Symon* supradictus est minister institutus. *Sed antequam ad ipsum littere* administrationis *pervenissent, morte preventus est et sepultus in Magdeburg in vigilia beati Viti. — In eodem capitulo generali breviaria et antiphonaria secundum ordinem provinciis sunt transmissa.*

Mortuo[3] *fratre Symone primo lectore et primo ministro Saxonie* qui nondum litteras ministerii sui receperat, substitutus est eidem primus minister Saxonie *frater Johannes Anglicus* cum quo transmissus est *frater Bartholomeus Anglicus pro lectore.*

Minister[4] secundus Saxonie frater Johannes de Plano Carpinis.

Minister[5] 3us frater Marquardus. Celebravit capitula Magdeburgi, Erffordie, Hildensheym, Aldenbur.

Minister[6] 4us frater Gotfridus. Celebravit capitula Halberstad, Brunswick, Liptz, etc., etc.

Minister[7] 5us frater Conradus de Brunswick. Celebravit capitula Hallis, Magdeburck, Wriberg, Halberstad, Erffordie, Berleyn, Quedelinburg, Lubike, Torgawe, Cerwist, 1256 Liptz, Luneburg, Magdeburg, Hallis, Saltwedel.

---

1. L. c., ch. 56.
2. L. c., ch. 57.
3. L. c., ch. 58.
4. L. c., ch. 61.
5. L. c., ch. 69.
6. L. c., ch. 72.
7. L. c., ch. 75.

Minister[1] 6[us] frater Bartholomeus. Celebravit capitula Halbirstad, Erffordie, Stendal, Dresden, Kotebuz, Brunswick, Liptz, Northuzen, Lubike, Brandenburg.

Minister[2] VII[us] frater Conradus de Brunswick. Celebravit capitula Magdeburg, Brema, Prenizlavie, Molhusen, Friberg, Hildensheym, Berleyn.

Minister[3] VIII[us] frater Otto de Regesten. Celebravit capitula in locis infra scriptis : Halbirstad, Erffordie, Hamburg, Liptz.

Minister[4] nonus frater Borchardus. Et hic celebravit capitula Rostok, Wratislavie, Novo-Brandenburch, Lubeke, Wismarie, Magdeburg, Wratislavie, Hallis, Brunswick, Liptz, Halbirstad, Budissin.

Minister[5] X[us] frater Johannes de Nova-Civitate. Celebravit capitula Vriberg, Berleyn.

Minister[6] XI frater Johannes de Saltwedel electus in Erffordia. Celebravit capitulum in Lunenburg et absotutus fuit.

Minister[7] XII frater Borchardus reelectus in Angermunde. Celebravit capitula Brema, Magdeburg, Sundis, Wratislavie, Budissin, Stendal, Halbirstad.

Minister[8] 13[us] frater Thomas de Kyritz. Celebravit capitula in locis infra scriptis : Erffordie, Nitza, Premslavie, Rostoq, Brunswick, Swidenitz, Luneburg, Liptz, Gorlitz.

Minister[9] 14[us] frater Henricus de Bicheling. Celebravit capitula Berleyn, Hallis, Hildensheym, Erffordie, Lubeke.

---

1. L. c., ch. 78.
2. V. p. 67, l. 8.
3. V. p. 67, l. 12.
4. V. p. 68, l. 7.
5. V. p. 68, l. 13.
6. V. p. 68, l. 20.
7. V. p. 69, l. 5.
8. V. p. 69, l. 9.
9. V. p. 69, l. 16.

Minister[1] 15[us] frater Wernherus. Celebravit capitula in locis infra scriptis, Magdeburg, Wratislawie, Molhusen, Halbirstad.

Minister[2] 16[us] frater Johannes de Appenburgk. Celebravit capitula Liptz, Brema, Salwelt.

Minister[3] 17[us] frater Wernherus de Appenburgk. Celebravit capitula Dressen, Premslavie, Budissin, Stendal, Hallis, Lubeke, Swidenitz, Czize, Lunenburg, Erffordie, Magdeburg, Berleyn, Angermunde, Budissin, Rostock, Swedenitz, Vida, Brema, Kyritz, Magdeburg, Brunswick, Erffordie, Dressen, Budissin, Vida.

Minister[4] 18[us] frater Bartholdus de Hanover. Celebravit capitula Lünenburg, Lubeke, Berleyn, Magdeburg.

Minister[5] 19[us] frater Olricus de Indagini electus in Liptz. Celebravit capitula Wratislavie, Stendal, Steteyn, Berleyn, Hanover, Erffordie, Hallis et Vriberg, Kil, Budissin, Budissin, Berleyn.

Minister[6] 20[us] frater Borchardus de Mansfelt electus in Zundis. Celebravit capitula Berleyn, Magdeburg, 1375 Curia Regnitz, Wratislavie, Stetin, Brunswick.

Minister[7] 21[us] frater Fredericus de Nassen, electus in Erffordia. Celebravit capitula Dressen, Mysne, Hamburg 1386.

Minister[8] 22[us] frater Dithmarus Costerboeck electus in Gorlitz 1388. Celebravit capitula Rostock 1389, Wrankenvordis 1391.

---

1. V. p. 69, l. 24.
2. V. p. 70, l. 1.
3. V. ci-dessus p. 63, l. 6.
4. V. ci-dessus p. 64, l. 1.
5. V. ci-dessus p. 64, l. 14.
6. V. p. 65, l. 3.
7. V. p, 65, l. 14.
8. V. p. 65, l. 21.

Minister[1] 23[us] fratris Johannes de Kemnitz electus in Hallis. Celebravit capitula 1394 Liptz, 1396...

Minister[2] 24[us] frater Johannes de Mynda, sacre theologie professor, electus in Magdeburg. Celebravit [capitula] 1397 Egre, Wratislavie, Stetin, Hildesheym, Erffordie 1 44.

Minister[3] 25[us] frater Hermanus Schillingk electus in Hamburg. Celebravit capitula Sittavie, Hallis 1409, Dressen 1411, Lubeke 1413, Stendal 1415, Magdeburg 1417, Curia Regnitz.

Minister[4] 26[us] frater Fidericus Struve electus in Hallis. Celebravit capitulum ibidem Hallis.

Minister[5] 27[us] frater Fredericus Macherny 1421 electus in Erffordia. Celebravit capitula Liptz, Wratislavie 1425.

Minister[6] 28[us] frater Matthias Doring sacre theologie magister electus in Erphordia. Celebravit capitula 1427 in Berleyn, 1428 Stetin, 1429 Halbirstad, 1430 Arnstede, 1433 Lunenborch, 1435 Torgaw, 1439 Sundis in festo Viti[7], 1439 Legenitz in festo Laurencii, 1442 in Stendal in die Penthecostes[8], 1446 Cervist in die Penthecostes[9], 1450 [f. 82] Wratislavie in die Penthecostes[10], 1452 Czwickaw in die Johannis Baptiste 1454.

---

1. V. p. 66, l. 1.
2. V. p. 66, l. 7.
3. V. p. 66, l. 15.
4. V. p. 66, l. 22.
5. V. p. 67, l. 1.
6. V. p. 70, l. 5.
7. 15 juin.
8. 20 mai.
9. 5 juin.
10. 28 mai.

Additiones

In Stetyn 1456 in festo Penthecostes[1].

Item anno Domini M° CCCC LVI in Stetyn profesto Penthecostes.

In die Penthecostes sub anno Domini M° CCCC 68[2] in Brunswick.

Item anno Domini 1460 in Northusen.

Item anno Domini 1461 convocacio in Torgaw, ubi magister Nicolaus Lagkmann electus est in ministrum[3]. Tunc provincia incepit litigare cum episcopo Magdeburgensi[4]. Item anno Domini 1463 erat capitulum in Hamburck.

Item anno Domini 1466 erat capitulum in Fribergk.

Item anno Domini 1472 erat capitulum in Lubick.

Item anno Domini 1480 convocacio in Liptz et electus fuit in ministrum frater Eberhardus Hylltmann doctor sacre thelogie universitatis [5]... et filius eiusdem conventus. In Budissin anno Domini 1482 celebravit capitulum profesto Visitacionis Marie[6].

Item in Stendal anno Domini 1485 in die Penthecostes[7]. In Wratislavia capitulum celebratum 1488 per dominos doctores[8] propter infirmitatem ministri.

---

1. 16 mai.
2. 21 mai 1458, v. p. 70, l. 19.
3. Mort le 16 nov. 1479 à Breslau, v. Glasberger Chron., p. 469.
4. Frédéric de Beichlingen, 1445-1464.
5. Le mot suivant est peut-être *Lubicensis,* v. ci-dessus, p. 70, l. 7.
6. 1 juillet.
7. 22 mai.
8. *Nicolaus baccalaureus* et *magister Johannes Rœtha,* v. p. 71, n. 1.

Fragmenta Benosowiensia [1].

Glassberger p. 48 : (Anno Domini 1229) fratres in Ratisbona de capella Salvatoris solemne monasterium auxilio nobilium de Drucksatz de Eckenmul [2] et comitum de Pogen [3] construxerunt. Et fundum dederunt nobiles de Paullstorff, etc.

Glassberger p. 56 : Anno Domini videlicet 1232 tempore dicti capituli [4] receperunt fratres Minores locum Pragæ ab inclyto principe Przemislao, alias dicto Ottokaro rege Bohemiæ [5]. Cuius loci fundum ipsis fratribus nobilis vir de Janowitz [6] ad petitionem dicti domini regis devote et benevole contulit cum capella in eodem fundo in honorem sancti Jacobi apostoli ab antiquo consecrata.

---

1. V. ci-dessus, Introduction, § 3.

2. Truchses von Eggenmühl, noble famille bavaroise de vieille roche. V. Siebmacher, Wappenbuch, II, 55.

3. Ou Bogen, vieille dynastie bavaroise. V. Kneschke, Adelslexikon, 1, p. 530.

4. Chapitre général de 1232. V. ci-dessus, p. 54, ch. 61. Sur l'arrivée des Mineurs en Bohême, comp. les extraits de la légende de S^e^ Agnès de Prague donnés par Glassberger dans le Codex Halensis, p. 37, Anal. Francisc., 3, p. 183, n. 7 : *Tandem habito consensu patris virgo Dei Agnes pro fratribus Minoribus qui iam in Maguntia erant misit. Nam eo tempore Maguntia erat metropolis ecclesiæ Pragensis et cum ex parte regis missi fuissent ambasciatores ad archiepiscopum Maguntinensem ratione interdicti positi per episcopum Andream Pragensem auctoritate papæ Honorii tertii : quod interdictum duravit per septem annos et ideo sæpe de Praga nobiles veniebant ad Maguntiam et ibi viderunt fratres Minores. Demum dicebant dominæ Agneti reginæ et sic misit pro eis.* V. aussi Bachmann, Geschichte, Boehmens, 1, p. 456-66.

5. Erreur : Przemysl Ottocar I mourut déjà le 15 déc. 1230.

6. Noble famille bohémienne de vieille roche, domiciliée à Janowitz, près de Kuttenberg, district de Czaslau. V. Kneschke, Adelslexikon, 4, p. 549.

Eodem quoque anno fundatus est locus fratrum in Myza[1] Bohemiæ.

Anno Domini 1233 canonizatus est sanctus Virgilius archiepiscopus Salisburgensis in Baioaria a domino Gregorio papa IX quarto Idus Junii[2].

Anno Domini 1234 fratres Minores publice in maiori numero, quam antea Pragam, Bohemiam intraverunt[3].

Glassberger p. 58 : Anno Domini 1237 pontificatus domini Gregorii papæ IX anno XI regnante Frederico imperatore II dedicata est ecclesia Salvatoris fratrum Minorum in Ratisbona a venerabili domino Sigfrido Ratisbonensi[4] episcopo pontificatus eius anno decimo in honorem summæ et æternæ Trinitatis et gloriosæ virginis Mariæ et beati Francisci confessoris et omnium Sanctorum.

Eodem anno receperunt fratres Minores locum in Bohemia in Lutomeritz[5], in Ponte, alias Brix[6], et in Gretz Reginæ[7].

Glassberger p. 59 : Anno Domini 1238 frater Johannes de Plano Carpinis Lombardus, minister Saxoniæ et Poloniæ, tenuit capitulum in Praga ad sanctum Jacobum.

Eodem anno confirmatus est ordo fratrum Cruciferorum cum stella rubea sub regula sancti Augustini militantium per dominum Gregorium papam nonum, quem fundaverat christianissima virgo domina Agnes filia regis Ottokari adhuc in sæculo existens[8].

---

1. Mies, sur la Mies, Bohême.
2. Comp. Annales S. Rudberti Salisburg. ad 1233, SS. 9, p. 785. La bulle de canonisation n'est datée que du 18 juin 1233. V. Potthast, Reg. Pontif., 9237/38.
3. Le premier document mentionnant les Mineurs est daté du 21 mars 1234. Erben, Regesta Bohemiæ, num. 829.
4. Evêque de 1227-1246.
5. Leitmeritz, sur l'Elbe.
6. Brüx.
7. Königgrätz.
8. Sur cet ordre, v. Heimbucher, Die Orden und Kongregationen Paderborn, 1896, 1, p. 408 s.

Glassberger p. 72 : Anno Domini 1247 fratres Minores in Benosawia [1] receperunt locum collatum per dominum Tobiam præpositum Pragensem [2]. Qui Tobias postea in eodem loco factus frater Minor vitam finivit.

Glassberger p. 73 : Anno Domini 1254 consecrata est ecclesia fratrum Minorum in Benosawia.

Glassberger p. 75 : Anno Domini 1261 obiit frater Tobias, quondam præpositus Pragensis, qui ædificavit locum in Benosawia Bohemiæ, sepultus in medio chori eiusdem loci.

Glassberger p. 125 : [Anno Domini 1318] fuit capitulum provinciæ Bohemiæ in Zathese [3].

Ipso quoque anno citatus fuit dominus Johannes episcopus Pragensis tamquam fautor hæreticorum ad curiam papæ Avenionem a domino Henrico de Schenberg Theutonico de Moravia præposito Lutomericensi [4].

Glassberger p. 159 : Anno Domini 1334 fuit capitulum provinciæ Bohemiæ in Plzna Nova [5] primum.

Eodem anno excommunicantur fratres Minores et Prædicatores cum Eremitis propter quartam [6] per totam diocesimPragensem in festo Mariæ Magdalenæ a Thoma archidiacono Pragensi, iudice a Sede delegato qui cum

---

1. Beneschau, capitale du district de Beneschau.

2. Il a signé plusieurs documents du roi Wenzel IV et de l'église de Prague. V. Regesta Bohemiæ, ed. Erben, nr. 837 (1 mai 1234), nr. 850 (24 sept. 1234), nr. 872 (1235), nr. 939 (4 avril 1238), nr. 961 (24 déc. 1238), nr. 1002 (1 sept. 1240). Le 24 oct. 1243, il fut excommunié.

3. Peut-être Saaz, sur l'Eger, autrefois Zatec ou Satec.

4. Sur ce conflit, comp. Chronica Aulæ Regis, pars 2, c. 4, ed. Loserth, Fontes rerum Austriacarum I, t. 8, p. 398, François de Prague, c. 6, l. c., p. 551 ss., Frind. Kirchengeschichte Boehmens, 2, p. 70, ss. Henri de Schœnberg, fils naturel d'un noble thuringien, était privé par Jean IV de Prague (1301-1343) de sa prévôté à Leitmeritz.

5. Aujourd'hui *Pilsen.*

6. C'est-à-dire le quart des oblations données aux religieux pour les funérailles célébrées dans leurs églises. Ce quart appartenait *de iure* aux curés des paroisses. Sur le conflit mentionné ici, comp. Chronica Aulæ Regis, part. 3, c., 3, p. 502 ss, Frind, l. c., 2, p. 71.

Johanne episcopo Pragensi et multis aliis clericis diabolica fraude deceptis religiosos prædictos ex certa malitia et invidia de Bohemia expellere nitebantur. Sed dextera Domini eos protegente et domino Henrico de Schenberg Moraviæ Theutonico præposito Lutomericensi, iudice et conservatore privilegiorum dictorum religiosorum eis fideliter astante, causa eorum ad iustum et laudabilem finem perducta est. Nam idem dominus Henricus suis maximis laboribus iure mediante ad talem finem perduxit, quod episcopus Pragensis et Thomas archidiaconus sub suis sigillis litteras revocatorias scribere habuerunt, quod iidem religiosi nullam excommunicationem incidissent ratione prædicta. Propter quod clerus tunc sustinuit grandem confusionem et fratres prædicti iuste de infamia sunt purgati.

Glassberger p. 163 : [Anno Domini] 1335 fecit dominus Przibislaus Bohemus episcopus Sathoronensis[1] suffraganeus domini Pragensis, ordinis Minorum, multa missalia scribi per provinciam Bohemiæ pro conventibus Minorum fratrum. Et sequenti anno migravit ex hoc vita, vir maturus et erga fratres pius.

[Anno Domini 1343] in capitulo Pragensi provincie Bohemiæ opposuerunt se suo ministro custodes Pragensis et Lutomercensis. Grecensis et Moraviæ concordarunt. Idcirco suspendit dominus papa Clemens VI ad supplicationem huius generalis statutum domini papæ Benedicti XII de electione custodum et guardianorum et ipsum postea ad vitandas brigas et lites quæ frequenter ex electionibus oriebantur revocavit concedendo, quod custodes et guardiani in capitulo et extra fierent, ut fuit antiquitus consuetum.

[Anno Domini 1344] fuit dominus Arnestus episcopus

1. Przilaus de Drazik, qui se nomma évêque de Sothara et Muran. V. Chronica Aulæ Regis, p. 3 c., 15, p. 533, François de Prague, p. 552. Frind, Kirchengeschichte Böhmens, 2, p. 67 s..

Pragensis [1] fautor et benefactor ordinis et fratrum, primus archiepiscopus Pragensis factus, die XXI mensis novembris per dominum Przidslaum [2] episcopum Vratislaviensem pallio et insigniis archiepiscopalibus vestitus, præsentibus ibidem multis episcopis et prelatis et rege Romanorum Carolo IV, etc.

Anno Domini 1345 XV die mensis aprilis fuit quædam puella, filia filiæ Cunsonis de Wilmovitz in Bohemia submersa in fossato hora prima et hora sexta extracta mortua, quæ facto voto a matre sanctæ Mariæ in Benesaw in conventu fratrum statim revixit.

[Anno Domini 1354] intraverunt Carolus rex Romanorum et Bohemiæ et episcopus Vratislaviensis [3] claustrum sororum Sanctæ Claræ ad Sanctum Franciscum [4] sexta feria infra octavas Epiphaniæ. Et petivit dominus rex a sororibus partem de digito sancti Nicolai episcopi pro suo pectorali. Quibus consentientibus accepit rex cultellum et posito illo super reliquias cum malleo desuper percuti præcepit. Quo facto tres guttae sanguinis de reliquiis eisdem emanaverunt. Quod videns rex territus est. Sed quia dominus Arnestus archiepiscopus Pragensis propter absentiam dicto miraculo non interfuit, postquam venit, rex iterum cum ipso claustrum dictum intravit et particulam prius abscissam ad digitum applicavit et statim omnibus videntibus fuit cum digito continuata, sicut patet in publico instrumento desuper confecto.

Anno Domini 1364 fuit magna inundatio aquarum in Praga ante dominicam Palmarum, ut Carolus imperator navi intraret ad sorores sanctæ Claræ eis compassus.

---

1. Ernest de Pardubitz (1343-1364).
2. Ou Prezlaw (1341-1376).
3. Prezlaw.
4. A Prague.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A. Frère Mineur, gardien de Prague, 72.
Abraham le Hongrois, 23, 1 ; 28, 6 ; 31, 22.
Adeodat (fr.), 54, 1.
Agnès de Prague (sainte), 59, 2.
Albert, maître d'école à Hildesheim, 35, 3.
Albert, archevêque de Magdebourg, 42, 22.
Albert de Pise (fr.), 32, 23 ; 33, 1 ss. ; 36, 7 ; 41, 1 ; 44, 1 ; 46, 5 ss. ; 47, 1 ; 58, 6 ; 59, 19.
Albigeois, 4, 4.
Alexandre de Halès, 55, 8.
Allemagne. Cf. Teutonia. Pour les chapitres de la province d'Allemagne, V. Chapitres. Ministres d'Allemagne, V. Césaire de Spire, Albert de Pise, Simon l'Anglais, Jean de Piano Carpine.
Alsace, 33, 16 ; 36, 1. Custodes d'Alsace, V. Jacques de Trévise.
Altenbourg, 59, 16 ; 60, 4.
André (fr.), Custode de Saxe, 28, 14 ; 31, 22.
Ange (fr.) de Worms, 33, 15.
Anglicus (fr.), 33, 4 et note.
Antoine (saint), 47, 7.
Apulie, 19, 24.
Armand de Weissensee (fr.), 36, 21 ; 37, 6 ss..
Arnaud (fr.), 36, 25.
Assise, 45, 14 ss. ; 54, 14 ; 63, 13 ; 64, 20.
Augsbourg, 26, 24 ; 27, 11.

Barnabé (fr.), 21, 19 ; 24, 12 ss. ; 27, 14.
Barthélemy (fr.) l'Anglais, 50, 19 ; 54, 2.
Barthélemy (fr.), ministre d'Autriche et de Saxe, 1, 16 , 62, 13 ; 63, 9.
Baudouin de Brandebourg (fr.), 1, 15 ss.. XXIV ss..
Bautzen, 64, 19.
Bavière, 33, 15. Custodes de Bavière, V. Ange de Worms.

Beneschau (Notes de), XL ss.; 82-86.
Benoît (fr.), 34, 6.
Benoît de Soest (fr.), 24, 1.
Berlin, 63, 12.
Bernard, comte de Poppenbourg, 35, 2.
Berthold de Hoexter (fr.), 54, 12.
Bohême, 48, 19; 71; 72.
Bologne, 41, 6; 63, 16.
Bolzano, 25, 6 ss..
Bonagratia (fr.), ministre général, 63, 15.
Bonaventure (saint), ministre général, 62, 7.
Bourkhard (fr.) de Halle, 64, 15.
Brême, 63, 11.
Breslau, 64, 17 ss..
Brixen, 25, 10.
Brunswick, 35, 14; 63, 5; 64, 19.
Burvenich (fr. Adam), chroniqueur franciscain, LII s..

Césaire de Spire (fr.), 8, 2 ss.; 13, 13; 15, 6; 20, 12 ss.; 21, 10 ss.; 24, 5 ss.; 25, 1; 27, 10 ss.; 29, 9 ss.; 31, 9 ss.; 32, 1 ss..
Chapitre général, 1219, 3, 12.
1221, 15, 14 ss..
1223, 32, 20.
1227, 46, 6.
1230, 49, 13.
1232 (Rome), 54, 4.
1239 (Rome), 57, 1 ss..
1247 (Lyon), 61, 20 ss..
1257 (Rome), 62, 4.
1279 (Assise), 53, 12.
1282 (Strasbourg), 64, 9.
1297 (Assise), 64, 20.
Chapitres provinciaux de la province d'Allemagne.
1221 (Augsbourg), 27, 12.
1222 (Worms), 29, 9.
1223 (Spire), 33, 9.
1224 (Wurzbourg), 35, 17.
1227 (Mayence), 46, 9.
1228 (Cologne), 47, 14.
1229 (Worms), 48, 1.
1230 (Cologne), 49, 11.
Chapitres de la province de Saxe.
1239 (Magdebourg), 59, 5.
Erfürt, Hildesheim, Altenbourg, 59, 16.
1242 (Altenbourg), 60, 4.
1247 (Halle), 61, 12.
1262 (Halberstadt), 1, 19; 62, 10.

1272 (Magdebourg), 63, 7.
Chapitres des années 1263 et suiv. V. 63, 1-5.
Chapitre du Rhin à Worms (1230), 50, 3.
Chronica dite Anonyma, XLVIII.
Chronica Minor, XXXIX ss.; XLIV ss..
Chronica Saxoniæ, XLIV ss..
Chronique de Bâle, LIII ss..
Chronologie des années 1217-1219 ; LXXI ss..
Citta di Castello, 46, 15.
Cologne, 28, 1 ; 31, 16 ; 32, 7 ; 35, 20 ; 47, 8 ss.; 49, 12.
Conrad de Brunswick, 61 ss.; 62, 9 ; 63, 8.
Conrad de Souabe, 36, 27.
Conrad de Spire, évêque de Hildesheim, 8, 8 ss.; 34, 12 ; 43.
Conrad le Teutonique, 23, 3.
Conrad de Worms, 48, 10 ; 58, 11 ; 59, 3.
Conrad de Wurzbourg, 36, 23.
Constantin (fr.), 28, 6.
Crémone, 74, 11.
Crescence de Jesi, 60, 18 ; 62, 1.

Damiette, 9, 16.
Danemark, 48, 20.
Dresde, 63, 4.

Egide (fr.), 34, 3.
Eisenach, 37, 7 ss.; 41, 7 ; 51, 2.
Elie de Cortone (fr.), 7, 9 ss.; 8, 14 ; 13, 13 ; 14, 1 ss.; 20, 18 ss.; 21, 5 ss.; 32, 18 ; 45, 20 ; 54, 6 ss.; 55, 11 ; 56, 17 ss.; 57, 3 ; 58, 5 ; 59, 10.
Elisabeth (sainte), 29, 4.
Emmanuel de Vérone, 34, 8.
Erfürt, 36, 15 ; 38, 8 ; 40, 21 : 42, 15 ; 44, 11 ; 59, 15 ; 63, 3 ss.; 64, 12. Couvent des frères Mineurs, 42, 9. Sœurs de l'ordre de S. Augustin, 38, 9.
Ernest III, comte de Velsekke-Gleichon, 39, 21 et note.
Espagne, 4, 1 ; 7, 6 ; 19, 15 ; 49, 15. Provincial, V. Jean de Piano Carpine.

France, 3, 14 ; 4, 3 ; 46, 17 ; 50, 17.
François (saint), 2, 27 ; 3, 1 ss.; 7, 12 ; 8, 1 ; 9, 17 ; 11, 5 ss.; 12 s.; 14, 15 ; 16, 3 ss.; 17 ; 18 ; 22, 3 ; 24 ; 32 ; 45 ; 46, 5 ; 47, 6 ss ; 48, 4 ; 50, 24 ; 52 ; 54, 13 ; 55, 1.
Franconie, 33, 14 ; custodie, V. Martin de Milan.
Frédéric II, empereur, 60, 24.
Fribourg, 63, 12.

Gargano (monte), 19, 26.
Gautier, prêtre, 23, 4.

Gernot de Worms, 36, 27.
Giano, LVII ; 1, 3 ; 21, 11 ; 32, 3.
Glassberger (Nicolas). Notice sur sa vie, XXVI ss. Les sources de sa Chronique, XXX ss.
Godefroi, ministre de Saxe, 60, 10 ; 61, 8.
Gonzaga, chroniqueur franciscain, LII.
Gorlitz, 63, 4.
Goslar, 35, 14.
Gotha, 37, 25 ; 41, 7.
Grégoire IX, pape, 56 ; 57 ; 58, 7 ; V. Ugolin, cardinal
Grégoire (fr.), provincial de France, LXXII s.,
Grégoire de Naples, 10, 2 ; 11, 2.
Guillaume l'Anglais, 34, 2.
Guntherus vice dominus, 38, 7 ss.,

Halberstadt, 1, 20 ; 29, 3 ; 35, 15 ; 64, 19.
Halle, 64, 19.
Hambourg, 64, 12.
Hartmodus (fr.), 28, 13 ; 31, 23.
Haymon (fr.), ministre général, 60 ; 62, 2.
Henri II, duc de Silésie, 73, 12.
Henri II, duc de Brabant, 72.
Henri de Cologne (fr.), 36, 26.
Henri, curé de S. Barthelemy (Erfurt), 38, 6.
Henri de Hildesheim, 37, 2.
Henri de Souabe, 24, 2.
Henri de Tossem, chanoine de Hildesheim, 34, 10
Henri de Wurzbourg, 36, 24.
Hildesheim, 34, 9 ; 35, 14 ; 39, 16 ; 63, 12 ; 64, 3.
Hongrie, 4, 1 ; 6, 8 s. ; 21, 2 ; 48, 9 ; 73, 19 ss. ; 74, 16.
Honorius III, pape, 4, 9 ; 14 ; 31, 25.
Hostor (Formose), chroniqueur franciscain LII

India major et minor, 74, 13.
Italie, 4, 2 ; 6, 4 ; 7, 3 ; 11, 3 ss. ; 12, 3 ss. ; 14, 2 ; 32, 2.

Jacques, prêtre, 23, 4.
Jacques de Troyes, custode d'Alsace puis de Saxe, 28, 8 ; 33, 3 ss ; 36, 1 ; 42, 19 ss. ; 43.
Jean l'Anglais, 34, 2 ; 49, 8 ; 50, 15 ss. ; 54, 2.
Jean de Cologne, 37, 1.
Jean de Compello, 13, 3 et note ; 15, 2.
Jean Parenti, 46, 14 ; 47, 13 ; 54, 3.
Jean de Parme, 62, 3 ss.,
Jean de Penna, 3, 1 et note.
Jean de Plano Carpini, 21, 15 ; 24, 12 ; 27, 18 ; 33, 7 ss. ; 84 ; 85, 12 ss ; C, 17 ; 45, 3 ; 69, 14 ; 84, 8 ; 88, 2 Notice sur sa vie et ses écrits, 21 note.

Jean de Reading, 54, 7 et note.

Jean de la Rochelle, 55, 8 et note.
Joseph (fr.), 23, 1 ; 28, 8.
Jourdain (fr.), auteur de la Chronique, 19, 7 ss.; 23, 5 ; 28, 5 ; 32, 3 ; 33, 11 ; 36, 10, 13 et 21 ; 37, 3 ss.; 39, 2 ; 41, 2 ss ; 44, 12 ss.; 50, 2 ss.; 56, 5 ; 60, 7. Notice sur sa vie, LVI. Valeur historique de son libellus, LVIII ss..
Julien (fr.), 47, 6; LVI ss..

Komerowski (Jean), historien XIX ss..

Legenda S. Francisci, 3, 4 et note: 22, 2; 47, 6.
Leipzig, 63, 4 ; 64, 14 et 19. Epitome Lipsiensis, XLIX ss..
Léonard le Lombard (fr.), 46, 11; 50, 1; 54, 9.
Lombardie, 5, 10 et note; 19, 10; 24, 8.
Lombardica lingua, 21, 19; 22, 1; 24, 22.
Lorraine, 49, 2.
Lubeck, 63, 4; 64, 15.
Ludolphe (fr.), 35, 4.
Lyon. Concile, 60, 21 ss.. Chapitre, 62, 1.

Magdebourg, 35, 15; 42, 20; 43, 24 ; 48, 7; 49, 18; 59, 5; 63, 6; 64, 3 et 13.
Manuscrits : { Ms. de Berlin, XII ss., / Ms. de Carlsruhe, XVI. ss..
Marquard le Long (fr.), 48, 8.
Marquard le Petit (fr.), 48, 8; 59, 6; 60, 5 et 14.
Martius (fr.), 33, 3 et 14.
Matrei, 26, 15.
Matthieu de Narni (fr.), 10, 1 ss..
Mayence, 27, 15; 31, 7; 32, 5; 36, 10 et 13; 46, 9; 48, 10. Archevêque. V. Sigefroi.
Metz, 49, 1.
Milan, 33, 3.
Minores fratres, Minorum ordo, 1, 1; 17, 21 ; 21, 13 ; 42, 20 ; 45, 4 ; 53, 36 ; Minorum regula, 4, 8 et 10 et note ; Regula prima, 11, 4 et note ; 11, 17 ss.; 15, 7. Regula a domino Honorio papa confirmata, 31, 25.
Mittenwald, 25, 15.
Mühlausen (Saxe), 40, 1.

Naples, 10, 2.
Narni, 10, 1.
Nicolas de Reno (fr.), 41, 3 ss.; 44, 4 ss.; 46, 9.
Nordhausen, 39, 9; 63, 4.
Normandie, 47, 3.
Norvège, 48, 20. Custode. V. Simon l'anglais.

Othon le Lombard (fr.), 49, 21 ; 50, 11.
Othon de Reinstein, ministre de Saxe, 64, 1.

Palmerius (fr.), 19, 22; 31, 21; 34, 4.
Parenti. V. Jean Parenti.
Paris, 8, 12; 54, 1. Maîtres de Paris, 4, 7; 55, 9, 62, 7. Evêque de Paris. Pierre de Nemours, 4, 1.
Parme. V. Jean de Parme.
Penna. V. Jean de Penna.
Peregrinus de Trente, 24, 24.
Pérouse, 45, 16.
Philippe (fr.), 12, 25; 15, 2.
Pierre de Camerino (fr.), 23, 3.
Pierre de Catane (fr.), 9, 17 ss.; 12, 9 ss.; 13, 13.
Pierre de Eisenach (fr.). 41, ss.
Pise. V. Albert de Pise.
Pologne, 48, 20.
Poppenburg, 35, 2 et note.
Portioncule (Notre-Dame de la), 3, 13 ; 11, 1 ; 15, 14; 16, 3; 32, 20; 45, 11.
Prague, 59, 2.
Pythonisse, 12, 20.

Ratisbonne, 28, 8.
Reading, 54, 7.
Règle (première), 11, 4.
Règle définitive, 31, 25,
Reynaldus (fr.), 34, 4.
Reynier (cardinal), 16, 8.
Rhin, 37, 9. Province du Rhin, 49, 20; Ministre. V. Othon le Lombard.
Rodegerus (fr,), 29, 2; 34, 5.
Rodolphe (fr.), 29, 8.
Rokkerus (fr.), 34, 6.
Rome, 57, 15 ss.; 60, 19 ; 64, 4.
Rostock, 64, 17.
Russie, 74, 14.

Salzbourg, 28, 6 ; 29, 23.
Saxe, 33, 17 ; 34, 2 ss.; 35, 19; 36, 44 ; 48, 5 ; 49, 21 ; 50; 54, 3 ss.; 56, 1 ss.; 58, 10 ; 59, 4 ; 61, 9 ss.; 62, 10 ss..
— Custodes de Saxe, V.: Jean de Piano Carpine ; Jacques de Trévise ; Nicolas de Reno ; Léonard le Lombard; Berthold de Höxter.
— Provinciaux, V. ; Simon ; Jean l'Anglais ; Jean de Piano Carpine, Conrad de Worms, Marquard le Petit, Godefroy, Conrad de Brunswick, Barthélemy, Othon de Regenstein, Burkhard de Halle.
Siboto, évêque d'Augsbourg, 27, 1 et note.
Sigefroi, archevêque de Mayence, 61, 6.

Simon l'Anglais, 43, 23 ; 47 ; 48, 2 ss.: 49 ; 50, 6.
Simon de Colazzone (de Comitissa), 23, 2 et note ; 32, 15.
Souabe, 33, 16.
Spire, 27, 16 ; 31, 8 ss.; 32, 5 ss.; 33, 10.
Spolète, 33, 15. Vallée de Spolète, 1, 3 ; 24, 9 ; 32, 2 ss..
Stendal, 63, 4.
Sterzing, 25, 12.
Strasbourg, 27, 16.

Tartares, 71-74.
Teutonia 1 ; 2, 12 ; 4, 1 ; 6, 4 ; 17, 22 ; 18, 8 ; 19, 13 ; 20, 11 ; 21 ; 24, 11 ; 27, 12 s.; 31, 15 ; 32, 14 ; 36, 8 ; 46, 8 ; 47 ; 48, 1 ; 49 ; 50, 16 ss..
Teutonici, 19, 20 ; 21, 12 ; 30.
Teutonique (Chevaliers de l'ordre), 8 ss..
Thietmar (fr.), 34, 7.
Thomas de Celano, 22, 2 ; 32, 6 ss.; 33, 8.
Thuringe, 36 ; 37, 4 ; 50, 2. Custode. V. Jourdain de Giano.
Tobie, prévôt de Prague, 83.
Trente, 24, 14 ss.; 25, 2.

Ugolin, cardinal évêque d'Ostie, LXXIV s.; 14, 18. V. Grégoire IX.

Weimar, 64, 18.
Wenceslas III, roi de Bohême, 72.
Worms, 27, 16 ; 29, 12 ; 31, 8 ss.; 32, 5 ss.; 48, 2 ; 50, 4.
Wurzbourg, 27, 15 ; 28, 11 ; 31, 7 ; 35, 17 ; 50, 26.

AVIS IMPORTANT

Ce livre était déjà imprimé en grande partie en 1904-1905. L'auteur n'a donc pu utiliser ni la nouvelle édition de Thomas de Celano, par le R. P. Edouard d'Alençon, ni la nouvelle édition de la Chronique de Salimbene, par Holder-Egger, ni les autres ouvrages sur S. François et l'ordre des frères Mineurs parus depuis 1904.

P. 33, l'indication du début du paragraphe 33 a été omise; elle doit se trouver en tête de la ligne 5.

P. 18, ligne 9, il faut corriger spe en *sepe*.

P. 49, note, il faut lire Ann. Regenses, SS. 16, p. 407, en Suède, 1233, V. Langebek, SS. rer. Danic. 5, p. 611 ss..

Valence. — Imprimerie Ducros et Lombard, 41, rue du Tunnel.

Opuscules de Critique Historique

Sous ce titre paraissent, tous les trois mois, des documents inédits, des descriptions de manuscrits, voire même des pièces déjà publiées, mais qui sont devenues très rares, ou dont le texte publié laisse trop à désirer. On y trouvera aussi, mais exceptionnellement, *des notes bibliographiques.*

Chaque fascicule se vend séparément ; mais les personnes qui désirent être sûres de les recevoir au fur et à mesure de la publication peuvent s'abonner en adressant un mandat de 10 francs (pour tous les pays de l'Union postale) à

Madame veuve A. DUCROS,
41, rue du Tunnel, VALENCE (Drôme) France.

EN VENTE

OPUSCULES DE CRITIQUE HISTORIQUE. T. I, par A. G. Little, le R. P. Pierre Mandonnet et Paul Sabatier, in-8° de XII et 397 pages..... 12 »

ON VEND SÉPARÉMENT

Fascicule I. ***Regula Antiqua fratrum et sororum de Pœnitentia seu tertii ordinis sancti Francisci.*** Nunc primum edidit Paul Sabatier, in-8° de 32 pages 1 50

Fascicule II. ***Description du Manuscrit franciscain de Liegnitz (Silésie)*** par Paul Sabatier, in-8° de 32 pages..... 1 50

Fascicule III. ***S. Francisci Legendæ Veteris fragmenta quædam.*** Edidit et notis illustravit Paul Sabatier, in-8° de 80 pages ... 4 »

Fascicule IV. ***Les Règles et le Gouvernement de l'Ordo de Pœnitentia au XIII^e^ siècle,*** par le R. P. P. Mandonnet, O. P., professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), in-8° de 108 p... Epuisé

Fascicule V. ***Description du Manuscrit Canonici Miscell. 525 de la bibliothèque Bodléienne,*** par A. G. Little, ex-professeur de l'Université de Galles (Cardiff), in-8° de 48 pages..... 2 25

Fascicule VI. ***Description du Speculum Vitæ Beati Francisci et sociorum ejus (ed. de 1504),*** par Paul Sabatier, in-8° de 99 p.. 5 »

Fascicule VII (T. II, fascicule I). ***Nouveaux travaux sur les documents franciscains,*** notes de bibliographie critique sur les études de H. Tilemann, A. G. Little et du P. Mandonnet, par Paul Sabatier, in-8° de 32 pages ..... Epuisé

Fascicule VIII (T. II, fascicule II) ***Le Bréviaire de sainte Claire conservé au Couvent de Saint-Damien à Assise et son importance liturgique,*** par Auguste Cholat, in-8° de 64 pages..... 3 »

Fascicule IX (T. II, fascicule III). ***Description du Manuscrit Franciscain de Budapest*** (Antiqua Legenda S. Francisci), par Louis Katona, prof. à l'Université de Budapest, in-8° de 20 pag. 1 »

Fascicule X (T. II, fascicule IV). ***Examen de quelques travaux récents sur les opuscules de saint François***, par Paul Sabatier, in-8° de 48 pages 2 25

Fascicule XI (T. II, fascicule V). ***Examen de la Vie de frère Elie du Speculum Vitæ. Trois fragments inédits***, par Paul Sabatier, in-8° de 56 pages 2 50

Fascicule XII-XIV (T. II fascicule VI-VIII). ***L'évolution et le développement du merveilleux dans les légendes de S. Antoine de Padoue,*** par Léon de Kerval, in-8° de 68 pages 3 50

Les fascicules suivants offriront :

La Declaratio regulæ Minorum d'Angelo Clareno. Texte latin inédit avec une étude et des notes par le R. P. François Van Ortroy de la C^ie^ de Jésus, Bollandiste.

Une légende inédite de saint François, d'après un manuscrit ombrien de la première moitié du XIII^e^ siècle.

Une légende de sainte Claire, déjà éditée, mais devenue à peu près introuvable.

Typographie et Lithographie A. DUCROS. — Valence et Paris

72179
271.3
J767
Jordanus de Yano
fratris Jordani

271.3
J767
72179